

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01878277 1



TRANSFERRED
















Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto





15611

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

---

RADICALISME

CONTRE

RADICALISME

---

**Carême 1872**

## APPROBATION DE L'ORDRE.

---

Nous, soussignés, avons lu, par ordre du T. R. P. Provincial, les Conférences du T. R. P. Monsabré, prédicateur général, lesquelles sont intitulées *Radicalisme contre radicalisme*. Nous avons lu également les trois discours du même auteur, ayant pour titre : *MISERERE de la France, Allocution pour la Communion pascale, Discours sur le vœu national au Sacré-Cœur*. Nous en approuvons l'impression.

FR. PAUL MONJARDET,  
Prédicateur général.

FR. THOMAS FAUCILLON,  
Prieur de Paris.

IMPRIMATUR :

FR. BERNARD CHOCARNE,  
Lec. des Théol., prieur provincial.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

---



CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

---

RADICALISME

CONTRE

RADICALISME

SUIVI

DU MISERERE DE LA FRANCE  
DE L'ALLOCATION DU JOUR DE PAQUES  
ET DU DISCOURS POUR LE VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR

PAR

LE T. R. P. J.-M.-L. MONSABRÉ

DES FRÈRES PRÊCHEURS

---

CARÊME 1872

---

SEPTIÈME ÉDITION

---

PARIS

BUREAUX DE L'ANNÉE DOMINICAINE

94, RUE DU BAC, 94

1888

*A. J. Simard*  
*6.1.92*

FEB 10 1960

## PRÉFACE

---

Je prie le lecteur de ne point chercher dans ces conférences ce qu'il n'y trouverait pas : c'est-à-dire une réfutation méthodique, directe et complète, sur tous les points, du radicalisme que j'ai appelé destructeur, impie, diabolique. En d'autres temps j'aurais pu entreprendre cette besogne facile, mais un peu longue. Cela ne m'était pas permis, en nos jours troublés par le souvenir de nos récents malheurs et par les appréhensions de l'avenir. J'ai traité mon auditoire comme un médecin

convaincu traite un malade qu'il faut sauver d'une mort imminente. Il ne perd pas son temps à prouver que le remède héroïque qu'il prescrit doit être préféré aux recettes d'un charlatan ; il commande et dit : — Prenez cela ; c'est votre salut. — Ainsi ai-je fait.

En opposant les principes chrétiens aux principes du radicalisme, j'ai affirmé plus que je n'ai prouvé, — n'était-ce pas mon droit ? Il serait bien étrange que des hommes inspirés par les plus vilaines passions pussent affirmer effrontément, sans preuve aucune, des choses insensées et immorales, et qu'il nous fût interdit, à nous qui devons parler sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, d'affirmer avec énergie, avec audace, les plus nobles et les plus saintes vérités.

Chaque chose a son temps. Je crois avoir prouvé en d'autres circonstances, et

j'espère prouver encore, avec la grâce de Dieu, que la parole apostolique ne dédaigne pas de recourir aux démonstrations scientifiques. Mais quand elle doit s'imposer, elle s'impose. L'intelligent auditoire de Notre-Dame a compris cette nécessité du moment; ses sympathies et ses vives émotions ont consolé mon cœur de prêtre et de religieux. J'ai pu me convaincre que la foi n'était pas éteinte dans les âmes et qu'on pouvait faire tressaillir encore la fibre chrétienne de notre chère et infortunée France.

Puissent ceux qui me liront partager les sentiments de ceux qui m'ont entendu, et décider qu'il faut être chrétien tout à fait, dans la vie privée, dans la vie de famille, dans la vie publique, si l'on veut éviter de voir se traduire, par des actes triomphants, les monstrueuses doctrines du radicalisme.

C'est pour le salut de mon pays que j'ai parlé. Je prie la Reine de la France, Marie, mère de Dieu, de bénir ma parole.

*Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Paris, 21 mai 1872, dans l'Octave de la Pentecôte

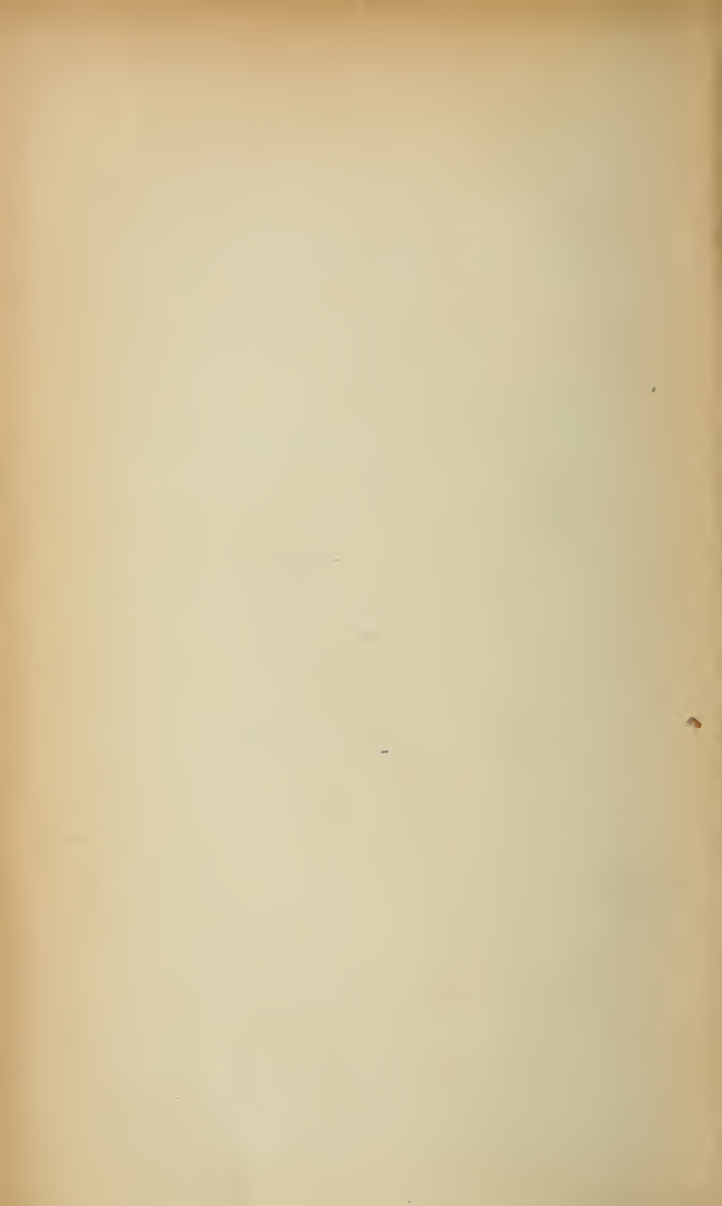
PREMIÈRE CONFÉRENCE

---

L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS

---

LE CHRÉTIEN ET LA VÉRITÉ





## PREMIÈRE CONFÉRENCE

---

### L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS

---

#### LE CHRÉTIEN ET LA VÉRITÉ

*Videte, Fratres, quomodo cautè  
ambuletis, non quasi insipientes  
sed ut sapientes redimentes tempus,  
quoniam dies mali sunt.*

« Voyez, mes frères, avec quelle  
« précaution vous devez marcher,  
« non comme des insensés, mais  
« comme des sages, rachetant le  
« temps perdu, car les jours sont  
« mauvais. *Eph. v, 15.* »

ÉMINENCE, MESSEIGNEURS <sup>1</sup>, MESSIEURS.

Nous pourrions engager aujourd'hui l'avenir, en commençant l'exposition raisonnée du dogme catholique dont plusieurs d'entre vous ont entendu, il y a quelques années, l'introduction ;

<sup>1</sup> Étaient présents à la Conférence : Son Éminence Monseigneur de Bonnechose, archevêque de Rouen, Monseigneur Guibert archevêque de Paris, Monseigneur Jeancard, évêque de Cérème.

mais à cette heure qui peut compter sur l'avenir ? — Attendons que la miséricorde divine ait fixé la marche des temps et des événements. Aussi bien, les âmes sont trop agitées pour qu'on puisse attirer leur attention sur un objet qui les éloigne de leurs préoccupations actuelles. Après avoir gémi sur nos effroyables malheurs, elles en ont demandé au passé la cause, elles en demandent au présent le remède. — Le remède ! car il faut à tout prix sortir de l'abîme d'humiliations et de douleurs patriotiques où nous a plongés la justice divine, provoquée par l'extrême perversité des opinions et des mœurs publiques.

Des esprits pénétrants et honnêtes ont su prévoir nos maux ; mais, moins habiles à guérir qu'à ausculter, ils n'offrent à notre misère que de stériles expédients. Que leur manque-t-il donc ? — La clairvoyance ? — Non. — Il leur manque la parfaite sincérité et l'austère courage que réclame notre situation critique. « Nous  
« devons, a dit un professeur distingué, cher-  
« cher notre remède avec une sincérité absolue,  
« sans nous inquiéter s'il est d'accord avec nos  
« discours, nos idées et nos systèmes d'hier,

« s'il ne blesse pas les sympathies ou les répugnances dans lesquelles nous nous complaisons avant le redoutable enseignement que le présent nous apporte, si peut-être il ne nous faudra pas, comme le Sicambre, brûler quelque chose de ce que nous avons adoré, adorer quelque chose de ce que nous avons brûlé; enfin, si le dernier mot de cette recherche ne sera pas de nous imposer une règle plus austère que nous ne l'aurions souhaité ' . »

En quelques mots, Messieurs, pas de demi-moyens, pas d'expédients; l'ennemi de tout bien a dit par la bouche de ses représentants : « *Andremo al fondo. Nous irons à fond.* » Eh bien, nous aussi, *nous irons à fond.* Nous ne nous contenterons pas (pardonnez-moi la vulgarité de ces expressions en faveur de leur énergie), nous ne nous contenterons pas d'*écheniller* et d'*emplâtrer* l'arbre glorieux qu'on appelle la France, nous descendrons jusqu'à ses racines pour tuer le ver immonde et cruel qui les dévore.

Ne vous étonnez donc pas de ce que je vais dire, mais affermissiez vos âmes pour entendre

<sup>1</sup> *Régénération de la France*, Amédée de Margerie. Introd.

ce que je crois être, au moment actuel, la vraie parole de vie. Menacés dans notre existence par un radicalisme héritier de toutes les erreurs et de toutes les haines contemporaines, par un radicalisme qui veut tuer la foi, les mœurs, la famille, l'autorité, toutes les institutions dont dépend l'ordre social, nous ne pouvons être sauvés que par un autre radicalisme héritier des traditions et des dévouements antiques qui furent notre gloire et notre vie. *Radicalisme contre Radicalisme* : voilà ma devise et le thème de nos présentes conférences. Contre le radicalisme révolutionnaire et destructeur, le radicalisme ordonnateur et régénérateur ; contre le radicalisme impie, le radicalisme chrétien ; contre le radicalisme diabolique, le radicalisme divin. — Assurément il me sera impossible de faire ressortir tous les détails de cette antithèse, mais je croirai avoir mené à bonne fin l'œuvre de cette année si je puis vous faire accepter l'exposé rapide, serré, ferme, audacieux, souverainement affirmatif des principes austères qu'il faut appliquer tout de suite, parce que le péril est imminent autant qu'immense.

On se demande assez ordinairement quand

on entend un orateur sacré à quelle école il appartient. Messieurs, je tiens à vous dire que je ne suis d'aucune école. Je suis chrétien, je suis prêtre, je suis moine, j'ai dans les veines du sang des prophètes et des apôtres, c'est ce sang qui va parler ; sans respect, sans pitié pour les préjugés et les prétendus principes qui furent, peut-être jusqu'ici, les idoles de vos esprits séduits, sans aucun de ces ménagements qui altèrent la parole sainte ; mais avec sincérité, de la part de Dieu, devant Dieu et dans le Christ *' ex sinceritate, sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.*

Ce que doivent être, ce que seront bientôt, je l'espère, dans notre patrie régénérée, l'homme, la famille, la société radicalement transformés par une franche application des principes chrétiens, je vais vous le dire, Messieurs. Commençons par mettre l'homme chrétien en face de la vérité et voyons :

1° Ce qu'il pense de son origine. — 2° Comment il en établit l'ordre en son esprit. — 3° Comment il la confesse avec courage.

<sup>1</sup> Non sumus sicut plurimi adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur (*1<sup>re</sup> Epist. Cor. cap. iv, 4.*)

## MONSEIGNEUR,

Je manquerais à un devoir sacré si je n'envoyais l'humble hommage de mon âme à celui qui repose dans sa tombe glorieuse. Il m'avait appelé à cette chaire et devait m'y bénir, mais Dieu l'a enlevé de ce monde, par la main des assassins, afin qu'il servît, là-haut, d'otage à sa miséricorde. Il nous regarde aujourd'hui, il sourit à cette grande assemblée toute pleine du souvenir de sa vive et lumineuse parole, il la bénit. Et vous êtes là, Monseigneur, pour bénir avec lui. Comment mon apostolat ne serait-il pas fécond sous ces deux bénédictions?—la bénédiction d'un martyr et la bénédiction d'un Pontife dont l'humilité cherchait l'ombre, dont la longue carrière voulait le repos, et qui n'a consenti au laborieux honneur de gouverner la plus grande des Églises de France que parce qu'il pouvait être le premier aux périls dont la religion est menacée.

## I

On a dit : — L'unique source de la vérité, est la raison. — « Sans aucun rapport avec Dieu, la raison est le seul arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi, et elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples <sup>1</sup>. » — « Toutes les vérités religieuses découlent de la force native de la raison humaine, d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit se procurer la connaissance de toutes les vérités de quelque genre qu'elles soient <sup>2</sup>. »

Ces deux propositions, plusieurs fois censu-

<sup>1</sup> « Humana ratio, nullo prorsus Dei respectu habito, unicum est veri et falsi, boni et mali arbiter, sibi ipsi est lex, et naturalibus suis viribus ad hominum ac populorum bonum curandum sufficit. » (Alloc. *Maxima quidem*. 9 juin 1862. *Syllabus* III, 8 déc. 1864)

<sup>2</sup> « Omnes religionis veritates ex nativa humanæ rationis vi derivant ; hinc ratio est princeps norma qua homo cognitionem omnium cujuscumque generis veritatum assequi possit ac debeat. » (Epist. encycl. *Qui pluribus*. 9 nov. 1846. Epist. encycl. *Singulari quidem*. 17 mars 1856. Alloc. *Maxima quidem*. 9 juin 1862. *Syllabus* IV, 8 déc. 1864.)



rées par l'Église, ont été considérées en ces temps, vous le savez, Messieurs, comme la loi suprême de tout mouvement intellectuel. Obéissant à cette loi, qu'ils avaient faite dans l'intérêt de leur orgueil, les philosophes se sont illustrés par une triste succession de mutilations et de ravages, dans les champs de la vérité où ils conviaient le genre humain. Permettez-moi d'être bref à leur sujet; car on vous a souvent raconté du haut de cette chaire leurs criminels exploits. La parole émue des orateurs chrétiens a promené vos esprits à travers ces nécropoles des dogmes où vous avez pu lire : Ci-gît la révélation, ci-gît Jésus-Christ, ci-gît l'Église, ci-gisent les religions, ci-gît Dieu. Par respect pour la pensée dont ils s'estimaient les représentants, ces ravageurs ont épargné l'âme humaine, mais après les philosophes sont venus les savants. Moins scrupuleux et plus pratiques, c'est le titre qu'ils revendiquent, les savants ont creusé une dernière tombe, où l'âme s'est enfouie avec ses facultés, ses devoirs, ses espérances. En somme, il ne reste plus rien au monde que la matière éternelle, infinie, réglée par des lois immanentes et



fatales. Portion de la matière, esclave de ses lois, l'homme *fait lui-même la vérité de ce qu'il croit*. Telle est la dernière formule, la formule radicale où se résument les efforts de la raison dévoyée dont on a si fièrement proclamé la toute-puissance.

Cela devait être, Messieurs, car « il y a, dit « l'oracle sacré, dans la voie de l'erreur, un inévitable progrès du mal au pire. En se trompant « les pervers et les séducteurs poussent à l'erreur. « *Mali autem homines et seductores proficiunt « in pejus errantes et in errorem mittentes* <sup>1</sup>. » Toutefois, j'estime que le peuple encore croyant eût échappé à ce progrès funeste s'il ne fût venu au secours des philosophes et des savants, un peu lourds par nature, une race d'hommes que le sage appelle « odieuse et terrible <sup>2</sup>, » la race des *bavards*, ou, pour être plus poli, des hommes de langue. Depuis longtemps on l'attendait cette race. Les Apôtres, premiers pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, l'ont annoncée au monde et dépeinte en ces termes : « Gens dévoyés qui se dépensent en verbiage et

<sup>1</sup> II *Tim.*, cap. III, 13.

<sup>2</sup> *Terribilis est in civitate sua homo linguosus, et temerarius in verbo suo odibilis erit. (Ecclesiastic. cap. IX, 25.)*

« veulent faire les docteurs sans comprendre ce  
 « dont ils parlent, et sans voir la portée de leurs  
 « affirmations<sup>1</sup>. Ils blasphèment ce qu'ils ignorent, et ce que leur apprend la nature ne sert qu'à les corrompre<sup>2</sup>. Tout souillés qu'ils sont, ils osent mépriser le pouvoir et injurier la majesté divine<sup>3</sup>. Leur langage vain et superbe  
 « amorce par les désirs de la chair ceux qui  
 « voudraient échapper à l'erreur. Ils promettent  
 « la liberté, eux les esclaves de la corruption<sup>4</sup>.  
 « Éternels murmureurs, rompus à l'opposition, poursuivant les chimères de leurs ambitieux désirs, ils ne louent avec emphase  
 « et n'admirent que ceux dont ils peuvent tirer  
 « profit<sup>5</sup>. Ce ne sont pas les lieux où l'on se

<sup>1</sup> Quidam aberrantes conversi sunt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant. (I *Tim.*, cap. I, 6, 7.)

<sup>2</sup> Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant: quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur. (*Epist. Jud.* V, 10.)

<sup>3</sup> Hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant. (*Ibid.* V, 8.)

<sup>4</sup> Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriiis carnis luxuriæ eos qui paululum effugiunt, qui in errore conversantur, libertatem illis promittentes, cum ipsi servi sint corruptionis. (II *Epist. Pet.*, cap. II, 18, 19.)

<sup>5</sup> Ili sunt murmuratores, quærenlosi, secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstus causa. (*En.* . . .)

« recueille qui conviennent à leurs déclama-  
 « tions, mais ils aiment les festins, s'y repais-  
 « sent sans vergogne, et y répandent comme  
 « des flots irrités, l'écume de leurs idées con-  
 « fuses<sup>1</sup>. Les voilà ces nuées sans eau qu'em-  
 « portent les tempêtes, ces arbres d'automne,  
 « sans fruits, deux fois morts, sans racines  
 « qui leur donnent vie; ces astres errants que  
 « Dieu va faire disparaître dans l'orage des  
 « ténèbres éternelles. Les voilà<sup>2</sup>! ils sont venus  
 « en leur temps, alors que l'esprit public, fati-  
 « gué de porter la saine doctrine, cherchait  
 « des maîtres qui flattassent les oreilles et plus  
 « encore les convoitises, et ne demandait pas  
 « mieux que de se détourner de la vérité pour  
 « aller aux fables et aux mensonges<sup>3</sup>. »

Donc les hommes de langue se sont emparés

<sup>1</sup> Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semetipsos pascentes .. fructus feri maris despumantes confusiones suas. (*Epist*, *Jud* 12, 13.)

<sup>2</sup> Nubes sine aqua quæ a ventis circumferuntur, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ; .. sidera errantia quibus procella tenebrarum servata est in æternum. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros prurientes auribus; et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. (*II Tim.*, cap. IV, 3, 4.)

des extrêmes conclusions de la fausse philosophie et de la fausse science, et soit par discours, soit par écrit, ils les ont partout répandues et ont ainsi popularisé le mal épouvantable qu'on vous signalait l'année dernière : l'absence de toute conviction et de toute croyance religieuse. Une grande partie de la nation est prise de ce mal ; mais vous-mêmes, Messieurs, n'en avez-vous pas, dans quelque mystérieux repli de votre âme, subi les premières atteintes ? L'indécision et la mollesse de votre foi, facile aux ménagements et aux compromis, ne vous préparent-elles pas à cette radicale négation du vrai qui doit combler les vœux de l'impiété révolutionnaire et marquer le niveau intellectuel d'un peuple à l'agonie ? — Oh ! s'il en est ainsi quel malheur ! — Mais il est temps encore de vous ressaisir vous-mêmes et de prendre en face de la vérité cette attitude vraiment chrétienne par laquelle, réagissant complètement contre les corrupteurs de l'esprit humain, vous deviendrez la racine de la société nouvelle qui doit triompher de nos malheurs. Écoutez donc, Messieurs, ce que le chrétien pense et doit penser de l'origine de la vérité.

Le chrétien a été appelé fils de la lumière<sup>1</sup>; au jour où il naît il reçoit un don mystérieux qui la lui fait aimer et lui communique l'attrait des lieux sacrés où il faut l'aller chercher. Dites-lui que la raison est l'unique source de la vérité, il vous répondra : — c'est faux. L'unique source de la vérité, c'est Dieu. — Non pas que le chrétien méprise cette radieuse faculté qui est en nous le principe de toute connaissance, mais il sait qu'elle ne fait pas la vérité, elle la reçoit. Ayant de recevoir elle est elle-même reçue, car elle appartient à l'esprit de vie que le Créateur souffle en tout être humain<sup>2</sup>, empreinte lumineuse et agissante de la face du Très-Haut<sup>3</sup> elle a les nobles appétits de la lumière, elle se meut vers la lumière comme vers son objet connaturel, toutefois il faut qu'elle soit provoquée, soutenue, dirigée dans ses mouvements par Celui dont elle émane. Notre première pensée est de Dieu plus que de nous, car, dit

<sup>1</sup> Omnes enim vos filii lucis estis. (*Epist. I Thess.*, cap. V, 5.)

<sup>2</sup> Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. (*Gen.*, cap. II, 7.)

<sup>3</sup> Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine Ps. IV.

l'Apôtre : « Nous n'avons pas la force de penser quelque chose de nous-mêmes, comme de nous-mêmes ; mais notre puissance en cela vient de Dieu. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid à nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est*<sup>1</sup>. » Averti de cette faiblesse le chrétien sent le besoin de se tenir toujours près de la source de la lumière et du vrai, et d'être attentif à recevoir ses épanchements.

Or, Messieurs, le premier et naturel épanchement de la vérité se fait par les créatures de ce monde. Filles de la perfection suprême, elles en sont les lointaines images et nous la révèlent. Tout ce qu'elles ont de beauté, de charme, d'ordre, d'harmonie, de vie, nous élève vers leur invisible auteur. C'est par elles que l'homme commence à connaître l'éternelle puissance de la divinité et la divinité elle-même<sup>2</sup> ; par elles aussi qu'il commence à connaître son origine, sa fin, ses devoirs. Mais

<sup>1</sup> II *Epist. Cor.*, cap. III, 5.

<sup>2</sup> *Invisibilia enim ipsius (Dei), a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus et divinitas. (Epist. Rom. cap. I, 20.*

ont-elles perdu quelque chose de leur splendeur native ? Le péché les a-t-il couvertes d'un voile ou repoussées dans un demi-jour qui les rend moins éloquentes ? L'œil de notre esprit n'est-il plus assez pur pour les contempler, plus assez puissant pour interpréter leurs révélations ? Mystère douloureux, en face d'un fait historique plus douloureux encore ! Ceux qui n'ont eu, pour connaître la vérité, soit dans l'ordre spéculatif, soit dans l'ordre pratique, que les lumières de la nature, ont passé par tous les troubles, toutes les angoisses, toutes les hontes du doute, de la contradiction, de l'absurdité, de l'ignorance. Et pourtant, ce bien de l'intelligence, la vérité, Dieu veut qu'il soit le partage de tout le monde. *Omnes vult ad agnitionem veritatis venire*. Comment rendra-t-il efficace ce miséricordieux vouloir ? — En suppléant à l'impuissance de la nature par les révélations de sa parole, en ajoutant même, à la confirmation des enseignements qui nous viennent des formes créées, la communication gratuite de vérités élevées et profondes dont lui seul a le secret,

<sup>1</sup> I *Epist. Tim.*, cap II, 4.



en mettant notre âme en rapport avec ces vérités par le don de la foi.

La vérité éternelle Dieu, a parlé : voilà ce que le chrétien tient pour certain, et qui lui fait dire avec l'Apôtre : « Tout don excellent et « parfait vient d'en haut et descend du Père « des lumières, près de qui il n'y a ni variation « ni ombre même de changement. C'est lui qui, « de son propre gré, nous a engendrés par sa « parole de vérité, afin que nous soyons comme « les prémices de ses créatures <sup>1</sup>. » Il n'a pas attendu les jours néfastes de l'erreur pour faire entendre sa voix. Dans le beau temps de l'innocence et de la justice, mêlée au concert de l'Eden, elle retentissait aux oreilles de nos premiers parents. La chère et sainte parole de Dieu fut le seul trésor qu'ils emportèrent sur la terre maudite et qu'ils transmirent à leur triste postérité. On l'oublia ; et Dieu montra qu'il n'était pas moins obstiné dans son amour que l'homme dans son ingratitude. De nouveau il

<sup>1</sup> Omne datum optimum, et omne donum perfectum, desursum est, descendens a Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. *Epist. Jac.*, cap. I, 17.)



parla, non pas une fois, mais souvent et de mainte manière : *Multifarum multisque modis*<sup>1</sup> : au juste Noé sur la montagne du salut, au père des croyants dans les étapes de son long pèlerinage, à Jacob le voyant, à Moïse dans le buisson du désert et sur le sommet du Sinaï, aux portes du tabernacle, aux juges, aux rois, aux sages, aux prophètes, jusqu'au jour béni où il parla par son propre fils auquel il donnait l'héritage des choses qu'il avait faites par lui à l'origine des siècles ! *Novissime diebus istis locutus est nobis in filio quem constituit heredem universorum, per quem fecit et sæcula*<sup>2</sup>.

Voilà donc Dieu lui-même en présence de l'humanité. Il est revêtu d'une forme humiliée, mais on le reconnaît à ses grandes œuvres ; sa parole même jette un si vif éclat, à travers les simples expressions dont il se sert, que ceux qui l'entendent s'écrient : « Jamais homme n'a parlé comme lui. *Nunquam locutus est homo sicut hic homo*<sup>3</sup>. » A cela rien d'étonnant, car l'homme ne peut être que l'instrument de la

<sup>1</sup> *Epist. Heb.*, cap. I, 1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 2.

<sup>3</sup> *Joan.*, cap. VII, 46.

vérité ; Lui il est la vérité même : *Ego sum veritas*<sup>1</sup>. Il dit ce qu'il sait non par révélation, mais par nature , il est l'éternel et immuable témoin des éternels et immuables secrets qui vivent en lui aussi bien que dans son Père<sup>2</sup>. Qui le voit, voit son Père<sup>3</sup>. Qui croit en lui, croit dans le Dieu qui l'envoie<sup>4</sup>, il parle comme son Père lui a dit de parler<sup>5</sup>. La vérité de son Père, sa vérité à Lui, la vérité de l'Esprit-Saint qu'il doit répandre sur le monde, est la seule et même vérité d'un seul et même Dieu.

Jésus-Christ a parlé ; mais tout n'est pas fini, Messieurs ; la vérité, pour arriver jusqu'à nous, doit passer de la bouche du maître dans la bouche incorruptible de ceux qui ont reçu mission de continuer son enseignement. Le Dieu qui a daigné nous instruire n'étant plus là pour s'expliquer et nous conduire dans les sacrées profondeurs de sa parole, que deviendra cette parole si elle est livrée au libre examen

<sup>1</sup> *Joan.*, cap. XIV, 6.

<sup>2</sup> Amen amen, dico tibi quia quod scimus loquimur et quod vidimus testamur. (*Ibid.*, cap. III, 11.)

<sup>3</sup> Qui videt me videt et Patrem. (*Ibid.*, cap. XIV, 9.)

<sup>4</sup> Qui credit in me, non credit in me sed in eum qui misit me. *Ibid.*, cap. XII, 44.)

<sup>5</sup> Sicut dixit mihi Pater sic loquor. (*Ibid.*, cap. XII, 50.)

de notre raison? Quoique simple elle est grande, sublime, profonde, mystérieuse, c'est précisément ce qui la rend facile à corrompre par l'esprit propre que tant d'infirmités prédisposent à l'illusion. Même avec les plus honnêtes intentions, il ne nous est pas possible d'être unanimes dans l'interprétation d'une doctrine; à plus forte raison si l'orgueil, l'intérêt, les passions, exercent sur nos esprits leur tyrannique empire. Dieu aura parlé en vain; nous ne répondrons à l'intention miséricordieuse qui préparait, dans une doctrine unique, l'unité intellectuelle du genre humain que par des mutilations, des divisions, des variations infinies. Au lieu de prendre l'éclat uniforme de la vérité nous lui donnerons toutes les nuances de notre esprit propre. Les intelligences les plus éminentes n'auront même pas la force de grouper autour d'elles, par fractions constantes, ceux qui prétendront avoir hérité de la parole de Jésus-Christ.

Ce n'est point une hypothèse que je construis, Messieurs, c'est un fait que je constate. Le libre examen a produit ses fruits de division et annulé, en plus d'un endroit, le bienfait de la

révélation chrétienne. Le maître de la vérité, qui connaissait la faiblesse et l'instabilité de nos âmes, a pris, dans notre intérêt, une haute précaution pour assurer à son enseignement le caractère d'immutabilité qu'il tient de son origine divine. Il s'est continué, en quelque sorte, dans une institution dont la mission et l'office sont de nous protéger contre la malice et les ruses de l'esprit d'erreur. Nous ne sommes point comme des enfants abandonnés que les flots et les vents de mainte doctrine emportent dans un tourbillon fatal, parce que l'Église nous donnera le vrai sens de la parole de Jésus-Christ<sup>1</sup>. Elle est établie par lui sur un indestructible fondement et fortifiée contre tous les assauts des puissances ennemies<sup>2</sup>. Jamais elle ne fera défaut aux âmes qui cherchent le vrai jusqu'au jour où l'apparition du soleil éternel l'obligera de disparaître. Elle représente si bien celui qui l'a fondée qu'il est lui-même engagé

<sup>1</sup> Ut jam non simus sicut parvuli fluctuantes, ut circumferamur omni vento doctrinæ, in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris. (*Ephés.*, cap. IV, 14.)

<sup>2</sup> Super hanc petram ædificabo ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Matth.*, cap. XIV, 18.)

dans l'accueil que l'on fait à sa doctrine : On l'écoute quand on écoute l'Église, on le méprise quand on méprise l'Église <sup>1</sup>, quoique caché il est toujours avec elle <sup>2</sup>; il l'assiste pour la préserver de toute erreur, il lui a promis les perpétuelles lumières de son Esprit-Saint pour dissiper les ombres que le temps et les événements amassent sur son chemin ; enfin il a soumis toute créature à son autorité doctrinale : *Prædicate Evangelium omni creaturæ* <sup>3</sup>.

Vous êtes trop intelligents, Messieurs, pour n'avoir pas compris qu'en suivant, ainsi que nous venons de le faire, la genèse de la vérité, nous nous acheminions sûrement vers une conclusion souverainement importante. A l'aide des notions qui viennent d'être exposées, notions élevées dans son esprit à la plus haute certitude, le chrétien oppose à une formule radicale une formule non moins radicale. On lui dit : L'unique source de la vérité, c'est la raison, par conséquent l'homme fait lui-même la

<sup>1</sup> Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit. (*Luc.*, cap. X, 16.)

<sup>2</sup> Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. (*Matth.*, cap. XXVIII, 20.)

<sup>3</sup> *Marc.*, cap. XVI, 15.

vérité de ce qu'il croit. Il répond : l'unique source de la vérité, c'est Dieu, par conséquent l'homme ne fait pas la vérité ; il la reçoit, et il ne peut la recevoir que de Dieu ; de Dieu par la raison créée, mise en action, illuminée et entourée par son créateur, son moteur, son illuminateur des révélations de la nature ; de Dieu par ses prophètes autrefois, et plus nouvellement par son propre fils ; de Dieu par l'Église de Jésus-Christ, chaste et incorruptible épouse, dont les lèvres saintes répandent le vrai sans qu'il ait rien perdu de l'éclat et du parfum qu'il possède dans le sein même de la divinité. En définitive, qui est enseigné par l'Église est enseigné par Dieu ; l'Église est la colonne et le fondement de la vérité : *Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis* <sup>1</sup>.

## II

Messieurs, l'origine de la vérité étant constatée, il faut en construire l'ordre dans notre esprit, c'est à-dire classer les vérités selon le

<sup>1</sup> *Epist. Tim.*, cap III 15.

rang que méritent leur dignité et leur influence. A cet égard la sagesse chrétienne n'a pas les mêmes procédés que la sagesse humaine. Cela se conçoit, car l'une et l'autre opèrent sur des principes radicalement opposés.

Pour la sagesse humaine ce que l'on appelle la révélation n'est qu'une forme de la pensée. « La raison va de pair avec la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées sur le même pied que les sciences philosophiques <sup>1</sup>. Les dogmes du christianisme sont indistinctement l'objet de la science naturelle ou de la philosophie, et la raison humaine, moyennant une instruction purement historique, peut, par ses forces naturelles et en vertu des principes qui lui sont propres, s'élever à une véritable science de tous ces dogmes, y compris même les plus profonds, pourvu qu'ils aient été proposés comme objet d'étude <sup>2</sup>. En définitive tout

<sup>1</sup> Quum ratio humana ipsi religioni æquiparetur, idcirco theologicæ disciplinæ perinde ac philosophicæ tractandæ sunt. (*Alloc. Singulari quadam perfusi*, 9 déc. 1854. *Syllabus VIII*, 8 déc. 1864.)

<sup>2</sup> Omnia indiscriminatim dogmata religionis christianæ sunt objectum naturalis scientiæ seu philosophiæ; et humana ratio, historia tantum exculpta, potest ex suis naturalibus viribus et



« penseur qui se respecte doit étudier la philosophie sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle <sup>1</sup>. » Tout cela veut dire, si je ne me trompe, que l'ordre de la vérité dans l'esprit humain n'est point autre que celui qu'il plaît à l'esprit humain de créer.

Pour le chrétien il n'en va pas ainsi. Partant résolument de cette formule radicale : l'unique source de la vérité, c'est Dieu, le chrétien établit dans son esprit l'ordre de la vérité, selon que Dieu se montre avec plus ou moins d'évidence. Il s'en rapporte à sa raison, puisque Dieu nous l'a donnée pour connaître le vrai ; mais il croit à la parole de Dieu, puisque Dieu a parlé. Ces deux lumières d'un même soleil, le chrétien ne les sépare pas. Il sait que croire sans motif serait un acte insensé ; voilà pourquoi il applique sa raison à connaître et à se démontrer le fait de la parole de Dieu. Mais

principiis ad veram de omnibus etiam reconditoribus dogmatibus scientiam pervenire, modo hæc dogmata ipsi rationi tantquam objectum proposita fuerint. (Epist. ad archiep. Frising. *Gravissimas*, 11 déc. 1862. Epist. ad eundem. *Tuas libenter*, 21 déc. 1863. *Syllabus* IX, 8 déc. 1864.)

<sup>1</sup> Philosophia tractanda est, nullo supernaturalis revelationis habita ratione. (Epist. ad archiep. Frising. *Tuas libenter*, 21 déc. 1863. *Syllabus* XIV, 8 déc. 1864.)



une fois convaincu de la réalité de cette parole, il lui donne en son esprit le rang supérieur qui convient à sa noblesse et à son infaillible autorité.

La sagesse humaine a dit : « Comme autre chose est le philosophe et autre chose la philosophie, le philosophe a le droit et le devoir de se soumettre à l'autorité dont il s'est démontré à lui-même la légitimité ; mais, quant à la philosophie, il n'est aucune autorité à laquelle elle doive se soumettre ou puisse même le faire <sup>1</sup>. » Le chrétien n'accepte pas cette distinction d'un orgueil subtil qui tend à établir l'indépendance de la science sans préjudicier à l'honnêteté du savant ; il croit que toute science humaine doit s'incliner respectueusement devant la science divine et se laisser, de près ou de loin, diriger par elle. Il n'a point de ces terreurs puériles qui écartent, *a priori*, les affirmations nouvelles,

<sup>1</sup> Quum aliud sit philosophus, aliud philosophia, ille jus et officium habet se submittendi auctoritati, quam veram ipse probaverit; ac philosophia neque potest, neque debet ulli se submittere auctoritati. Epist. ad archiep. Frising. *Gravissimas*, 11 déc. 1862. Epist. ad eundem. *Tuas libenter*, 21 déc. 1863. *Syllabus X*, 8 déc. 1864.)

étranges quelquefois, de la science avant qu'il soit sûr qu'elles contredisent les affirmations de la foi ; il ne nie pas, il respecte les droits de la science humaine ; mais il n'oublie pas que ce sont des droits subalternes qui s'appuient sur un principe faillible, tandis que les droits de la foi s'appuient sur un principe infaillible. Combien est borné l'horizon de l'intelligence éclairée seulement des lumières de la nature ! combien sont peu sûres les décisions de la raison quand elle s'écarte de certaines données d'une première évidence ! combien les formules scientifiques sont sujettes à varier quand elles ne sont pas commandées par la rigueur mathématique ! combien de sages du monde sont déçus dans leurs efforts et dont on peut dire avec l'Apôtre : ils « apprennent sans cesse sans « jamais arriver à la science de la vérité : *Semper « discentes et nunquam ad scientiam veritatis per- « venientes* <sup>1</sup> ! » combien est douloureusement vrai, devant la multiplicité et les contradictions des systèmes scientifiques, cet oracle de l'Écriture : « Dieu a donc rendu folle la sagesse de ce

<sup>1</sup> Epist. Tim. II, cap. III, 7.

« monde : *Nonne stultam fecit Deus sapientiam  
« hujus mundi* <sup>1</sup> ? »

La foi, au contraire, fille de la sagesse éternelle, nous apprend, par les invariables formules de son invariable symbole, tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur notre origine, notre fin, nos devoirs, pour traverser, tranquillement et le cœur plein d'espoir, la triste vallée où s'écoule notre courte vie. Elle nous donne sur le monde, et sa genèse et son histoire et ses destinées, des notions assez larges pour que toutes les sciences puissent s'ébattre dans les profondeurs de la nature et des âges, et dépenser leurs forces en libres recherches et libres discussions. Mais, en même temps, ces notions sont assez sûres et précises pour qu'il faille les prendre comme règle supérieure de toutes les investigations scientifiques, si l'on veut éviter de honteux égarements. La foi nous révèle de Dieu, de sa nature, de ses perfections, de sa vie, de son action sur le monde, des choses sublimes que la raison ne saurait jamais découvrir. Mystères qui épouvantent l'orgueil ;

<sup>1</sup> I *Epist. Cor.*, cap. I, 30.

mais que l'esprit chrétien accueille sans résistance parce qu'il sait que l'incompréhensible est la limite fatale que doit rencontrer toute intelligence finie ; que Dieu a le droit de nous imposer le respect de sa majesté<sup>1</sup> et la sobriété du savoir<sup>2</sup>, que les mystères aiguillonnent l'avidité de notre âme et sont comme une loi de progrès qui la tient en haleine, jusqu'à ce qu'elle soit récompensée de son humble soumission et de ses pieux efforts par les visions de l'éternité. Enfin la foi met à la portée de tous les vérités qu'elle enseigne, par l'universalité du motif qui en fait la certitude : tout le monde peut comprendre qu'une chose est vraie, quand il est certain que Dieu l'a dite.

De toutes ces considérations, le chrétien conclut hardiment que, dans l'esprit humain, les vérités de la foi doivent tenir le premier rang. Elles le méritent par leur importance, leur universalité, leur noblesse, leur sublimité, le cachet plus vif qu'elles portent de leur origine divine, l'autorité infailible qui les impose

<sup>1</sup> Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria. (*Prov.*, cap. XXV, 27.)

<sup>2</sup> Non plus sapere quam oportet, sed sapere ad sobrietatem. (*Epist Rom*, cap. XII, 13.)

comme le contrôle des vérités subalternes que peut découvrir notre faillible raison.

Me direz-vous, Messieurs, que cet ordre de la vérité, dans l'esprit humain, peut être faussé pratiquement; que le chrétien, en appliquant ce qu'il appelle les principes de la foi, peut prendre des opinions pour des dogmes et écarter injustement les affirmations scientifiques les plus certaines. Je le craindrais avec vous si le chrétien n'avait d'autre règle que son propre jugement; mais, nous l'avons vu tout à l'heure, Dieu l'a mis à l'abri des fluctuations de la pensée et des surprises de l'erreur. La vérité lui vient d'en haut par l'Église qui reçoit l'infailibilité de son auteur, lequel ne se trompe pas parce qu'il est la vérité même. Le chrétien écoute l'Église, s'en rapporte à l'Église, croit ce que l'Église lui dit de croire, condamne ce que condamne l'Église, et, si déshérité qu'il soit des dons de l'intelligence, il est toujours sûr de demeurer dans le vrai.

Le chrétien écoute l'Église; c'est la parole de l'Église qu'il entend déjà sur les genoux de sa mère. Cette parole est simple et naïve comme lui, douce et tendre comme le cœur qui la donne.

Elle lui apprend, au milieu des sourires et des caresses, le nom adorable de Dieu et lui fait entrevoir une première fois les grands mystères de la religion. Plus tard, pendant que son esprit s'ouvre aux connaissances humaines, la parole de l'Église retentit toujours à son oreille au-dessus de tous les enseignements; sous une forme humble et touchante elle s'approprie à sa faiblesse. Il en prend le goût, il veut l'entendre encore, et à l'heure où sa raison devenue plus exigeante s'embarrasse des questions qu'elle s'adresse à elle-même, à l'heure où le doute et la négation des vérités les plus saintes, les plus universellement, les plus perpétuellement crues, pourraient ébranler sa confiance et troubler la sérénité de son esprit, le chrétien lève la tête et s'écrie : — Que dit l'Église, colonne et fondement de la vérité? — Les affirmations d'un simple prêtre en communion de doctrine avec son Évêque, d'un Évêque en communion de doctrine avec le Pape, du Pape répandant sa grande voix sur le troupeau de Jésus-Christ, lui paraissent plus sûres que les prétentieuses élucubrations d'une science moins appliquée à démontrer qu'à contredire.

Le chrétien s'en rapporte à l'Église et lui confie la garde de son âme. Il sait qu'elle veille sur lui comme une mère sur son enfant, et qu'elle ne laissera point approcher ceux qui conspirent contre l'intégrité de sa foi. Il entend bien dire « que l'Église ne doit, en aucun cas, « sévir contre la philosophie, qu'elle doit tolérer ses erreurs et lui abandonner le soin de se corriger elle-même <sup>1</sup> ; que les décrets du « siège apostolique et des congrégations romaines empêchent le libre progrès de la « science <sup>2</sup>. » Mais comprenant qu'on veut l'endormir et écarter de lui l'autorité qui le protège, il se fait plus attentif à ses avertissements. Si l'Église lui dit : « Veille à ce qu'on ne te séduise pas <sup>3</sup> », il veille ; « prends garde aux faux prophètes <sup>4</sup> », il prend garde ; « écarte de toi le

<sup>1</sup> *Ecclesia non solum non debet unquam in philosophiam animadvertere, verum etiam debet ipsius philosophiæ tolerare errores, eique relinquere ut ipsa se corrigat.* (Epist. ad archiep. Frising. *Gravissimas*, 11 déc. 1862. *Syllabus XI*, 2 déc. 1864.)

<sup>2</sup> *Apostolicæ sedis romanarumque congregationum decreta liberum scientiæ progressum impediunt.* (Epist. ad archiep. Frising. *Tuas libenter*, 21 déc. 1863. *Syllabus XII*, 8 déc. 1864.)

<sup>3</sup> *Videte ne quis vos seducat.* *Marc.*, cap. XIII.

<sup>4</sup> *Attendite a falsis prophetis.* *Matth.*, cap. VII, 15.



levain de ceux qui veulent interpréter à leur façon la parole de Dieu »; il l'écarte, quand bien même les hommes du pouvoir viendraient à l'appui des pharisiens; car le levain d'Hérode ne vaut pas mieux que celui des pharisiens. « *Videte et cavete a fermento pharisæorum et a fermento Herodis* <sup>1</sup>. »

Enfin, Messieurs, pour finir par une franche conclusion, — car en ces temps et en de pareilles matières c'est de la franchise qu'il faut, — prééminence du catéchisme sur tous les manuels des connaissances humaines, de la théologie sur tous les traités scientifiques, de l'enseignement de l'Église, colonne et fondement de la vérité, sur tous les enseignements : voilà pour l'esprit chrétien l'ordre du vrai.

### III.

L'ordre de la vérité étant établi dans l'esprit du chrétien, lui est-il permis d'en jouir comme d'un bien qu'il faille cacher à tous les yeux profanes? Il y en a qui le croient, Messieurs, et qui

<sup>1</sup> *Marc*, cap. VIII, 15.



bornent, de parti pris, leur devoir envers la vérité à l'hommage d'une foi discrète dont personne n'entend les accents ni ne voit les manifestations. En cela ils subissent l'influence d'un latitudinarisme aveugle, qui n'est qu'une forme adoucie du radicalisme impie dont je vous ai exposé les principes. Voici ce que dit ce latitudinarisme, dans les termes mêmes qui l'ont fait condamner par l'Église. « Tout homme est libre  
 « d'embrasser et de professer la religion qu'il  
 « s'est persuadé à lui-même être vraie en se  
 « laissant guider par la lumière de la raison <sup>1</sup>.  
 « Les hommes, quelle que soit la religion qu'ils  
 « pratiquent, peuvent y trouver la voie du salut  
 « et y acquérir la vie éternelle <sup>2</sup>. On doit à tout  
 « le moins bien augurer du salut éternel de  
 « tous ceux-là mêmes, qui sont totalement  
 « étrangers à la véritable Église du Christ <sup>3</sup>. Le

<sup>1</sup> *Liberum* cuique homini est eam amplecti ac profiteri religionem, quam rationis lumine quis ductus veram putaverit. (Litt. apost. *Multiplikes inter*, 10 juin 1851. Alloc. *Maxima quidem*, 9 juin 1862. *Syllabus XV*, 8 déc. 1864.)

<sup>2</sup> *Homines in cujusvis religionis cultu viam æternæ salutis reperire æternamque salutem assequi possunt.* (Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846. Alloc. *Ubi primum*, 17 déc. 1847. Encycl. *Singulari quidem*, 17 mars 1856. *Syllabus XVI*, 8 déc. 1864.)

<sup>3</sup> *Saltem bene sperandum est de æternæ illorum omnium*

« Protestantisme n'est autre chose qu'une forme  
 « diverse de la même vraie religion chrétienne,  
 « et on peut s'y rendre agréable à Dieu tout  
 « aussi bien que dans l'Église catholique <sup>1</sup>. »  
 Je conçois, Messieurs, que l'on n'accepte pas  
 d'emblée de pareilles erreurs, elles répugnent  
 au véritable esprit chrétien; mais il est une cer-  
 taine mollesse d'âme qui nous en fait les com-  
 plices, en ce qu'elle admet trop facilement  
 l'honnêteté et la bonne foi, là où elles sont im-  
 possibles. S'il est permis de croire à l'honnêteté  
 et de respecter la bonne foi, il est criminel, au-  
 tant que ridicule, de les voir partout, même dans  
 les erreurs qui, se connaissant elles-mêmes,  
 refusent de s'avouer, et opposent aux traits de  
 la vérité le bouclier d'une inflexible opiniâtreté  
 La tolérance, sur cette mesure, devient la source  
 de ménagements impies, de compromis hon-  
 teux, de silences peureux qui donnent à la foi

salute, qui in vera Christi ecclesia nequaquam versantur.  
 (Alloc. *Singulari quadam*, 9 déc. 1854. *Encycl. Quanto*  
*conficiamur*, 15 août 1863. *Syllabus XVII*, 8 déc. 1864.)

<sup>1</sup> Protestantismus non aliud est quam diversa veræ ejusdem  
 christianæ religionis forma, in qua æque ac in Ecclesia ca-  
 tholica Deo placere datum est. (*Encycl. Hostis et nobiscum*,  
 8 déc. 1849. *Syllabus XVIII*, 8 déc. 1864.)

l'apparence d'une faiblesse et presque d'un vice.

Voilà pourtant où nous en sommes, Messieurs, et ce qui m'oblige à vous dire que le chrétien doit confesser sa foi avec courage. « Il faut croire du fond du cœur, dit l'Apôtre, c'est le commencement de la justice, mais pour être sauvé il faut confesser la vérité. *Corde creditur ad justitiam, ore autem fit confessio ad salutem*<sup>1</sup>. » Or le chrétien, qui tient à faire honneur à son nom et à sa vocation, confesse la vérité en souffrant pour elle, en se séparant résolument de ceux qui la combattent, en revendiquant publiquement ses droits.

Croire en Jésus-Christ et souffrir pour lui, telle est la destinée du chrétien. Le maître l'a prévenu : « Tout le monde te haïra à cause de mon nom. *Odio eritis omnibus propter nomen meum*<sup>2</sup>. » Mais en même temps, comme il faisait appel à la noble fierté du cœur chrétien ! comme il relevait notre courage lorsqu'il disait : « Qui n'est pas franchement avec moi est contre moi<sup>3</sup>, qui me confessera devant les

<sup>1</sup> *Epist. Rom.*, cap. X, 10.

<sup>2</sup> *Matth.*, cap. XII, 22.

<sup>3</sup> Qui non est mecum contra me est. *Matth.*, cap. XII, 30.

« hommes je le confesserai devant mon père <sup>1</sup>. » Appuyé sur cette promesse le chrétien porte haut un front qui ne rougit pas de l'Évangile <sup>2</sup>. Il brave les mépris, les outrages, la persécution, assuré qu'il est que tout cela tournera à sa gloire et à son bonheur. On l'accuse d'ignorance et de folie : qu'importe, il sait qu'il est fils du jour et non de la nuit et des ténèbres <sup>3</sup>, que la folie dont il est atteint est la sagesse même de Dieu <sup>4</sup>. On incrimine ses intentions et sa bonne foi ; qu'importe, il est heureux du témoignage que lui rend sa conscience. On l'écarte à dessein de la vie publique comme pour le punir de ses croyances ; qu'importe, il préfère une noble obscurité aux honneurs qu'on ne doit qu'à des accommodements qui sentent l'apostasie. Un jour, peut-être, la rage des méchants demandera, pour s'assouvir, la vie du chrétien ; qu'importe, pour qui vit de la vérité, mourir est une bonne fortune.

<sup>1</sup> Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram patre meo. *Matth.*, cap. X, 32.

<sup>2</sup> Non erubesco Evangelium. (*Epist. Rom.*, cap. I, 16.)

<sup>3</sup> Non sumus noctis neque tenebrarum. (I *Epist. Thess.*, cap. V, 5.)

<sup>4</sup> Quod stultum est Deo sapientius est hominibus. (I *Epist. Cor.*, cap. I, 25.)

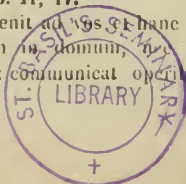
En attendant ce jour suprême, le chrétien ne cherchera ni à s'effacer, ni à se faire oublier par des complaisances qui le rapprocheraient des ennemis de la vérité. Il est plein de pitié, de tendresse et d'égards pour ceux qu'aveuglent l'ignorance et les préjugés ; il leur prodigue ses avertissements, ses prières, ses larmes : tous les témoignages d'un amour semblable à celui du Dieu qui vint, ici-bas, se mettre à la poursuite des brebis égarées. Mais les plaisants sacrilèges, les impies de profession, les hommes de parti pris qui, non contents du déshonneur personnel de l'incrédulité, cherchent à la répandre autour d'eux, le chrétien les bannit de son intimité, il se refuse à leur dire : mon ami ; il leur interdit l'entrée de son foyer domestique, il les frappe d'une excommunication qui sépare leur vie de la sienne. Il est sans miséricorde surtout pour leurs livres, et, puisqu'il n'y a plus de justice qui les étouffe à leur naissance, il ne veut pas qu'ils souillent jamais ni ses mains, ni ses yeux, qu'ils approchent jamais ni sa femme, ni ses enfants. Il respecte l'interdiction dont les a frappés l'Église et répète à tous ceux qu'il aime cette parole du Seigneur : « Le jour où tu man-

« geras de ce fruit, tu mourras de mort : *In*  
 « *quocumque enim die comederis ex eo morte*  
 « *moriaris* <sup>1</sup>. »

Êtes-vous tentés, Messieurs, de l'accuser d'une fanatique intolérance? Eh bien, écoutez ceci : « — S'il vient à vous un homme qui vous  
 « apporte une autre doctrine que celle du Verbe  
 « fait chair, ne le recevez pas dans votre maison,  
 « ne lui dites pas : — bonjour, car celui qui lui  
 « dit : bonjour, prend part à la malice de ses  
 « œuvres <sup>2</sup>. » Celui qui a dit cela, ce n'est pas saint Paul, le rude prédicateur de la foi, c'est saint Jean, l'apôtre de la douceur et de l'amour chrétien. Sachez, Messieurs, que la charité n'exclut pas les saintes rigueurs que commandent le salut de la vérité et l'amour du bien public. Si bienveillant et libéral que soit un chrétien, il ne consentira jamais à ces fusions honteuses dont nous avons malheureusement trop d'exemples sous les yeux, et si, d'aventure, il est appelé à devenir par son suffrage le complice de ceux

<sup>1</sup> *Gen.*, cap. II, 17.

<sup>2</sup> Si quis venit ad vos habens doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec AVE ei dixeritis. Qui enim dicit illi AVE communicat operibus ejus malignis. (*II Epist. Joan.*, 10.)





qui veulent offrir des palmes à un représentant de l'impiété, il refuse son suffrage ; si l'impie triomphe, il s'en va ; il s'en va le cœur plein d'une généreuse indignation ; il s'en va disant : « Je n'ai plus rien à faire là où l'esprit humain se déshonore, se souille, se renie lui-même, là où la langue s'avilit. » Il s'en va ; et pendant que les mécréants persifflent son courage, les honnêtes gens s'écrient : « Noble vieillard, tu as bien fait, il est des retraites glorieuses à l'envi des plus glorieuses victoires <sup>1</sup>. »

Venger la vérité par d'honnêtes mépris et se mettre soi-même à l'abri de la contagion de l'erreur ce n'est pas assez, Messieurs. La confession de la vérité, nécessaire à notre salut, veut encore que nous revendiquions publiquement les droits de la vérité. S'il ne nous est pas permis de lui assurer le triomphe absolu qu'elle mérite, nous devons au moins réclamer pour elle une liberté qu'on n'épargne pas à l'erreur.

<sup>1</sup> L'Académie ayant reçu dans son sein M. Litré, M. Litré, M. Dupanloup, évêque d'Orléans, qui avait signalé les doctrines matérialistes du candidat, s'est retiré en déclarant, par une admirable lettre, qu'il ne voulait plus faire partie de l'Académie. L'orateur fait allusion à ce fait. (*Note de l'éditeur.*)

Le chrétien ne se résignera donc pas à l'écrasement, mais il saura faire connaître à qui de droit les légitimes émotions de sa foi alarmée, et demander à être enseigné comme il doit et veut être enseigné. S'il sait parler, il parlera; s'il sait écrire, il écrira; s'il ne sait que pétitionner, il pétitionnera. Il parlera, il écrira, il pétitionnera, jusqu'à ce que la justice, si elle existe encore, fasse droit à ses réclamations, ou jusqu'à ce que la force les étouffe. Alors il n'a plus rien à faire, l'heure est à Dieu, c'est à lui de se montrer par ces coups qui vengent et relèvent les opprimés.

Messieurs, vous m'avez compris, j'en ai l'assurance, et si, en vous disant ce que vous devez être, j'ai accusé quelques défauts dans votre attitude vis-à-vis de la vérité, vous m'avez pardonné. C'est la cause publique que je plaide, vous le savez, et la cause publique, à cette heure, se résume tout entière en ce grave avertissement: — Le temps est venu de croire tout ce qu'il faut croire, si l'on ne veut s'exposer à ne plus rien croire, d'être chrétien tout à fait ou de n'être plus rien. — Dieu, sa providence, ses jugements, l'âme, le devoir, la vertu, la vie



---

future, toutes ces choses sacrées, qui peuvent seules arrêter les malfaiteurs en travail de ruine sociale, ne seront sauvées que si vous opposez à des négations radicales des affirmations radicales. Or ces affirmations radicales, les voici : L'unique source de la vérité, c'est Dieu. — Les vérités chrétiennes priment toutes les vérités. — Nous devons confesser courageusement les vérités de la foi chrétienne. — Tenez-vous à ces affirmations, Messieurs, embrassez la vérité ; c'est la vérité qui commencera votre délivrance. *Veritas liberabit vos* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Joan.*, cap. VIII, 32.

---



# DEUXIÈME CONFÉRENCE

---

L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS

---

LE CHRÉTIEN ET LE DEVOIR



## DEUXIÈME CONFÉRENCE

---

### L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS

---

#### LE CHRÉTIEN ET LE DEVOIR

MESSEIGNEURS <sup>1</sup>, MESSIEURS,

Auprès de la formule radicale qui pervertit la notion du vrai et livre l'homme à l'esclavage de l'erreur, vient se placer immédiatement, et par un mouvement logique de la pensée, la formule radicale qui pervertit la notion de la justice et du devoir et livre l'homme à l'esclavage de ses intérêts et de ses passions. Ces deux formules ne sont pas simplement, l'une à l'égard de l'autre, dans une position parallèle, ce serait trop peu dire ; mais celle-ci est le corollaire obligé de celle-là. Quand on a posé en principe, dans l'ordre spéculatif, que la raison est

<sup>1</sup> Etaient présents à la Conférence : Monseigneur Guibert, archevêque de Paris, Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, Monseigneur Jeancard, évêque de Cérème.

l'unique source du vrai et que l'homme fait la vérité de ce qu'il croit, il va de soi que, passant à l'ordre pratique, on place le principe de toute justice, non au-dessus et en dehors de l'homme, mais dans l'homme lui-même, et qu'on dise que l'homme *fait la bonté de ce qu'il aime*.

C'est à cette seconde formule du radicalisme que nous allons opposer aujourd'hui les affirmations chrétiennes touchant le *principe* et la *pratique du devoir*.

## I

Avant d'entreprendre le développement gradué des affirmations chrétiennes touchant le principe de la justice et du devoir, permettez-moi, Messieurs, de donner à l'erreur quelques coups rapides qui l'écartent de notre chemin.

L'idée de justice et l'idée de devoir sont si intimement liées qu'on ne peut abaisser la première sans abaisser la seconde. Lors donc que j'entends affirmer que le principe de la justice ne saurait être au-dessus et en dehors de l'homme, qu'il est dans l'homme même, que

*l'homme fait la bonté de ce qu'il aime*, je crois pouvoir dire : c'en est fait du devoir.

Dans ces conditions de la justice, en effet, le devoir devient indéterminable, parce qu'il échappe à toute règle universelle et constante. Il n'y a rien d'absolu dans l'homme, si on isole sa nature pour la réduire à ses propres forces, et les manifestations contingentes de sa conscience, c'est-à-dire ses vues, ses appréciations, ses jugements sur la moralité des actes humains, peuvent varier à l'infini. Devenu indéterminable le devoir est inefficace, c'est-à-dire incapable de maintenir la vie dans les hautes et saines régions où elle prend sa dignité ; car, contingence pour contingence, l'intérêt et le plaisir seront toujours préférés au devoir. En définitive, l'homme, sans autre règle que lui-même, est tenté de croire que ce qui lui est dû, c'est le respect de ce qu'il appelle les fatalités de sa nature, que ce qu'il se doit à lui-même, c'est d'obéir à ces fatalités et d'éviter avec soin tout ce qui le gêne, le fatigue et le blesse. Et ainsi la morale indépendante verse, sinon par son principe même, au moins par ses conséquences fatales, dans le matérialisme pratique.

Ce matérialisme cherche des principes auxquels il se rattache. Ne croyant pas qu'il suffit de dire : « Les lois qui règlent les mœurs n'ont pas besoin de la sanction divine »<sup>1</sup>, il s'abaisse jusqu'à ces maximes brutales : « Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière, et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et accroître ses richesses, n'importe par quel moyen, et à satisfaire ses passions »<sup>2</sup>. Le droit consiste dans le fait matériel ; tous les devoirs des hommes sont un mot vide de sens, et tous les faits humains ont force de droit »<sup>3</sup>. Négation radicale de la justice et du devoir, voilà, en somme, où aboutissent les efforts des moralistes qui cherchent à isoler la justice et le devoir d'un principe supérieur à l'homme.

<sup>1</sup> *Morum leges divina haud egent sanctione...* (Alloc. *Maxima quidem*, 9 juin 1862. *Syllabus*, LVI, 8 déc. 1864.)

<sup>2</sup> *Aliæ vires non sunt agnoscendæ nisi illæ quæ in materia positæ sunt, et omnis morum disciplina honestasque collocari debet in cumulandis et augendis quovis modo divitiis ac in voluptatibus explendis.* (Alloc. *Maxima quidem*, 9 juin 1862. *Encycl. Quando conficiamur*, 10 août 1863. *Syllabus*, LVIII, 8 déc. 1864.)

<sup>3</sup> *Jus in materiali facto consistit, et omnia hominum officia sunt nomen inane, et omnia humana facta juris vim habent* (Alloc. *Maxima quidem*, 9 juin 1862. *Syllabus*, LIX.)



En vain, Messieurs, pour empêcher la conscience d'arriver à cette dernière extrémité, pour déterminer le devoir, le fixer et réclamer en sa faveur les efforts d'une lutte généreuse, on fera appel de l'homme à l'humanité, le principe de la respectabilité mutuelle qu'on invoque, pour servir d'appui à l'indépendance de la morale, peut être diversement interprété et appliqué, et les appétits humains, substitués fatalement à toute autre force motrice de la volonté, se divisent contre eux-mêmes. Il est facile de se tenir à cette orgueilleuse affirmation : — « la justice est toute dans l'humanité », quand les satisfaits, groupés autour d'un patron, à main ferme, peuvent contenir les appétits d'en bas ; mais lorsque dans la société, partagée en deux camps, vous verrez d'un côté les repus, de l'autre les faméliques, lorsque les uns diront : « nous voulons conserver ; » les autres, « nous voulons avoir ; » lorsque vous entendrez crier par ici : « on nous vole, » par là : « nous revendiquons, » et cela au milieu du carnage et du sang : où sera la justice, si toute justice vient de l'homme ? Où sera le devoir si, en vertu de ce principe, et les uns et les autres cherchent à retenir ou à prendre

ce qu'ils croient leur être dû ? Il n'y a pas deux réponses à ces deux questions. — La justice est du côté de la force, le devoir est de faire triompher la force.

Je ne suis pas, hélas ! devant une fiction, je suis devant une crise dont nous n'avons vu, je le crains bien, que la première explosion. Cette crise est commandée par ces maximes radicales : — le principe de toute justice est dans l'homme ; l'homme fait la bonté de ce qu'il aime. — Comment sommes-nous arrivés à ces maximes, Messieurs ? Non pas tout d'un coup, mais par une dégradation successive. Nous avons séparé l'honnêteté de la loi chrétienne, puis de toute religion, puis du plus simple spiritualisme, et, dans l'ordre moral comme dans l'ordre intellectuel, nous sommes tombés entre les bras des forces aveugles de la matière. Vous ne remonterez pas cette pente tout doucement et par degrés, entendez-le bien ; l'attraction d'en bas est trop forte. Abandonnez-vous à Dieu et, à quelque point que vous soyez de la pente, laissez-vous emporter dans les régions lumineuses et saintes où commandent les affirmations radicales du christianisme.

Contre qui croit et affirme que le principe de la justice est dans l'homme, le chrétien croit et affirme que le principe de la justice est en dehors et au-dessus de l'homme, en Dieu. Subsistant par lui-même, père de tout être, c'est Dieu qui possède, ordonne et mesure tous les droits; c'est lui qui en impose le respect par sa loi; obéir à sa *loi*, c'est le *devoir*. — La loi qui vient de Dieu est en Dieu. Ce n'est point chose vulgaire pour le chrétien, il la tient en haute estime, parce que, avant de descendre aux rivages de la nature et d'y déterminer le devoir, elle est grande, sainte, éternelle.

En Dieu, unité parfaite et nombre parfait; en Dieu qui engendre et produit sans multiplier sa nature; en Dieu, Père, Fils, Esprit-Saint, qui empêche l'unité de se diviser et le nombre de se confondre? Qui maintient dans une seule nature trois personnes distinctement subsistantes? Qui donne la même nature à ces trois personnes? Qui règle les rapports de cet être unique et de cette famille sacrée? — Une loi. — Et dans cet être unique, dans cette famille sacrée, où il y a tout un monde de perfections qui semblent se contrarier: l'éternité en présence du

temps, la simplicité remplissant les espaces, l'immutabilité ourdissant la trame variée des événements providentiels, la force et la douceur, la justice et la miséricorde, qui fait demeurer ensemble et se produire sans heurt et sans secousse toutes ces perfections ? Qui les unit dans un seul et même acte ? — Une loi. — Une loi éternelle, infinie, immanente, persistante, vivante, une loi qu'on ne peut distinguer de Dieu lui-même que par une fiction métaphysique.

Dieu est sa loi ; comment ne serait-il pas la loi des êtres qu'il crée, puisqu'ils tiennent de lui tout ce qui convient à leur nature ? Avant qu'ils soient, il les porte dans son concept éternel ; là ils reçoivent leur règle et leur mesure, et cette règle, cette mesure, c'est la loi éternelle, c'est-à-dire « la raison même de la divine sagesse dirigeant à l'avance les actions et les mouvements de tout ce qui peut être. *Lex æterna est ratio divinæ sapientiæ secundum quod est directiva omnium actionum et motionum* <sup>1</sup>. »

Le concept divin, type de toutes les existences et règle de leurs mouvements, éclate sous la pression d'un amour infini. Dieu produit le

<sup>1</sup> Summa Theol. sancti Thomæ. 1<sup>o</sup> 2<sup>æ</sup> Quæst., XCIII, a 1, in G.

temps, l'espace, l'armée innombrable des créatures, et voilà que des lois savantes en dirigent les harmonieux bataillons. Les astres se sou- tiennent dans les espaces et parcourent, sans fléchir, la ligne qui leur est tracée, une force mystérieuse les tient unis sans qu'ils puissent jamais se confondre, et leurs incorruptibles lumières se croisent sans se blesser ; c'est leur loi. Les atômes s'appellent et tantôt plus pressés et plus fermes, tantôt moins pressés et plus souples, ils forment les corps impénétrables qui servent aux êtres vivants comme de marche- pied, ou bien les ondes mobiles que traversent mille et mille mouvements, où respirent mille et mille vies ; c'est leur loi. Les germes tra- vaillent dans une terre féconde, les tiges timides attendent les premiers baisers du soleil, les premières caresses de la brise, les premières gouttes de la rosée, les feuilles se développent, les fleurs s'entrouvrent, les fruits mûrissent, les semences se dispersent, les troncs s'affer- missent, les rameaux s'étendent, les plantes vivent un jour, une année, des siècles entiers ; c'est leur loi. Au milieu de ces êtres imparfaits que le sol étreint, l'animal va et vient d'un

libre mouvement, il cherche sa pâture, choisit sa compagne, reproduit sa vie, nourrit et oublie bientôt les siens, pour recommencer une famille quand la saison des amours sera revenue ; c'est sa loi. Les chastes abeilles se rassemblent sous un toit de chaume, alertes au même travail, elles entourent d'honneur et de services celle que la nature leur a donnée pour reine, elles ébauchent pour des êtres meilleurs et plus parfaits les formes d'une société et d'un gouvernement ; c'est leur loi. Tout est, tout se meut, tout vit, comme une note de cette harmonie universelle dont nous ne connaissons bien la marche savante que lorsque nous serons élevés, un jour, au dessus du temps et des espaces créés. Enfin tout est soumis à des lois qui ne sont que des manifestations de la raison divine, de la loi éternelle.

Et l'on voudrait que l'homme, la plus belle partie du monde, fût soustrait à toute loi ! Ah je comprends ! cela doit être si la nature est par elle-même et si l'homme n'est dans la nature que le résultat d'une combinaison fatale de molécules et de forces ; mais le chrétien repousse avec horreur cette abjecte origine. II

sait, il croit, il confesse que Dieu a fait l'homme à sa ressemblance, c'est-à-dire qu'il a mis en lui une plus vive et plus parfaite empreinte de son être; qu'il l'a établi roi du monde inférieur que traverse son existence pour arriver à une patrie meilleure. Participant mieux que toutes les créatures à la nature de Dieu, l'homme doit mieux que toutes les créatures reproduire les mœurs et les perfections de son auteur, et il ne le peut qu'en recevant pour règle de ses devoirs, la loi divine d'une manière plus excellente, *excellentiori modo* : ainsi parle saint Thomas.

Cette plus excellente manière de recevoir la loi de Dieu consiste à la connaître et à l'accomplir librement, ce qui n'est pas dans le monde inférieur où les créatures subissent les exigences de la volonté divine, sans en avoir conscience et sans pouvoir s'y soustraire. Elles marchent en aveugles ; l'homme voit la loi qui le conduit <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Animalia irrationalia participant rationem æternam suo modo, sicut et rationalis creatura, sed quia rationalis creatura participat eam intellectualiter et rationaliter, ideo participatio legis æternæ in creatura rationali proprie lex vocatur (Summa Theol. sancti Thomæ, 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> quæst. XCI, ad 3.)*



Où la voit-il, Messieurs ? Au sommet de son âme, sur la montagne sainte où Dieu promulgue le premier code des actes humains. « La raison, dit saint Thomas, est la règle et la mesure de nos actions *Regula et mensura actuum humanorum est ratio* <sup>1</sup>. » C'est elle qui s'élève jusqu'à la contemplation des vérités premières, les unit, les féconde et se fait une famille intellectuelle des conclusions qu'elle a laborieusement enfantées; c'est elle aussi qui dirige, dans l'ordre moral, tous les mouvements de notre âme, endigue son activité et lui impose des barrières qu'elle ne peut ni franchir, ni rompre sans crime. Considérée à ce point de vue, la raison s'appelle d'un nom vénérable que vous avez déjà prononcé au dedans de vous-même: la conscience.

La conscience ! voilà, Messieurs, la première promulgation de la loi de Dieu. Plus profond et plus sûr dans son action que les législateurs humains, Dieu affiche sans bruit et sans éclat ses décrets éternels ; il les affiche sur une impérissable substance, où ils sont à l'abri de la dent féroce du temps. L'acte qui nous fait être des

<sup>1</sup> *Summa Theol.* quest. XC, in G.



hommes nous intime une loi sainte et inviolable dont nous ne pouvons pas lire tout de suite les chapitres ; mais quand les yeux de notre raison sont ouverts, aussitôt nous connaissons la règle de notre vie. En attendant, « elle est promulguée par le fait même de son « insertion au livre incorruptible de notre âme. « *Lex divina promulgatur eo ipso quod Deus eam « mentibus hominum inseruit naturaliter cognos- « cendam* <sup>1</sup>. »

La conscience, loi première, est aussi la loi universelle. Le plus illettré des mortels peut comprendre ce qu'elle dit. Quelquefois, même, c'est parce que l'homme est illettré, parce que la science n'a pas dépravé sa naïve honnêteté, qu'il est plus propre à comprendre les leçons intimes qui lui apprennent ce qui est bien et ce qui est mal, plus docteur que tous les docteurs dans le droit intérieur qui régit l'humanité.

Loi première et universelle, la conscience est la loi perpétuelle. Nous la voyons, nous l'entendons au dedans de nous-mêmes. Tous les peuples

<sup>1</sup> *Summa Theol.* sancti Thomæ. 1<sup>a</sup> 2<sup>o</sup> quæst. XC, ad 1,

l'ont vue et entendue. Les gentils eux-mêmes, dont nous connaissons la lamentable histoire, les gentils étaient instruits par ce code mystérieux. « N'ayant point, dit l'apôtre, de loi extérieure, comme le peuple juif, ils faisaient naturellement les œuvres de la loi, ils étaient leur propre loi. *Gentes quæ legem non habent naturaliter ea quæ legis sunt faciunt, ipsi sunt sibi lex*<sup>1</sup>. » Nous pouvons couvrir, ici-bas, la lettre sainte que Dieu a gravée dans nos âmes des immondices de l'iniquité; nous pouvons étouffer, dans les bruits et l'ivresse d'une vie agitée, les sacrés rugissements de l'oracle qui nous enseigne le bien et le mal; mais l'heure viendra de notre étonnement et de notre honte. La main de la justice divine ravalera les parois souillées où la loi était écrite; une voix formidable dominera tous les cris de nos passions, et nous verrons, nous entendrons, alors, les révélations de la conscience.

Puisque la conscience est la loi première, la loi universelle et populaire, la loi perpétuelle, il est donc juste de dire qu'il faut agir selon sa

<sup>1</sup> *Epist. Rom.*, cap. II, 14.

conscience, suivre la dictée de sa conscience, faire comparaître ses actions au tribunal de la conscience. La conscience a pour fonction de déterminer et de fixer le devoir. Toutefois, nous l'avons vu plus haut, ce n'est pas en vertu d'une autorité propre et originale qu'elle peut exercer cette fonction dans notre vie. Les appétits réclameraient contre elle, étant de la même source qu'elle ; mais la conscience a le droit de se tenir fière et hautaine devant le peuple des appétits, et de refuser de se confondre avec lui, parce qu'elle détermine et fixe le devoir en vertu de la loi éternelle, dont elle n'est qu'une manifestation créée.

Faut-il s'en tenir à cette manifestation, Messieurs ? — A cette question les philosophes qui veulent demeurer dans les rivages de la nature répondent : — « Oui, soyons des hommes de conscience ; cela suffit. » Je ne contredirai pas à cette noble maxime : — Soyons des hommes de conscience ; mais je veux qu'on l'entende au sens chrétien. Or, Messieurs, la conscience du chrétien lui commande de se soumettre à toute manifestation extérieure de la loi divine, ayant pour but de suppléer aux imperfections et aux

défaillances de la lumière intérieure qui éclaire notre vie morale. Parmi les vérités qu'il croit et qu'il confesse, il en est une qui contient le grand mystère de ses destinées. Il se sait appelé à la pleine vision et à la pleine possession de Dieu, et il comprend que, pour mettre d'accord sa vie avec ce but si élevé au-dessus des aspirations et des forces de la nature, il lui faut une manifestation de la loi éternelle plus haute, plus pressante, plus efficace, que toutes les manifestations naturelles. N'eût-il pas cette conviction, instruit par le journal de sa propre conscience autant que par l'histoire de la conscience universelle, il appellerait encore Dieu au secours de sa propre loi.

La conscience n'est ni fausse ni corrompue par elle-même; mais elle est entourée d'ennemis qui cherchent à faire fléchir sa rectitude et à lui ravir l'honneur de sa virginité. — Une verge de fer sort droite et ferme des mains de l'ouvrier, un bras robuste peut la tordre jusqu'à la rompre; une fille honnête aime plus que tout le monde sa virginale pudeur, un débauché peut la séduire par de fausses promesses, ou lui infliger, de force, une irréparable souillure; ainsi de la

conscience. Il y a mille bras tendus vers elle, mille débauchés qui l'assiègent : suggestions de l'esprit de ténèbres, fascination des créatures et du monde, ignorance, illusions, convoitises, instincts dépravés, penchants abjects, voilà les ennemis de la conscience, devenus plus terribles depuis que nous avons perdu sur nous-mêmes le royal pouvoir que nous tenions de la justice originelle. Sous les coups de ces ennemis, une conscience a succombé, puis une autre et une autre encore, de proche en proche les défections se sont multipliées à ce point que Dieu a laissé l'homme se livrer tout entier à la perversité de ses appétits <sup>1</sup>. Le ciel de la conscience humaine s'est couvert de ténèbres et les peuples aveuglés ont appelé bien ce qui était mal, mal ce qui était bien. Ils ont marché, sans relâche, dans cette nuit d'iniquité. Mais qui marche vit encore et garde l'espérance d'arriver à son but. A la fin, désespérés, ils ne marchaient plus ; ils étaient assis dans l'ombre de la mort, selon l'énergique parole de l'Écriture, *in umbra mortis sedent*.

<sup>1</sup> Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum, in immunditiam (*Epist. Rom.*, cap. I, 24.)

Ah ! Messieurs, en face de ce lamentable spectacle, qui ne comprend la foi du chrétien ? Il croit que Dieu est venu en aide à la conscience ainsi maltraitée par ses ennemis, et il invoque, en faveur de sa croyance, la gloire de Dieu et les plus chers intérêts de l'homme. Oui, comme Dieu a parlé pour redresser la raison, il a parlé pour redresser la conscience, et avec quelle solennité ! C'était au désert ; le peuple hébreu couché dans la poussière attendait Moïse que le Seigneur avait appelé, le tonnerre grondait, les éclairs fendaient la nuit sombre, le Sinaï abreuvé de gloire chancelait comme un homme ivre, les échos de la solitude étaient pleins de bruits mystérieux, et la plume ardente des chérubins traçait, sur des tables de pierre, les commandements de Jéhovah. Ces commandements étaient un tableau où la conscience pouvait se lire tout entière. Adorer Dieu, n'avoir point d'autre maître que lui, l'aimer, respecter son nom sacré, s'appliquer au culte de sa majesté sainte, honorer les chefs de la famille, être juste et chaste en ses actions et ses désirs, véridique en ses paroles, — la conscience avait déjà dit toutes ces choses ; mais il importait

que, troublée par les sens, elle les entendit venir du dehors, pour prévenir le mortel assoupissement qui menaçait le genre humain

Cependant cette manifestation de la loi divine était un privilège, et le peuple juif ne pouvait prétendre à la perpétuité de ce privilège. Rompu, dispersé parmi les nations, il répondait mal, quelle que fût dans les derniers temps l'ardeur de son prosélytisme, au vœu qu'exprimait le prophète quand il s'écriait : « Établissez  
« donc, Seigneur, un législateur sur les peuples  
« afin qu'ils sachent qu'ils sont hommes. *Cons-*  
« *titue, Domine, legislatorem super eos ut sciant*  
« *gentes quoniam homines sunt* <sup>1</sup>. » Mais arrière l'exclusion ! Arrière le privilège ! Le législateur est venu, les siècles antiques se sont arrêtés près de son berceau et prosternés à cette parole : « Le Verbe s'est fait chair : *Verbum*  
« *caro factum est.* » Le Verbe s'est fait chair et, par la bouche de sa chair, il a enseigné au monde la doctrine de son père, et, de la bouche de sa chair, il a fait descendre, sans éclairs et sans foudres, la loi nouvelle, la grande loi, la loi

<sup>1</sup> Psal. IX.



parfaite, la loi du chrétien. O loi admirable ! dans quelles profondeurs elle va, sur quels sommets elle s'élève, quels horizons elle embrasse, avec quelle splendeur et quelle fermeté elle détermine le devoir ! La conscience du chrétien dit : oui, à toutes ses prescriptions, mais elle se sent incapable de les concevoir d'elle-même. Ce que cette loi sacrée et immaculée demande, pour Dieu et pour les hommes, ce n'est pas la petite justice et l'étroit amour de la nature, c'est la grande justice et l'immense amour de la grâce. Notre âme voit en elle le devoir à son point suprême. Elle est illuminatrice. *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos*<sup>1</sup>. Chacun des rayons qu'elle lance nous provoque à un plus grand bien. A celui qui voudrait n'être qu'un citoyen irréprochable aux yeux de la société, elle dit : — plus haut ! plus haut ! jusqu'à cette honnêteté radicale qui, non contente de faire le juste, s'abstient de concevoir l'injuste. A celui qui veut n'être qu'honnête elle dit : — plus haut ! plus haut ! jusqu'à la multiplication, jusqu'à l'abondance des bonnes

<sup>1</sup> Psal. CXVIII.



œuvres. A celui qui veut n'être que grand en bonnes œuvres elle dit : — plus haut ! plus haut ! jusqu'à la perfection, jusqu'à la ressemblance du Dieu qui veut que nous soyons saints, parce que lui-même est saint.

Plus haut ! plus haut ! pourquoi, Messieurs, cet impérieux commandement ? — Pourquoi ? Parce que la loi de Dieu est souveraine. Aucune loi n'a d'autorité qu'autant qu'elle la consacre. Toutes les fières puissances qui croient régler le monde sont bientôt jetées à bas, dès que la loi de Dieu cesse de protéger leur fragile existence. Elle est souveraine ! aucune loi ne la contrôle, elle contrôle toutes les lois. Nulle volonté humaine ne peut faire d'ordonnance qui ne soit réprouvée et maudite, dès qu'elle est en contradiction avec la loi de Dieu. Elle est souveraine ! elle résiste aux prétentions des législateurs capricieux qui voudraient ériger leurs mœurs en droit public, et aux agitations qu'ils se donnent pour dompter la conscience des peuples. Dussent les hommes séduits tomber à genoux devant les vices couronnés, comme pour les consacrer par une solennelle humiliation, il se rencontrera bien quelque part un chrétien

fort et libre, vrai représentant de la loi de Dieu, qui fera resplendir la lumière de la conscience, aux yeux du genre humain, et tirera de sa poitrine ce cri généreux de Jean-Baptiste : *Non licet*. Cela n'est pas permis. Elle est souveraine ! Elle plane au-dessus des coutumes dépravées dont le monde voudrait faire le code des mœurs humaines, et, pendant que nos lâchetés laissent s'établir cette loi de corruption, la loi de Dieu ne cesse de crier par la bouche des vrais chrétiens. « Que le droit se fasse et que le monde péricule. *Fiat jus et pereat mundus.* »

Les législations humaines varient comme les races, le temps et les événements ; la loi de Dieu est invariable. Elle a été confiée à l'Église, et l'Église la conserve comme elle conserve la vérité. Elle en assure l'exécution par ses décrets organiques et disciplinaires, comme elle fixe le sens des propositions de foi par ses décrets doctrinaux. Comme il faut croire ce que l'Église dit de croire, il faut faire ce-que'elle dit de faire ; comme l'Église est la colonne et le fondement de la vérité, elle est la maîtresse souveraine des mœurs chrétiennes.

O Dieu ! vraie et unique source de la justice,

le chrétien vous adore dans votre loi sainte, lumineuse, souveraine, inaltérable ; obéir à cette loi, c'est pour lui le devoir. Comme vous lui dites le bien qu'il faut faire, vous lui direz le bien qu'il a fait ; principe du devoir, vous en êtes aussi le juge. Tous nous serons un jour manifestés devant votre tribunal, où chacun soumettra à votre rigoureuse et impartiale sentence la somme entière de ses œuvres <sup>1</sup>. Et si vous êtes content de nous, vous nous ouvrirez votre sein, où nous nous plongerons pour nous enivrer d'éternelles délices. Principe du devoir, juge du devoir, vous en êtes encore la récompense, la récompense grande, grande au delà de tout espoir. « *Ego ero merces tua magna nimis* <sup>2</sup>. »

## II

Cette affirmation chrétienne<sup>1</sup> : Dieu est le principe, le juge, la récompense du devoir, dé-

<sup>1</sup> Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum. (II Epist. Cor., cap. V, 10.)

<sup>2</sup> Genes., cap. XV.

termine le caractère de notre action dans la pratique du devoir. Il s'agit de mettre notre vie en conformité avec la volonté de Dieu manifestée par sa loi, de nous préparer à subir une dernière et décisive confrontation de nos actes avec cette volonté, de nous rendre dignes, par le bien qui est en nous, de prendre possession du bien suprême. D'où, Messieurs, cette première maxime : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice : *quærite primo regnum Dei et justitiam ejus*<sup>1</sup>. » Et parce que le royaume de Dieu souffre violence, parce que la justice rencontre partout des oppositions, le chrétien conclut à l'effort, à la lutte ; sa vie est une guerre. « *Militia est vita hominis*<sup>2</sup>. »

Le radicalisme, qui nie la justice du dehors et accorde à l'homme le souverain arbitrage de ses actions, prétend nous grandir ; en réalité, il nous abaisse et nous prépare à toutes les lâchetés. L'homme, principe de la justice, s'occupe de lui-même beaucoup plus que des autres, cela va de soi, et, bientôt aveuglé par ses appétits, il transporte tous les droits à ce qu'il

<sup>1</sup> *Matth.*, cap. VI, 33.

<sup>2</sup> *Job.*, cap. VIII, 1.

appelle les fatalités de sa nature. N'ayant de compte à rendre qu'à lui-même, il est facilement et promptement satisfait. N'attendant pas d'autre récompense de sa justice que son propre contentement, il le recherche, d'instinct, dans ceux des biens qui, finissant avec sa vie, lui procurent les plus fortes émotions. Pour cela il n'a pas besoin d'effort ni de lutte; il n'a qu'à suivre ses pentes.

Un grand lutteur, aujourd'hui martyr de la justice qu'il a défendue contre les passions contemporaines, avertissait naguère le monde, dans une lettre fameuse qui prend, en face des événements actuels, le caractère d'une prophétie : « Soustrait aux lois de la vraie justice, disait-il, l'homme ne peut avoir d'autre but que d'amasser et d'accumuler des richesses, que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de servir ses intérêts <sup>1</sup>. » Ces paroles sont

<sup>1</sup> Verum equis non videt, planeque sentit, hominum societatem religionis ac veræ justitiæ vinculis solutam nullum aliud profecto propositum habere posse, nisi stipem comparandi, cumulandique opes, nullamque aliam in suis actionibus legem sequi, nisi indomitam animi cupidatem inserviendi propriis voluptatibus et commodis. (Encycl. *Quanta cura*, 8 déc. 1864.)

le commentaire de cette forte pensée de l'Écriture : « *Quorum finis interitus et quorum deus venter est* <sup>1</sup>. » Ces deux choses se tiennent : là où la mort est la fin de tout, c'est le ventre qui est Dieu.

Ici, Messieurs, permettez-moi une observation qui n'est pas à notre honneur. Avant que nos âmes eussent été réveillées par les coups de la justice divine, notre vie n'était-elle pas toute de mollesse? Faisons-nous d'autres efforts que ceux qui tendaient à nous assurer la richesse et le plaisir à outrance? Les sciences, les arts, la littérature, n'étaient-ils pas les complices de l'universelle conspiration de l'intérêt, du bien-être et de la volupté contre le devoir? Pour nous endormir, les conteurs, que nous écoutions trop volontiers, ne s'appliquaient-ils pas à peindre les hommes sous les couleurs du fatalisme, à les faire penser, agir, vivre, absolument comme si la liberté morale et la responsabilité n'existaient pas? Les principes radicaux nous épouvantent, à cette heure; mais avant de prétendre à l'honneur de devenir le

<sup>1</sup> *Epist. Philipp*, cap. III, 19.

code de nos mœurs n'en étaient-ils pas simplement la brutale traduction? Ah! Messieurs, nous avons compromis, presque perdu la sainte cause du devoir; nous ne pouvons plus la sauver maintenant qu'en pratiquant le devoir à la chrétienne.

Or le chrétien sent que la mollesse est ennemie du devoir, et que, pour conformer sa vie aux règles de la justice, pour se préparer à subir une dernière et décisive confrontation des actes humains avec la volonté de Dieu, pour se rendre digne, par la pratique du bien, de la possession du bien suprême, il faut lutter jusqu'à la violence. Tant d'ennemis nous assiègent qu'il semble que la vertu soit à chaque instant à l'agonie; d'où ces énergiques paroles de l'Écriture, qui nous poussent aux réactions viriles: « Agissez en hommes, soyez forts; combattez pour la justice comme un malade dont la vie s'échappe combat afin de la conserver. *Viriliter agite, confortamini, pro justitia agonizare.* Combattez toujours: dès que vous avez mis la main à la charrue, dont le soc creuse les pénibles sillons où doit germer la semence des bonnes œuvres, allez devant vous, ne regardez jamais



« en arrière <sup>1</sup>. Lutte jusqu'au sacrifice de ce qui  
 « vous est cher. Si votre œil droit et votre main  
 « droite vous scandalisent, arrachez-les, coupez-  
 « les et jetez-les loin de vous <sup>2</sup>. » La nature, in-  
 dulgente pour elle-même, s'effraie de ces durs  
 commandements ; mais le chrétien étouffe ses  
 gémissements, pour porter du côté de l'ennemi  
 sa vigilance et ses efforts.

L'ennemi, c'est l'antique serpent dont la haine  
 est devenue d'autant plus vive et plus profonde  
 que Dieu a fait à l'homme de plus grands hon-  
 neurs, et lui a promis de plus grands biens.  
 Parmi ceux qui se piquent de quelque philoso-  
 phie, il y en a qui rient de cet invisible ennemi  
 comme d'un monstre fabuleux ; le chrétien croit  
 à son existence et à ses persévérantes hostilités.  
 Bon Dieu ! comment n'y croirait-il pas aujour-  
 d'hui, quand il vient d'avoir sous les yeux une  
 représentation de l'enfer. La haine de Dieu et  
 de tout ce qui est juste et saint, les impréca-  
 tions et les blasphèmes, l'amour systématique

<sup>1</sup> Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens  
 retro, aptus est regno Dei (*Luc.*, cap. IX, 62.)

<sup>2</sup> Quod si oculus dexter scandalizat te, erue eum et projice  
 abs te... Et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam, et  
 projice abs te. (*Matth.*, cap. V, 29, 30.)



et furieux, en même temps, de la destruction, l'orgie du mal, le feu, rien n'y manquait ; à ce point que ceux-là, même, dont les croyances s'étaient endormies depuis longtemps s'écriaient épouvantés : — *Mais c'est diabolique !* — Ils disaient bien, Messieurs ; le mal arrive parfois à des excès tels, que nous y voyons, jusqu'à l'évidence, l'action de cet implacable adversaire qui rôde sans cesse autour de nous, comme un lion, cherchant à dévorer<sup>1</sup>. Averti de sa présence, par la foi, le chrétien se tient en garde et lutte contre ses ruses, ses caresses, ses mensonges, ses illusions, ses promesses, ses menaces, ses attentats.

L'ennemi, c'est le monde, premier ministre de Satan au département de l'iniquité. Le monde, c'est-à-dire, au sens évangélique, cet ensemble de maximes perverses qui, si elles ne se déclarent pas ouvertement contre la loi de Dieu, tendent à ruiner son empire dans les âmes ; maximes qui consacrent la promiscuité des croyances et des religions ; maximes qui transforment la source de toute sainteté et de toute justice

<sup>1</sup> *Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret. (I Epist. Pet., cap. V, 8.)*

en une divinité débonnaire dont on peut, en tout temps et en tout état, espérer l'indulgence ; maximes qui caressent l'ambition, la cupidité et la sensualité ; maximes qui réduisent certains crimes aux proportions de fautes faciles à pardonner ; maximes qui transportent la patrie du bonheur sur cette terre passagère, et couvrent le ciel de tant d'ombres que l'âme affolée ne le peut plus voir ; maximes écrites dans des livres séduisants, qui flattent toutes les rêveries malsaines de l'imagination ; maximes mises en pratique par une foule fiévreuse dont le cri de ralliement inquiète, fait chanceler nos faibles cœurs : « Venez, très-chers, venez, la coupe du plaisir est remplie, c'est pour vous qu'elle déborde, venez, enivrez-vous. » Voilà le monde, Messieurs, le monde contre lequel le Sauveur a prononcé cet anathème : « Malheur au monde à cause de ses scandales <sup>1</sup>. » *Væ mundo à scandalis*. Le chrétien tremble devant cet anathème ; à aucun prix il ne veut être du monde. Entouré par les flots, il se débat contre le courant qui l'entraîne. Non-seulement il n'aime pas le monde, ni

<sup>1</sup> *Math.*, cap. XVIII, 7.

ce qui est dans le monde, mais à ceux qui, pour excuser leurs défaillances dans la vie chrétienne, l'invitent à des accommodements, à ceux qui sous le prétexte d'éviter les singularités disent : — « il faut bien faire comme tout le monde » — le chrétien répond : « je remplirai mes devoirs « envers tout le monde; mais je ne veux pas me « conformer au monde, cela n'est pas permis : « *Nolite conformari huic sæculo* <sup>1</sup>. »

Enfin, Messieurs, l'ennemi, c'est le peuple des passions ; peuple famélique, avide d'honneurs, de biens et de jouissances, déchaîné dans la nature depuis que l'humanité a perdu la grâce souveraine qui le contenait à l'origine. Il demande, il importune, il exige, il veut être satisfait. Mille fois le chrétien répond à ses agitations, par cette impérieuse et sereine parole de son maître à la tempête : « Tais-toi, tais-toi ; *obmutesce* » et, mille fois, il se soulève de nouveau. C'est dans les régions inférieures de la nature que se font sentir ses plus fréquentes et plus terribles révoltes. Ses exigences deviennent, dans nos membres, une loi fatale qui milite

<sup>1</sup> *Epist. Rom.*, cap. XII, 2.

contre la loi de Dieu, et, poussé à bout, le chrétien s'écrie : « Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort<sup>1</sup> ? » Mais il faut le subir. La chair convoite contre l'esprit, vous le savez, Messieurs, sachez donc aussi que l'esprit du chrétien convoite contre la chair, *spiritus adversus carnem*<sup>2</sup>, et que toute sa vie se passe à la réduire. Là il ne lutte pas à l'aveugle, il ne frappe pas l'air ; il sait où vont ses coups<sup>3</sup>. Il enfonce la croix dans sa chair rebelle, il l'enfonce jusqu'à ce que la toute-puissance de la pénitence unie aux mérites de son Sauveur l'ait apaisée.

O vaillant athlète du devoir ! Qui donc te soutient dans le combat ? — Assurément, Messieurs, la lutte serait impossible si, pour résister à ses ennemis, le chrétien était réduit aux forces de sa nature. Mais, fortifié d'abord par le témoignage de sa conscience, il est fort de la présence de son Dieu qu'il ne quitte pas de

<sup>1</sup> Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis huius. (*Epist. Rom.*, cap. VII, 24.)

<sup>2</sup> Caro concupiscit adversus spiritum ; spiritus autem adversus carnem. (*Epist. Galat.*, cap. V, 17.)

<sup>3</sup> Ego sic curro, non quasi in incertum ; sic pugno, non quasi aërem verberans. (*I Epist. Cor.*, cap. IX, 26.)

l'œil de l'âme et qui lui crie au fond du cœur : « Courage ! courage ! bon et fidèle serviteur. » Il est fort de l'exemple de son maître qui marche devant lui, non sous une bannière de joie et sur une route de plaisir, mais sous un drapeau sanglant et sur des chemins où se croisent les ronces et les épines de la tribulation ; il est fort de l'entraînement des saints qui l'appellent sur les traces de Jésus et lui crient : « allons nous aussi mourir avec lui <sup>1</sup> ; » il est fort de ses espérances qui lui font voir, après les quelques jours de la tourmente terrestre, l'éternel poids de gloire que Dieu lui réserve dans le ciel <sup>2</sup> ; il est fort de la force même du Dieu de sa justice qui accourt aux cris de sa prière <sup>3</sup> et le revêt de l'armure de sa grâce ; il est fort de la vie de Dieu dont il se nourrit, en mangeant la chair et en buvant le sang du fils de l'homme, vraie vie du chrétien <sup>4</sup> ; il est fort même de ses chutes

<sup>1</sup> Eamus et nos ut moriamur cum eo. (*Joan.* cap. XI, 16.)

<sup>2</sup> Id enim, quod in præsentia est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (*II Epist. Cor.*, cap. IV, 17.)

<sup>3</sup> Cum invocarem exaudivit me Deus justitiæ meæ (*Psal IV.*)

<sup>4</sup> Nisi manducaveritis carnem filii hominis et hiberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. (*Joan.*, cap. VI, 54.)

et de ses défaites. Ah ! il est tombé le vaillant homme, plusieurs fois tombé ; mais, traversant d'un pas ferme la foule gisante des pécheurs, qui ne savent pas comment on se relève, quand on a ailli au devoir, il va se mettre à genoux aux pieds de celui qui lie et qui délie, il confesse ses fautes, il reçoit son pardon, il fait des promesses, et il sort de cette salutaire humiliation, plus défiant de lui-même, plus confiant en la miséricorde divine, plus amoureux du devoir et, plus résolu, afin de demeurer fidèle, à ne s'appuyer que sur Dieu.

Messieurs, voulez-vous savoir ce devient cet homme, baigné dans la lumière de la loi divine et fortifié dans les luttes du devoir, par la présence, l'exemple, les promesses, la grâce, la vie même de son Dieu ? — Je ne puis le peindre moi-même, il faut demander à l'Écriture des traits dignes de ses vertus. Le voici : *Ecce homo !* Il est couvert de plaies et de meurtrissures, témoignages glorieux de ses bons combats, mais sous ces plaies, sous ces meurtrissures, on reconnaît l'homme du devoir.

« Il adore Dieu, non des lèvres, comme le



« peuple charnel qui chantait des psaumes, et  
 « laissait aller au loin son cœur<sup>1</sup>, mais en esprit  
 « et en vérité.<sup>2</sup> Dieu l'entoure, le pénètre,  
 « habite en lui par sa grâce<sup>3</sup>. Dieu est la sève  
 « de sa nature transformée et lui communique  
 « la vie, comme la souche de vigne à ses ra-  
 « meaux<sup>4</sup>. S'il vit, il vit pour Dieu, s'il meurt,  
 « il meurt pour Dieu; qu'il vive, qu'il meure,  
 « il appartient au Seigneur<sup>5</sup>. Toutes ses ac-  
 « tions, même les plus vulgaires, sont faites  
 « pour la gloire de Dieu et en sa sainte pré-  
 « sence<sup>6</sup>. Il aime son Dieu à ce point que ni  
 « oppression, ni angoisses, ni faim, ni nu-  
 « dité, ni péril, ni persécution, ni glaive, ni  
 « mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni  
 « vertus, ni choses présentes, ni choses à venir,

<sup>1</sup> Populus hic labiis me honorat, cor autem ejus longe est à me. (*Matth*, cap. XV, 8.)

<sup>2</sup> Spiritus est Deus; et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. (*Joan.*, cap. IV, 24.)

<sup>3</sup> Veniemus et apud eum mansionem faciemus. (*Joan.* cap. XIV, 23.)

<sup>4</sup> Ego sum vitis, vos palmites. (*Joan.*, cap. XV, 5.)

<sup>5</sup> Sive enim vivimus, Deo vivimus; sive morimur, Deo morimur. Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus. (*Epist. Rom.*, cap. XIV., 8.)

<sup>6</sup> Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis : omnia in gloriam Dei facite. (*I Epist. Cor.*, cap. X, 31.)

« ni force, ni grandeur, ni profondeur, ni  
 « aucune autre créature ne pourront l'empêcher  
 « d'aimer<sup>1</sup>. Dieu est en lui ; il respecte son  
 « âme, tabernacle d'une si grande majesté ; il  
 « la préserve de toute souillure ; non content  
 « de ne pas vouloir le mal, il s'abstient même  
 « de le penser et fait en sorte que, dans ses  
 « actions, il n'y en ait pas la plus petite appa-  
 « rence<sup>2</sup>. Sa chair mortelle est pleine d'infir-  
 « mités, chaque jour la mort lui fait sentir sa  
 « dent inexorable ; mais parce que cette chair  
 « appartient au corps sacré du Christ<sup>3</sup>, parce  
 « que c'est un temple où habite l'Esprit saint  
 « et qu'il a marqué de son onction , le chrétien

<sup>1</sup> Quis ergo nos separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia ? an fames ? an nuditas ? an periculum ? an persecutio ? an gladius ?... Certus sum quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei... (*Epist. Rom.*, cap. VIII, 35, 38, 39.)

<sup>2</sup> Ab omni specie mala abstinete vos. (*I Epist. Thess*, cap. V, 22.)

<sup>3</sup> Membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus. (*Epist. Ephes.*, cap. IV, 39.)

<sup>4</sup> Membra vestra templum sunt Spiritus Sancti. (*I Epist., Cor.* cap. VI, 15.)

Templum Dei estis, et Spiritus sanctus habitat in vobis. (*I Epist. Cor.*, cap., III, 16.)



« ne veut pas qu'elle soit profanée <sup>1</sup>; il crucifie  
 « donc sa chair avec toutes ses convoitises<sup>2</sup>, il  
 « châtie son corps et le condamne à un saint  
 « esclavage <sup>3</sup>, afin de lui faire porter Dieu avec  
 « gloire <sup>4</sup>. Il faut que le corps soit pur dans  
 « les sens grossiers où s'agitent les passions,  
 « pur dans les nobles régions qui sont en com-  
 « merce plus intime avec la pensée ; que  
 « toutes ses paroles soient des paroles de  
 « vérité <sup>5</sup>, que, non-seulement il ne laisse  
 « échapper aucun discours mauvais<sup>6</sup>, mais pas  
 « même un mot oiseux<sup>7</sup>. Le salut de son âme  
 « est le bien suprême du chrétien, s'il venait  
 « à le perdre à quoi lui servirait de gagner le

<sup>1</sup> Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis ?  
 (*I Epist. Cor.*, cap. VI, 15.)

<sup>2</sup> Qui autem sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum  
 vitiis et concupiscentiis. (*Epist. Galat.*, cap. V, 24.)

<sup>3</sup> Castigo corpus meum et in servitutum redigo. (*I Epist. Cor.*,  
 cap. IX, 27.)

<sup>4</sup> Glorificate et portate Deum in corpore vestro. (*I Epist. Cor.*,  
 cap. VI, 20.)

<sup>5</sup> Sit sermo vester : est, est, non, non. (*Matth.*, cap. V,  
 37.)

<sup>6</sup> Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat. (*Epist.*  
*Eph.*, cap. IV, 29.)

<sup>7</sup> Omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, red-  
 dent rationem de eo in die iudicii. (*Matth.*, cap. XII, 36.)

« monde entier <sup>1</sup>? Il méprise donc les richesses  
 « et sachant que le temps passe vite, il ne les  
 « possède qu'avec crainte comme si elles  
 « n'étaient pas à lui <sup>2</sup>. Il se contente de ce que  
 « Dieu lui envoie <sup>3</sup>, et, s'il lui est permis d'être  
 « magnifique, il recherche avant tout l'abon-  
 « dance des bonnes œuvres <sup>4</sup>. Il se fait des  
 « trésors que la rouille ne peut pas ronger,  
 « que les voleurs ne peuvent pas enlever <sup>5</sup>.  
 « Aux hommes ses frères, il fait ce qu'il vou-  
 « drait qu'on lui fit à lui-même <sup>6</sup>; il ne se con-  
 « tente pas de respecter leurs droits, mais il  
 « est pour eux doux et humble de cœur ;

<sup>1</sup> Quid prodest homini si mundum universum lucretur animæ vero suæ detrimentum patiatur (*Matth.*, cap. XVI, 26.)

<sup>2</sup> Tempus breve est, reliquum est ut .. et qui emunt tanquam non possidentes sint, et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur (*I Epist. Cor.*, cap. VII, 29.)

<sup>3</sup> Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus. (*Epist. Heb*, cap XIII, 5. 9.)

<sup>4</sup> Ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum. (*II Epist. Cor.*, cap. IX, 8.) Divitibus hujus sæculi præcipe... bene agere, divites fieri in operibus bonis. (*I Epist. Tim.*, cap. VI, 18.)

<sup>5</sup> Thesaurizate vobis thesauros in cælo : ubi neque ærugo, neque tinea demolitur ; et ubi fures non effodiunt, nec furantur. (*Matth.*, cap. VI, 20)

<sup>6</sup> Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis (*Matth.*, cap. VII, 1 2.)

<sup>7</sup> Discite a me quia mitis sum et humilis corde. (*Matth.*, cap. XI, 29.)

« soumis à ceux qui le commandent, ennemi  
 « de la vaine gloire, exempt d'envie pour  
 « ceux qui sont au-dessus de lui<sup>1</sup>, compatissant,  
 « miséricordieux et généreux pour toutes les in-  
 « fortunes<sup>2</sup>, ne cherchant point ce qui est utile  
 « à lui-même mais à tous<sup>3</sup>, facile au pardon<sup>4</sup>,  
 « aimant d'un véritable amour de fraternité<sup>5</sup>,  
 « d'un amour patient et doux, humble et simple,  
 « désintéressé et dévoué<sup>6</sup>, d'un amour qui s'é-  
 « tend même à ceux qui le haïssent<sup>7</sup>. Il est fort  
 « dans la lutte, prudent comme le serpent  
 « dans les périls, simple comme la colombe  
 « dans ses rapports<sup>8</sup>. Bref, tout ce qui est vrai,  
 « tout ce qui est pudique, tout ce qui est juste,  
 « tout ce qui est saint, tout ce qui est ai-

<sup>1</sup> Non efficiamur vanæ gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes. (*Epist. Galat.*, cap. V, 26.)

<sup>2</sup> Estote benigni, misericordes, donantes invicem. (*Epist. Eph.*, cap. IV, 32.)

<sup>3</sup> Non quærens quod mihi utile est, sed quod multis. (*I Epist. Cor.*, cap. X, 17.)

<sup>4</sup> Dimittite si quid habetis adversus aliquem. (*Marc.*, cap. XI, 25.)

<sup>5</sup> Animas vestras castificantes in fraternitatis amore. (*I Epist. Petr.*, cap. I, 22.)

<sup>6</sup> *I Epist. Cor.*, cap. XII, passim.

<sup>7</sup> Diligite inimicos vestros. (*Matth.*, cap. V, 44.)

<sup>8</sup> Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ. (*Matth.*, cap. X, 16.)

« mable, tout ce qui fait la bonne renom-  
 « mée, il le pense, il le traduit dans ses  
 « actions, et le Dieu de paix est avec lui <sup>1</sup>  
 « Exemple de toutes les vertus, il en ré-  
 « pand autour de lui la lumière <sup>2</sup>; quand on le  
 « contemple on reconnaît en lui son maître,  
 « son roi, son sauveur; ce n'est plus lui qui  
 « vit, c'est Jésus-Christ qui vit en lui <sup>3</sup>. Ainsi  
 « il va, traversant, fidèle au devoir, les tribu-  
 « lations de la vie <sup>4</sup>. Pendant que l'homme ex-  
 « térieur s'affaïsse en lui, l'homme intérieur  
 « se renouvelle de jour en jour <sup>5</sup>, et quand la  
 « dernière heure arrive, il est prêt; ses reins  
 « sont affermis, la lampe ardente de ses bonnes

<sup>1</sup> De cætero... quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ... hæc cogitate... hæc agite et Deus pacis erit vobiscum. (*Epist. Philipp.*, cap. IV, 8, 9.)

<sup>2</sup> Ut sitis sine reprehensione in medio gentis pravæ et reversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo. (*Epist. Philipp.*, cap. II, 15.)

<sup>3</sup> Vivo, jam non ego vivo, vivit vero in me Christus (*Epist. Galat.*, cap. II, 10.)

<sup>4</sup> Qui placuerunt Deo, per multas tribulationes, transierunt fideles. (*Judith.*, cap. VIII, 22.)

<sup>5</sup> Licet qui foris est noster homo corrumpatur: tamen is, qui intus est, renovatur de die in diem. (*II Epist. Cor.*, cap. IV, 16.)

« œuvres est entre ses mains, il attend son  
 « maître <sup>1</sup>, et, aux menaces de l'ennemie du  
 « genre humain, la mort, il répond par cette  
 « fière parole : Je désire mourir et être avec le  
 « Christ mon Dieu. *Cupio dissolvi et esse cum*  
*Christo* <sup>2</sup> » Voilà l'homme du devoir. *Ecce homo.*

Messieurs, ne vous contentez pas de l'admirer, imitez-le; car c'est l'homme dont nous avons besoin présentement, c'est l'homme qu'il faut que vous soyez, si vous voulez sauver notre infortunée France. En vain, pour conjurer sa ruine, on enrichira nos codes et nos bulletins de lois nouvelles; à quoi bon, si nous n'avons pas d'hommes qui obéissent aux lois, en vertu d'une volonté supérieure à toute volonté humaine? En vain on réformera toutes les administrations; à quoi bon, si nous n'avons pas d'hommes qui, ayant dompté l'ambition, apportent à la cause publique un concours désintéressé? En vain on fera appel à la générosité des cœurs; à quoi bon, si nous

<sup>1</sup> *Sunt lumbi vestri præincti et lucernæ ardentes in manibus vestris, et vos similes hominibus expectantibus dominum suum. (Luc., cap. XII, 35-36.)*

<sup>2</sup> *Epist. Philipp., cap. I, 23.*

n'avons pas d'hommes qui, pour mieux donner, s'affranchissent de l'esclavage des intérêts et du plaisir? En vain on organisera de nombreux bataillons, et on leur demandera, pour une glorieuse revanche, le sacrifice du sang; à quoi bon, si nous n'avons pas d'hommes qui sachent dire: « Ma vie, c'est le Christ; le Christ je le retrouverai dans un meilleur monde; aujourd'hui la mort est un gain pour moi et pour mon pays. » *Mihi vivere Christus est et mori lucrum*<sup>1</sup>. Messieurs, je vous en prie, soyez chrétiens, faites des chrétiens, et je vous promets des hommes de devoir, des légions de héros sur la tombe desquels nous pourrons inscrire ces belles paroles: « Ils ont livré de plein gré leur âme sainte pour l'honneur de Dieu et la délivrance de la patrie. *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo, patriæ liberationem*<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Epist. Philipp.*, cap. I, 21.

<sup>2</sup> *Office de sainte Agathe*, 5 fév.

# TROISIÈME CONFÉRENCE

---

APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS  
A LA FAMILLE

---

CONSTITUTION DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE





## TROISIÈME CONFÉRENCE

---

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA FAMILLE

---

#### CONSTITUTION DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE

MESSEIGNEURS <sup>1</sup>, MESSIEURS,

L'homme, mortellement blessé dans sa raison et dans sa conscience, doit être poursuivi dans tout le développement de sa vie par la négation radicale de Dieu. De cette négation sont nées des formules sacrilèges qui déplacent la source de la vérité et de la justice ; de cette négation nous voyons sortir des maximes monstrueuses qui avilissent l'homme en tant qu'être social, et empoisonnent la source sacrée où les nations prennent vie. La société primordiale et typique, la famille, la plus vivante source et expression de l'ordre ici-bas, dont on a dit si justement

<sup>1</sup> Mgr Guibert, archevêque de Paris. Mgr Jeancard, évêque de Cérane

« qu'elle est la seconde âme de l'humanité, la  
 « source unique des populations fortes et pures,  
 « le sanctuaire des traditions et des mœurs où  
 « se retrempe les vertus sociales; » la fa-  
 mille; voici ce qu'en pense le radicalisme : — le  
 mariage doit être aboli en tant qu'institution po-  
 litique, religieuse, juridique et civile<sup>1</sup>. La fa-  
 mille se constitue par le couple libre, obéissant  
 à la loi des sexes et gardant de part et d'autre  
 la plénitude de ses droits.

A cela le chrétien répond radicalement : la  
 famille est constituée par Dieu. Il y a mis son  
 image, sa loi, sa grâce. C'est une institution  
 sainte ; le chrétien doit s'y préparer sainte-  
 ment, y entrer saintement, y vivre sainte-  
 ment.

## I

C'est par la puissance civile que les premiers  
 coups ont été portés à l'institution de la famille  
 dont nos pères avaient su respecter le religieux  
 et saint caractère : ne se contentant pas de proté-

<sup>1</sup> Programme de la section de l'Alliance de la démocratie  
 socialiste à Genève. Voy. *l'Internationale*. Par Oscar Testut,  
 page. 25.

ger, par ses lois, les effets extérieurs d'un contrat qui tient de l'institution divine toute sa fermeté, elle s'est emparée du contrat lui-même, afin de s'accommoder aux exigences impies de ceux qui voulaient se soustraire à toute juridiction religieuse. Elle a fait du sacré un accessoire du profane, et commencé, pour le sacrement de mariage, cette ère de déconsidération qui devait le reléguer au rang des pures formalités. Dieu n'étant plus là, l'indissolubilité du lien conjugal fut un instant entamée par la loi du divorce que le bon sens français eut bientôt répudiée <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici les erreurs concernant le mariage chrétien condamnées dans le § VIII du *Syllabus* du 8 décembre 1864.

« Le sacrement de mariage n'est qu'un accessoire du contrat et peut en être séparé, et le sacrement lui-même ne consiste que dans la bénédiction nuptiale. »

« *Matrimonii sacramentum non est nisi quid contractui accessorium ab eoque separabile, ipsunque sacramentum in una tantum nuptiali benedictione situm est* » (*Litt. apost. ad apostolicæ*, 22 aug. 1851. *Syllabus*, LXVI.)

« Il peut exister entre chrétiens, en vertu d'un contrat purement civil, un mariage proprement dit »

« *Vi contractus mere civilis potest inter christianos constare veri nominis matrimonium. . .* » (*Litt. apostol. ad apostolicæ*, 22 aug. 1851. *Litt. da S. S. Pio IX al re de Sardegn.* 9 sept. 1852. *Alloc. Acerbissimum* 27 sept. 1852. *Alloc. Multis gravibusque*, 17 déc. 1860. *Syllabus* LXXIII.)

« Les causes matrimoniales... appartiennent de leur nature à la juridiction civile. »

• *Causæ matrimoniales. . . suapte natura ad forum civile per-*

Mais le branle était donné à toutes les doctrines antimatrimoniales. Le divorce eut ses apologistes, ses prédicateurs et ses courtisans : gens de loi, gens de lettres, gens de mœurs équivoques. Que n'ont-ils pas dit contre la dureté immorale des liens qui enchaînent l'une à l'autre les natures incompatibles ? Que de pleurs n'ont-ils pas versés pour amollir la férocité des législateurs qui, par une heureuse inconséquence, subissent encore l'influence de cette loi chrétienne dont ils ont renié l'auteur ? Les livres, les feuilles publiques, les revues, les théâtres ont retenti de leurs déclamations et de leurs gémissements auxquels sont venus se joindre, avec le temps, les contes et les rapsodies des peintres et des troubadours de l'amour libre, ainsi que les épigrammes des mauvais plaisants, uniquement occupés à vouer au ridicule les devoirs et

tiennent. » (*Litt. ap. ad apostolicæ. Alloc. Acerbissimum. Syllabus, LXXIV.*)

« De droit naturel le lien du mariage n'est pas indissoluble, et, en divers cas, le divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile. »

« Jure naturæ matrimonii vinculum non est indissolubile, et in variis casibus divortium proprie dictum auctoritate civili sanciri potest. » (*Litt. ap. ad apostolicæ. Alloc. Acerbissimum. Syllabus, LXVII.*)

les infortunes de l'amour légitime. Tant de souffles funestes corrompaient la famille, et le monde apprenait à ne plus rougir des positions étranges et parfois révoltantes que créait cette corruption.

De leur côté les sectaires poussaient leur travail. Ils proclamaient l'émancipation et l'affranchissement de la femme, c'est-à-dire, son droit de fouler aux pieds la pudeur et de revendiquer pour elle-même, devant l'opinion, l'égalité avec l'homme, le bénéfice de l'indulgence publique dont jouissent ses adultères. S'avancant plus au-delà, ils supprimaient la paternité régulière, et après avoir réduit l'union de l'homme et de la femme aux simples rencontres du caprice, de l'instinct, de la passion, ils décrétaient que *tous les enfants sont égaux devant la mère*. Du père il n'était plus question. Où le trouver ? Plus osée encore que les sectaires, la science matérialiste s'ingéniait à violenter la nature et à soumettre la génération de l'homme à des procédés que la pudeur et le respect que je vous dois me défendent même de mentionner.

Messieurs, ces attentats contre la loi de Dieu, ces hontes dont nous avons été et sommes en-

core les témoins, tout cela est condensé dans cette formule du radicalisme : — le mariage doit être aboli en tant qu'institution religieuse, politique, juridique et civile ; la famille se constitue par le couple libre, obéissant à la loi des sexes, et gardant de part et d'autre la plénitude de ses droits. — Le couple libre n'est déjà plus un *postulatum*. Les statisticiens s'effraient du nombre toujours croissant des unions qui ne demandent ni la consécration religieuse ni les garanties du contrat civil, et de la pullulation des naissances affranchies de toute loi. Le couple libre a pris pied, il veut s'étendre, il veut nous faire une société de mâles, de femelles et de petits dont disposera souverainement un *Dieu* que l'on engraisse depuis longtemps : l'*État*. Ces mâles et ces femelles méprisant leur paternité d'aventure, ces petits n'ayant point d'ancêtres à honorer, de traditions à respecter, de foyers à posséder et à défendre, de tombes à pleurer, il n'y aura plus de patrie. Aussi rêvent-ils la suppression des patries et la fusion de tous les aventuriers de naissance et de fortune dans l'*internationalité* !

Ne dites pas qu'ils sont fous, Messieurs, ne

tombez pas ainsi dans le piège que nous tendent certains radicaux qui posent pour l'honnêteté et veulent nous donner le change. Non, ils ne sont pas fous ; ils sont logiciens. Leur logique est féroce, j'en conviens, mais c'est de la logique. Ils tirent impitoyablement les conséquences, et des empiètements de la loi humaine sur la loi divine, et de la révolution qui a voulu légitimer la famille sans Dieu, et des écrits de toutes sortes qui ont déconsidéré l'union sacrée de l'homme et de la femme, et de notre tolérance immorale pour les désordres du foyer domestique, et de la corruption de nos mœurs, et des doctrines des sectaires, et des efforts dénaturés de la science matérialiste.

Si vous voulez, par une réaction efficace, empêcher leurs maximes de passer dans les faits, il ne faut pas vous contenter de dire : — Nos familles seront honnêtes et protégées par la loi. — La loi, d'un coup de pied ils la renverseront ; votre honnêteté, si vraie et sincère que vous la croyiez, ne manquera pas de fissures par où pénétrera le venin des principes corrupteurs de la famille. Revenez, Messieurs, aux principes chrétiens, et dites hardiment : — Quelles que soient les prétentions des légis-



lateurs humains, la famille est constituée par Dieu ; il ya mis son *image*, sa *loi*, sa *grâce*.

J'ai dit en commençant : la famille est la société primordiale et typique, la plus vivante source et expression de l'ordre ici-bas : elle est aussi la plus vivante représentation de la vie même de Dieu.

Par ces solennelles paroles : — « Faisons l'homme à notre image et ressemblance <sup>1</sup> », Dieu conviait ses perfections et ses personnes à la création du dernier venu et du plus beau des êtres. Mais, parce que Dieu n'est tout lui-même qu'autant qu'il est famille, il ne crut pouvoir finir son œuvre qu'en y mettant la famille. Après l'achèvement de chacune des périodes qui produisent successivement les substances, les formes, les mouvements et les vies, il s'approuve lui-même, il trouve que tout est bon : *Et vidit Deus quod esset bonum* <sup>2</sup>; mais en contemplant l'argile qu'il vient d'animer de son soufile, devant le royal chef-d'œuvre de sa puissance, il s'arrête ; il

<sup>1</sup> *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. (Genes., cap. 1, 26).*

<sup>2</sup> *Genes., cap. 1, 4. 10. 12. 18. 21. 25.*



n'ose pas se donner à lui-même un témoignage de contentement ; bien plus, il dit ouvertement : « que l'homme soit seul, cela n'est point bon. *Non est bonum hominem esse solum* <sup>1</sup>. » Pourquoi cela ? L'homme dont l'âme est immatérielle, intelligente et libre, n'est-il pas déjà la vive et parfaite image de Dieu ? — Non certes ; il ne représente qu'imparfaitement la famille sacrée dont il tient l'origine. Son esprit est fécond, il engendre, il produit. Sous les arceaux immobiles qui le cachent à tous les regards, il engendre sa pensée, il produit son amour. Il se voit lui-même dans une pensée qu'il a faite et qui n'est pas lui, mais qui habite en lui et repose en son indivisible substance. Des lumières de la pensée et du regard que jette sur elle l'esprit, jaillit l'amour, nouvel hôte mystérieux d'une même nature. Ils sont donc trois : l'esprit, sa pensée, son amour, et ces trois ne sont qu'une seule et même chose, une seule et même substance. *Tres sunt et hi tres unum sunt*. Voilà, Messieurs, une première image de la famille divine. Eh bien cette image ne suffit pas. Il

<sup>1</sup> *Genes.*, cap. II, 18.

n'est pas bon que l'homme soit seul. *Non est bonum hominem esse solum.*

Qu'à cela ne tienne, ô Dieu tout-puissant, vous n'avez pas encore épuisé tout le limon de la terre. Prenez-en de nouveau, façonnez-le de vos mains très-saintes et soufflez-y l'esprit de vie. Au lieu d'un homme faites une multitude dont la voix immense ébranle les échos du paradis, et porte jusqu'au ciel la louange de votre puissance. Non, Messieurs, non, cette multitude serait la multiplication d'une même image et non pas la représentation plus saisissante de la famille divine. Dieu veut voir exprimées dans l'humanité ses processions avec leurs termes vivants et personnels. Il est père et il engendre ; il est père et fils et il produit un esprit, qui est amour, fruit distinct et vivant d'un acte commun ; qu'il en soit ainsi sur la terre. *Fiat !* Que l'homme soit famille ; que son côté s'entr'ouvre sans blessure et sans douleur, et qu'il en sorte un être semblable à lui. Aux cieux, la seconde personne de la famille divine est l'image de la première, la splendeur de sa substance ; sur la terre, la seconde personne de la famille humaine est l'image de la première, l'os

de ses os, la chair de sa chair<sup>1</sup> ; aux cieux la seconde personne s'appelle *Verbe* ou parole du Père ; sur la terre, la femme s'appelle de son premier nom *Virago*<sup>2</sup> ou acte de l'homme. Aux cieux, le Père et celui qu'il engendre respirent un même amour vivant et personnel ; sur la terre, l'énergie vitale et la chaste passion de l'homme et de la femme produisent un être charmant que, dans l'effusion de leur tendresse, ils appellent leur cher amour. Maintenant tout est bien, très-bien, parfaitement bien ; *vidit-que Deus cuncta quæ fecerat et erant valde bona*<sup>3</sup>.

Dieu famille a mis son image dans l'homme famille, Dieu créateur et providence a mis dans l'homme famille l'image de sa paternité et des perfections de son gouvernement.

Dieu est père, nous le lui disons tous les jours dans notre prière. Il est père dans les inscrutables mystères de son essence ; il est père dans l'espace qu'il remplit de vie ; il est père dans les profondeurs de notre âme qu'il inonde de ses lumières et de ses inspirations, dans

<sup>1</sup> *Genes.*, cap. II, 23.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, cap. I, 31.

laquelle il fait descendre toute grâce excellente et tout don parfait. Il est père, et la vie qu'il communique n'est pas emprisonnée aux lieux où il l'a mise, comme l'eau d'un fleuve entre ses rives ; elle a reçu de sa libérale puissance le don de se communiquer elle-même et de se perpétuer. Dieu donne son nom et sa force à toute paternité soit dans les cieux soit sur la terre. *Ex quo omnis paternitas nominatur in cœlo et in terra*<sup>1</sup>.

La paternité ! C'est une si grande chose qu'on ne peut faire plus d'honneur à quelqu'un que de l'appeler *Père* : — *Père de la patrie*, le vaillant capitaine qui a sauvé son pays ; — *Père du peuple*, le roi sage qui accroît la prospérité d'une nation ; — *Pères conscrits*, les magistrats dont une république veut exprimer, en un seul mot, la dignité et les devoirs.

Mais ces appellations sont dérivées de l'illustre et sainte prérogative des chefs de la famille. Comme Dieu ils communiquent leur propre nature, comme Dieu ils peuvent dire à quelqu'un : Tu es notre fils, nous t'avons

<sup>1</sup> *Epist. Eph.*, cap III, 15.

véritablement engendré; comme Dieu ils se contemplent dans l'image de leur vie. Le père enlève ses petits enfants dans ses bras robustes, il les embrasse et, tout à coup, ses entrailles s'émeuvent. Il se reconnaît. Ce sang, cette vie, ces traits charmants c'est bien à lui. A lui d'abord, car il n'y a un vivant de plus dans la famille que parce qu'il l'a voulu. Il est le principe actif de la vie dit saint Thomas *vir principium est activum generationis*<sup>1</sup>. Il a dit son *fiat* et on lui a répondu par ces paroles mêmes de Dieu : Faisons l'homme à notre image et ressemblance ; — *faciamus*. Et maintenant la prophétie d'Adam est accomplie. « Ils sont vraiment deux dans une seule chair : *Et erunt duo in carne una* <sup>2</sup>. » Quelles aimables luttes quelles touchantes discussions devant cette image animée de deux vies ! Ce front, c'est moi, dit le père ; ces yeux, c'est moi, dit la mère ; cette bouche, ce sourire, c'est moi ! c'est moi ! ô père ! ô mère ! oui c'est vous, tout est vous ; vous êtes deux dans une seule chair.

Dans une seule chair ! Ce n'est pas assez,

<sup>1</sup> *Summa Theol.*, 3 p. q. LXVII, a 4, ad 3.

<sup>2</sup> *Genes*, cap. II, 24.

Messieurs, la paternité humaine touche de plus près la paternité divine. Tout agent disaient les anciens agit selon sa forme ; or la forme de l'homme, c'est-à-dire ce qui détermine sa nature raisonnable, c'est son âme. Si donc la plante n'emploie à sa reproduction que les mouvements inconscients de la vie végétative, si l'animal n'engendre que selon la force de ses instincts, l'homme doit mettre toute son âme dans la paternité. Il ne tire pas de lui-même, sans doute, la flamme immortelle qui anime le rejeton de sa vie, mais, sous l'influence de son esprit, il en prépare le tabernacle. Ses habitudes intellectuelles et morales s'imprègnent, on ne sait par quelle mystérieuse opération, dans le vif de la substance qui attend le souffle de Dieu. L'âme de l'enfant entre sous la motion de son père céleste, mais en touchant les parois dociles du corps qu'elle doit habiter, elle reçoit la motion de l'âme de ses parents terrestres.

L'image est plus expressive et plus profonde, mais elle n'est pas encore finie. Le père et la mère attendent le premier réveil de l'intelligence de leur enfant. Il s'annonce par l'atten-

tion du regard, le sourire des lèvres, et des agitations pleines de désirs, auxquels répondent aussitôt des flots de douces et tendres paroles qui vont porter la pensée au sanctuaire qu'elle doit illuminer. Les répétitions et les instances ne découragent pas l'amour dévoué qui veut achever son œuvre en y engendrant la vie intellectuelle et morale.

La paternité est achevée. Devenus l'image de Dieu par cette noble et sainte prérogative, le père et la mère doivent gouverner le petit monde qu'ils ont tiré de leurs flancs généreux, comme Dieu gouverne son grand monde. Or, dans le gouvernement de son grand monde, Dieu providence manifeste, avec un incomparable éclat, trois perfections qu'il communique aux providences de la famille : la puissance, la sagesse et l'amour. Interrogez les cieux, la terre, les abîmes, la matière, les esprits, l'histoire de l'humanité ; partout vous lirez : puissance, sagesse, amour. Pareillement interrogez le gouvernement domestique ; partout vous lirez : puissance, sagesse, amour. La puissance et la sagesse au père, l'amour à la mère.

Et d'abord, au père la puissance du comman-



dement ou l'autorité. Il est principal auteur, avons-nous dit avec saint Thomas, c'est donc à lui que revient la principale autorité. Il n'en est pas simplement revêtu comme ceux que Dieu prépose au gouvernement des hommes, elle jaillit de lui-même, elle a sa racine dans l'énergie de production qui lui permet de dire comme Dieu son *fiat*. Ses ordres sont aussi nécessaires à la vie de famille que le sont à notre économie vitale les ordres qui descendent du faite de notre corps dans tous nos membres. Il veut, et soit que sa volonté agisse d'abord sur la femme dont il est la tête, soit qu'elle s'adresse directement aux enfants, elle presse, dirige, harmonise tous les mouvements de la famille.

A la puissance du commandement le père joint la force d'exécution. Son corps plus robuste est fait pour les grandes fatigues du travail dont dépend la vie des siens, son âme plus large s'ouvre aux grandes sollicitudes. Dès qu'il comprend sa mission, il ne sait pas s'épargner les accablants et les angoisses ; il va, courbé sous le faix, et se décide à mourir plutôt que de trahir les intérêts sacrés qui reposent sur sa puissance.



Au secours de cette puissance il appelle la sagesse. C'est elle qui soutient son courage prêt à défaillir ; elle qui cache soigneusement les oscillations capricieuses de la fortune, pour n'inquiéter personne et maintenir l'honneur et la considération du foyer domestique ; elle qui prévoit l'avenir et lui prépare des ressources ; elle qui écarte à leur première apparition les erreurs et les vices capables de troubler l'ordre et la paix ; elle qui crie sans cesse : pas de vie au jour le jour, pas d'existence à l'aventure ; si tes enfants doivent reprendre ton fardeau, qu'ils le reprennent sans douleur et sans honte. Puissance, sagesse ! armé de ces deux perfections le père arrive au bout de sa tâche laborieuse ; mais le pourrait-il s'il n'était appuyé sur l'amour de sa compagne ?

L'amour, — troisième perfection de la providence domestique, — est le partage de la femme et la force de sa faiblesse. Elle aime : voilà, Messieurs qui est évident, car Dieu qui s'y connaît l'a prise pour exemple quand il a voulu nous prouver qu'il nous aime. Non pas que le père soit étranger au noble sentiment de l'amour, mais son propre est de commander, d'agir, de

prévoir, de disposer, tandis que le propre de la mère est d'aimer. Que si le père est la tête de la famille, la mère en est le cœur. Elle laisse au compagnon de sa vie l'exercice du pouvoir, et elle se charge d'en alléger le fardeau et d'en tempérer les justes rigueurs par l'amour.

Elle aime d'un amour généreux, amour qui se donne, lors même qu'il n'est pas payé de retour. Le berceau, où repose une passivité égoïste qui absorbe tous les bienfaits sans les retourner à leur source, est le rendez-vous des dévouements maternels; veilles, pleurs, angoisses, délicatesses infinies, tout va là.

Elle aime d'un amour compatissant et miséricordieux. Toutes les douleurs retentissent dans son cœur dévoué. Elle est faite pour comprendre les larmes et en savourer l'amertume. C'est sur son sein, devenu alors l'unique appui de la famille, que l'époux se repose un instant, avant d'entreprendre une nouvelle lutte contre la mauvaise fortune; sur son sein que les enfants viennent étouffer leurs plaintes et répandre leurs larmes. Elle a pitié des fautes et arrête à chaque instant le bras de la justice paternelle levé pour punir. Ses yeux humides intercèdent

pour les coupables, elle se porte garant de leur repentir et les relève par une noble et sainte confiance.

Elle aime d'un amour persévérant. Les blessures que l'on fait à son cœur n'en lassent point la robuste patience. Elle suit partout, du souvenir, les enfants qui l'ont trahie et abandonnée, et quand elle ne peut plus leur dire à l'oreille qu'elle les aime, elle le dit à Dieu, à Dieu qui sait toucher les âmes endurcies. Il faut la plus monstrueuse des ingratitude pour attirer sa malédiction; mais dans cette malédiction elle met, comme Dieu, tout son amour méconnu; elle en fait l'arme la plus puissante qu'on puisse tourner contre le bonheur des familles, elle le détruit jusqu'en ses fondements. *Maledictio matris eradicat fundamenta* .

Que puis-je dire de plus, Messieurs? Ne vous semble-t-il pas que ces admirables paroles du catéchisme du saint concile de Trente sont parfaitement justifiées: « Le père et la mère sont les  
« représentations vivantes du Dieu immortel,  
« *sunt immortalis Dei quasi quedam simulacra*. »

<sup>1</sup> *Ecclesiastic.*, cap. III, 11.

<sup>2</sup> *Catech. Conc. Trid.*, pars III de 4<sup>o</sup> præcep. XI.

L'image est si bien faite, si expressive, que le respect et l'amour des enfants prend le même nom que le respect et l'amour de toutes les créatures pour Dieu lui-même. Il s'appelle *piété* : — *Piété filiale*.

Cependant Dieu famille, Dieu créateur, Dieu providence est encore un Dieu fait homme. Ce Dieu fait homme a une épouse : l'Église, des enfants : l'humanité régénérée. Est-ce qu'il ne mettra pas, lui aussi, son image dans la famille ? — Elle y est, Messieurs, pleine de grâce et de salutaires leçons. Saint Paul dit de l'union chrétienne des époux : « ce sacrement est grand « dans Jésus-Christ et son Église ; *Sacramentum « hoc magnum est in Christo et in Ecclesia* <sup>1</sup> ; » et ailleurs : « l'homme est la tête de la femme comme « le Christ est la tête de l'Église ; *Vir est caput « mulieris sicut Christus est Ecclesiæ* <sup>2</sup>. » Entendez bien ce grand mystère. — Comme Jésus-Christ donne à son Église son honneur et son nom, l'homme donne à sa femme son honneur et son nom ; comme Jésus-Christ aime et protège son Église, l'homme doit aimer et protéger sa

<sup>1</sup> *Epist. Ephes., cap. v, 32.*

<sup>2</sup> *Ibid., 23.*

femme ; comme Jésus-Christ est fidèle à son Église, l'homme doit être fidèle à sa femme ; comme Jésus-Christ est tout entier à son Église, l'homme doit être tout entier à sa femme ; comme Jésus-Christ élève jusqu'à lui son Église, l'homme doit élever jusqu'à lui sa femme ; comme Jésus-Christ demande à son Église une postérité sainte, l'homme doit demander à sa femme une postérité sainte ; comme l'Église honore et respecte le Christ, la femme doit honorer et respecter son époux ; comme l'Église est soumise au Christ, la femme doit être soumise à son époux ; comme l'Église répond, par un amour tendre et dévoué, à l'amour du Christ, la femme doit répondre, par un amour tendre et dévoué, à l'amour de son époux ; comme l'Église est grande de la grandeur même du Christ, la femme doit être grande de la grandeur même de son époux ; maintenant tout est vraiment bien, très-bien, parfaitement bien ; *cuncta sunt valde bona*. Qui ne voit pas Dieu dans la famille s'aveugle volontairement. Le père et la mère sont les vivantes images du Dieu immortel ; *sunt Dei immortalis quasi quædam simulacra*.

Messieurs, Dieu ayant ainsi constitué la famille devait assurer la stabilité d'une institution portant, plus que tout au monde, l'empreinte honorable de sa perfection. C'est ce qu'il a fait par sa loi. Dès les premiers jours il a décrété l'indissolubilité du mariage. Le rythme du premier homme, chantant la puissance et la ténacité de son amour, n'était qu'un écho du rythme divin accordant les deux vies entre elles et les enchainant par des liens éternels. Adam, réveillé de son mystérieux sommeil, et contemplant l'être gracieux et pudique qui vient de sortir de son côté entrouvert, s'écrie : « Voici l'os de  
« mes os et la chair de ma chair. On l'appellera  
« *virago* : celle qui vient de l'homme. C'est  
« pourquoi l'homme quittera son père et sa  
« mère et s'attachera à son épouse, et ils  
« seront deux dans une seule chair <sup>1</sup>. » *Adhæ-  
rere*, s'attacher. Voilà la loi. Si, pour activer la propagation de son peuple, Dieu permet la polygamie, si, par égard pour la dureté des Juifs, il tolère, en certains cas, le divorce, c'est exceptionnel. Au commencement il n'en était

<sup>1</sup> *Genes.*, cap. II.

pas ainsi. L'indissolubilité d'un seul lien, proclamée à l'origine de toutes les familles, est devenue la règle stable de la famille chrétienne. C'est l'indissolubilité qui assure au mariage les respects et la considération qu'il mérite : une chaîne éternelle ne se forge pas par les mains de la fantaisie et du caprice, tout homme sage doit y mettre de la réflexion. C'est l'indissolubilité qui protège la faiblesse de la femme, c'est elle qui garantit les enfants contre les incertitudes du sort que créent fatalement les libertés de l'inconstance. C'est l'indissolubilité qui relève l'union conjugale par la noble nécessité du sacrifice mutuel : un couple libre de se séparer ne sait rien souffrir ; les cœurs enchaînés reçoivent généreusement les blessures de la vie commune. Enfin, Messieurs, les choses sont ainsi faites ; Dieu a passé par là. Que les législateurs se récrient, que les déclamateurs protestent ; ils ne détruiront pas la loi promulguée par le Maître des maîtres. « *Quod Deus conjunxit homo non separet.* Ceux que Dieu a unis, l'homme ne les sépare pas<sup>1</sup>. » Une seule main est assez forte pour rompre le lien divin ; c'est la main de la mort.

<sup>1</sup> *Matth.*, cap. XIX, 6



*Quod si dormierit vir, mulier liberata est* <sup>1</sup>.

Je n'ignore pas, Messieurs, les raisons qu'on allègue contre l'apparente dureté d'une loi qui enchaîne à jamais deux vies l'une à l'autre, et met perpétuellement en présence certaines incompatibilités ; à ces raisons on répond par d'autres raisons dont j'ai touché quelques-unes tout à l'heure, je n'ai pas le temps d'insister ; somme toute, la balance me paraît égale. Ne le fût-elle pas, l'égalité serait bientôt rétablie, et même considérablement dépassée en faveur de la loi, par l'intervention d'un élément qu'on oublie trop, quand on traite la grave question de l'indissolubilité du mariage. Cet élément, c'est la grâce.

Jésus-Christ en affirmant la loi d'origine n'ignorait aucune des infirmités qui l'avaient altérée. Pour remédier à ces infirmités, il a fait du mariage un sacrement qui joint à ses mystérieuses significations une force surnaturelle, par laquelle l'amour transformé résiste à tous ses ennemis. Or trois mortels ennemis conspirent contre l'amour, avide de perfection et d'éternité dans la perfection : l'inconnu qui se révèle, le temps

<sup>1</sup> *Epist. Rom.*, cap. vii, 3.



impitoyable ravageur des charmes qui nous ont séduits, l'inconstance naturelle à notre âme. Nous aimons ; mais voici qu'au fond du cœur où nous avons jeté notre cœur nous entendons tout à coup des cris discordants que nous n'avions pas entendus, nous voyons surgir des fantômes que nos illusions nous avaient cachés. Imperfections, défauts, vices de nature, tout cela nous apparaît dans un jour terrible qui menace la paix de notre vie ; nous sommes tentés de ne plus aimer. Nous aimons ; mais le temps fait son œuvre, il efface les radieuses couleurs de la jeunesse, il déforme les traits, il ride les fronts, il jette dans les cheveux ses frimas, il détruit, l'un après l'autre, les attraits qui charment les yeux ; l'esprit parfois succombe sous ses coups, notre âme n'a plus devant elle d'écho qui lui réponde ; nous sommes tentés de ne plus aimer. Nous aimons ; mais hélas ! sans que rien du dehors soit venu donner un démenti à notre amour, le caprice nous retourne, nous voulons aimer autre chose que ce que le devoir nous commande d'aimer. O l'inconstance ! ô le temps ! ô les révélations de l'inconnu !

Devant de pareils ennemis je le comprends, Messieurs, la loi paraît dure, mais dans l'âme du chrétien la grâce entre en même temps que la loi. Or la grâce est sage; elle apprend que rien n'est parfait ici-bas; que l'infinie beauté est seule capable de répondre au mouvement de notre cœur vers l'idéal; que lorsqu'on n'a pas tout ce que l'on voudrait aimer, il faut aimer ce que l'on a. La grâce est patiente; elle affermit le cœur contre le choc des défauts que nous avons pu connaître, et contre la révélation de ceux qui avaient échappé à notre pénétration. La grâce est miséricordieuse; elle rend les cœurs blessés faciles au pardon. La grâce est juste; elle nous persuade aisément que, si nous avons à souffrir, nous faisons souffrir, et que, dans la vie à deux plus que partout ailleurs, il faut mettre en pratique cette maxime évangélique : « *Alter alterius onera portate*, portez les fardeaux les uns des autres <sup>1</sup>. » La grâce purifie les yeux de la nature, elle rend supportable les disgrâces, touchantes les infirmités, aimables la vieillesse et les cheveux blancs. La grâce est fidèle au devoir, elle nous le fait voir dans un jour éclatant

<sup>1</sup> *Epist. Galat*, cap. vi, 2.

que ne peuvent obscurcir les nuages de la fantaisie, du caprice, de l'illusion et du mensonge. Enfin la grâce affermit la loi, la loi fixe l'image de Dieu dans la famille. Tout est donc bien, très-bien, parfaitement bien. *Cuncta sunt valde bona.*

## II

Constituée par Dieu, ennoblie par son image, affermie par sa loi, surnaturalisée par sa grâce, la famille n'est plus une chose vulgaire, vous le comprenez, Messieurs, et vous ne serez pas étonnés si je dis que le chrétien doit s'y préparer saintement, y entrer saintement, y vivre saintement.

Se préparer saintement à la famille c'est garder pour elle la virginité de son esprit, de son cœur et de ses sens. Garde difficile, douloureuse même, au milieu des assauts que doit subir l'inexpérience et la fougue nouvellement affranchie d'un adolescent. Combien de jeunes gens succombent en ces assauts, et n'ont plus à offrir aux infortunées qui deviennent leurs compagnes que les restes d'une vie deshonorée. A la pre-

mière rencontre de l'irréligion, ils sentent chanceler dans leur âme les vérités que la parole d'une mère et la grâce de Dieu y avaient affer-  
mies ; pour se soustraire à l'idiote flagellation du rire ils cachent leur foi, ils la renient et finissent souvent par se croire d'autant plus forts qu'ils se sont plus complètement dépouillés des croyances qui donnent à la vertu sa mâle énergie. Pendant que leur esprit s'affaisse, leur cœur se dégoûte des affections pures qui l'avaient rempli ou qu'il rêvait pour l'avenir ; aveuglé par les sens, dont les ardeurs croissent à mesure que décroît l'estime de la vertu, il s'incline vers les beautés hardies qui le sollicitent, il se livre, il se prodigue, il se laisse profaner ; avec lui s'en vont et l'honneur et les forces de la vie. La fille de perdition accourt sur le chemin de ces misérables et « ils suivent  
« qui les appelle, comme le lâche bétail suit le  
« bourreau qui le mène à l'abattoir *statim eam*  
« *sequitur quasi bos ductus ad victimam et*  
*quasi agnus lasciviens.* Ils ignorent, les insensés, quelle chaîne on leur prépare, *et ignorans quod ad vincula stultus trahitur.* Jusqu'à ce que la flèche qui les doit achever ait tra-

« versé leur cœur, ils ressemblent à l'oiseau  
 « qui se hâte vers le filet sans savoir qu'il y  
 « va de sa vie. *Velut si avis festinet ad la-*  
 « *queum et nescit quod de periculo animæ illius*  
 « *agitur* <sup>1</sup>. »

L'heure vient pourtant où ils doivent fixer leur vie, heure de la surprise à laquelle ils se résignent, parce qu'il faut bien faire une fin ; et ils entrent dans la famille, ces profanateurs, ces êtres amoindris que le vice a excommuniés : on leur accorde cet honneur. Ils veulent donner une vie qu'ils n'ont plus ; il ne font que multiplier leurs infirmités précoces, leurs défaillances et leurs passions, dans une race malsaine et rachitique qui les accuse devant Dieu et devant les hommes.

O jeunes gens qui m'écoutez, mes amis, mes chers amis, gardez-vous bien, gardez-vous tout entiers. Rien n'est beau comme un jeune homme qui a su conserver sa virginale pureté. Les anges la lui envient, car elle est relevée par les nobles combats qu'il a soutenus !

Le chrétien qui aspire à la gloire de repré-

<sup>1</sup> *Prov.*, cap. VII, 22-23.

enter Dieu dans la famille, veut que rien n'altère la splendeur de sa foi, la pureté de son amour, l'intégrité de sa vie. Il s'applique à conserver les pieuses leçons de sa mère, les traditions religieuses du foyer domestique et à régler, par la science des choses divines, l'ardente curiosité qui tourmente une jeune âme. La séduction des formes ne l'aveugle pas sur l'erreur que condamnent les principes de sa foi. Son humble soumission le retient loin des mensonges brillants qui font appel à l'activité inexpérimentée de son intelligence ; sa fermeté résiste à toutes les tentatives du rire et de la moquerie. Vierge d'esprit, il est vierge de cœur. S'il cultive ce sentiment vif et profond qui recherche une chaste beauté sur laquelle il puisse se reposer, c'est avec le soin jaloux que l'on doit aux fleurs délicates et précieuses dont on réserve, pour une fête unique, l'éclat, la grâce et les parfums. Son amour, fleur immaculée, personne n'en respirera les mystérieuses senteurs avant celle qui doit le posséder tout entier. Comme tant d'autres il traverse des lieux pleins de périls, mais il écoute avec une pieuse et persévérante attention les conseils de

la sagesse divine. « Ne donne point à la femme  
 « puissance sur ton âme<sup>1</sup>, lui dit le sage, dé-  
 « tourne ta face de celle qui s'apprête pour sé-  
 « duire<sup>2</sup>, ne t'approche pas de la sauteuse, ne  
 « l'écoute pas si tu ne veux périr par ses ef-  
 « forts » —<sup>3</sup> et l'Apôtre : « Sache que l'homme  
 « doit posséder dans la sainteté et dans l'hon-  
 « neur les sources de la vie : *ut sciat unus-*  
 « *quisque vestrum vas suum possidere in sanc-*  
 « *tificatione et honore*<sup>4</sup>. » Rien n'est perdu pour  
 le chrétien de ces avertissements et de ces con-  
 seils. Sa modestie, sa réserve, ses généreux  
 efforts lui permettent de ne rien laisser de sa  
 gloire et de ses forces là où tant d'infortunés ont  
 misérablement succombé.

Il se possède tout entier, il est prêt, il attend  
 la compagne que Dieu lui destine ; « car si  
 biens et richesses nous viennent des parents,  
 c'est à Dieu qu'il appartient en propre de don-  
 ner au chrétien l'épouse qui lui convient, la

<sup>1</sup> Non des mulieri potestatem animæ tuæ. (*Ecclesiastic.*,  
 cap. ix, 2.)

<sup>2</sup> Averte faciem tuam a muliere compta (*Ibid* 3)

<sup>3</sup> Cum saltatrice ne assiduus sis : nec audias illam ne forte  
 pereas in efficacia illius. (*Ibid.* 4.)

<sup>4</sup> *Epist.* 1, *Thes.*, cap. iv, 4-5.)



femme prudente et bonne qui doit le récompenser de sa foi et de ses vertus. <sup>1</sup> » Elle aussi elle sera préparée, non dans les vains désirs d'une âme légère qui rêve l'indépendance et l'éternité du plaisir, mais dans le recueillement la prière, la religieuse attente de la bonne volonté du Seigneur.

Les voilà ! Ils s'interrogent et recherchent du premier coup d'œil, au-dessus de toutes les convenances humaines, les convenances divines de leur union. Avant la fortune que l'adversité renverse, avant les grâces trompeuses et la vaine beauté que le temps flétrit <sup>2</sup>, le chrétien veut la vertu. Celle qui répondra à ses nobles désirs, « c'est la femme forte, que les trésors  
« les plus précieux ne sauraient payer, et qui  
« peut recevoir dans un cœur ferme la con-  
« fiance d'un cœur viril <sup>3</sup>; c'est la femme sage  
« qui édifie sa maison <sup>4</sup>; c'est la femme dili-

<sup>1</sup> Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor prudens. (*Prov.*, cap. XIX, 41.) Pars bona mulier bona, in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis (*Ecclesiastic*, cap. XXVI, 19.)

<sup>2</sup> Fallax gratia et vana est pulchritudo. (*Prov.*, XXXI, 30.)

<sup>3</sup> Mulierem fortem quis inveniet ? procul et de ultimis finibus prætium ejus. Confidit in ea cor viri sui. (*Ibid.*, 10-11.)

<sup>4</sup> Sapiens mulier ædificat domum suam. (*Ibid.*, cap. XIV, 1.)



« gente qui est la couronne de son mari <sup>1</sup> ; c'est  
 « la femme laborieuse qui ne mange que le  
 « pain qu'elle a gagné <sup>2</sup> ; c'est la femme douce  
 « qui remplit de joie le cœur de son époux et  
 « double le nombre de ses années <sup>3</sup> ; c'est la  
 « femme simple qui méprise l'apprêt ridicule  
 « de sa personne, les surcharges d'ornements et  
 « le culte exagéré du vêtement <sup>4</sup> ; c'est la  
 « femme aimante, prudente, chaste, sobre, soi-  
 « gneuse, bénigne, soumise, qui non-seulement  
 « ne donne jamais lieu de blasphémer la sainte  
 « parole de Dieu, mais jamais lieu de douter de  
 « son adorable bonté <sup>5</sup>. » Quand le chrétien l'a  
 rencontrée, il s'écrie : — « O épouse de mon  
 « âme, d'autres filles, et beaucoup, ont amassé  
 « des richesses; mais toi tu les surpasses toutes.

<sup>1</sup> Mulier diligens corona est viro suo. (*Ibid.*, cap. XII, 4).

<sup>2</sup> Consideravit semitas domus suæ, et panem otiosa non comedit. (*Ibid.*, cap. XXXI, 27.)

<sup>3</sup> Mulieris bonæ beatus vir, numerus enim annorum illius duplex. (*Ecclesiastic.*, cap. XXVI, 1.)

<sup>4</sup> Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus. (*Epist. I, Pet.*, cap. III, 3.)

<sup>5</sup> Adolescentulas ud viros suos ament, filios suos diligant, prudentes, castas, sobrias, domus curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei. (*Epist. Tit.*, cap. II, 4-5.)

« *Multæ filiae congregaverunt divitias, tu super-*  
« *gressa es universas* <sup>1</sup>. » Et comme il est heureux de la voir si belle de la véritable beauté, elle est heureuse de pouvoir aimer en lui un sage qui a gardé pour son épouse tous les trésors de sa vie immaculée, un fort qui saura protéger sa faiblesse, un véritable enfant de Dieu qui sera le plus aimable des maîtres et le plus tendre des amis. Ils se conviennent, ils s'aiment, ils unissent leurs mains et leurs cœurs purifiés par la grâce, et offrent, avec le même religieux respect, le consentement qui les enchaîne à jamais l'un à l'autre, dans le Christ adoré dont ils attendent la bénédiction.

Ils sont entrés saintement dans la famille, saintement ils y vivront. Lorsqu'en d'autres demeures l'indifférence ou l'incrédulité attristent, déchirent, divisent les cœurs et poussent la foi timide à se cacher, leur foyer est éclairé des lumières du ciel et déborde de la joie du Seigneur. Ils adorent, ils aiment, ils prient, ils servent ensemble le même Dieu, le même Jésus-Christ dont la grâce a sanctifié leur union.

<sup>1</sup> *Prov.*, cap. xxxi, 29.

Lorsqu'en d'autres demeures l'amour infidèle et égoïste déshonore et appauvrit la famille, leur foyer resplendit de cette noble et sainte devise : « *Honorabile connubium et thorus immaculatus*, « que le mariage soit plein d'honneur et le lit « nuptial immaculé<sup>1</sup>. » Point de trahisons, point de fraudes, rien même qui ait l'apparence d'une légèreté suspecte. L'épouse est toute à son époux, l'époux tout à son épouse. Point de ces tentatives contre la loi providentielle qui épargnent la vie, et multiplient les plaisirs sans but. Point de ces immoralités raffinées qu'on couvre de prétextes hypocrites, et au fond desquelles l'œil clairvoyant de Dieu ne voit qu'un monstrueux égoïsme. — *Honorabile connubium et thorus immaculatus*. Fidèle à cette noble et sainte devise, le chrétien se réjouit de voir « son épouse bénie comme la vigne fertile qui s'étend aux parois de sa demeure. *Uxor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ*<sup>2</sup>. Sa gloire, ce sont les enfants nombreux qui entourent sa table, joyeux et robustes comme les jeunes pousses de l'olivier. *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu*

<sup>1</sup> *Epist. Heb.*, cap. XIII, 4.

<sup>2</sup> *Psalm. CXVII.*

*mensæ tuæ* <sup>1</sup>. Il est heureux, car c'est ainsi que Dieu bénit ceux qui le craignent. *Ecce sic benedicetur homo qui timet dominum* <sup>2</sup>. » Croissez, multipliez-vous, enfants du chrétien, êtres charmants ; oui, vous êtes la bénédiction du Seigneur, car le Seigneur n'abandonne jamais les grandes familles ; c'est à elles qu'il réserve les visites inattendues de sa miséricorde, comme aux familles amoindries les visites inattendues de sa justice ; vous êtes la bénédiction du Seigneur ; car, dans les grandes familles, il n'y a jamais d'absences irréparables et de deuil qu'on ne peut consoler ; après la fleur que Dieu moissonne, il reste des sœurs aimables qui, sans faire oublier qu'elle n'est plus là, s'efforcent de combler, par un redoublement de grâce, le vide qu'elle a laissé. Vous êtes la bénédiction du Seigneur, car c'est dans les grandes familles que s'impose la nécessité et se perpétue la tradition du travail, plus honorable, devant Dieu et devant les hommes, que la pompeuse oisiveté des fils uniques. Vous êtes la bénédiction du Seigneur, car lorsque la patrie est en péril, il

<sup>1</sup> *Psalm.* CXVII.

<sup>2</sup> *Ibid.*

est glorieux pour un père d'avoir à opposer à l'ennemi quatre, cinq, six mâles poitrines, pendant que les calculateurs tremblants cachent honteusement le produit furtif de leur égoïsme.

Messieurs, j'ai nommé la patrie, c'est par elle que je veux finir, car c'est vers elle que mon âme française, quelles que soient les préoccupations qui l'assiègent, revient toujours. La patrie souffre de tout ce qui déshonore et appauvrit la famille ; elle bénéficie des gloires et de la fécondité de la famille. La patrie a besoin d'un peuple nombreux et fort ; c'est dans la famille chrétienne qu'elle le trouve. La patrie a besoin d'un peuple qui l'aime ; c'est la famille chrétienne qui le forme. Montagnes superbes, collines gracieuses, vallées charmantes, fleuves, ruisseaux, forêts profondes, champs fertiles, chemins et sentiers foulés par nos pas d'enfant, vous pouvez bien parler à notre cœur, le toucher, l'attendrir ; mais jamais, jamais vous ne lui donnerez ce grand courage qui naît du souffle chrétien. Le souffle chrétien, voilà le *mens divinius* de la patrie. Il court, il est répandu sur les autels qui ont reçu les serments de nos pères et de nos mères, et près desquels ils nous ont

offerts au Dieu de leur joie et de leur amour. Il court, il est répandu sur les foyers où nous avons vu, respecté, aimé et entouré de pieux services les vénérables images de Dieu. Il court, il est répandu sur les tombes où reposent, en attendant le réveil de l'éternité, tous ceux qui gardent dans nos souvenirs une inviolable hospitalité et dont le nom chéri se mêle à toutes nos prières. Ah ! Messieurs, pour un peuple où il n'y a que des familles chrétiennes, la patrie est si sacrée, si divinement chère, qu'elle doit être invincible !

# QUATRIÈME CONFÉRENCE

---

APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS  
A LA FAMILLE

---

ÉDUCATION CHRÉTIENNE





## QUATRIÈME CONFÉRENCE

---

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA FAMILLE

---

#### ÉDUCATION CHRÉTIENNE

MESSEIGNEURS <sup>1</sup>, MESSIEURS,

La tendance du radicalisme, nous l'avons vu précédemment, est de faire disparaître, autant que possible, la famille dans l'État ; être multiple auquel on accorde d'autant plus de droits qu'on a plus de mal à le bien définir. En cela le radicalisme est fidèle aux principes révolutionnaires dont nous subissons, depuis près d'un siècle, la domination. Danton avait dit : « L'enfant appartient à l'État avant d'appartenir à la famille. » Cette parole n'a pas été perdue. L'État, sous les diverses formes qu'il a prises, s'est appliqué à consacrer ce prodigieux renversement des droits par des accaparements

<sup>1</sup> Monseigneur Guibert, archevêque de Paris, Mgr Daniel Mac-Gettigan, archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande, Mgr Mac Carthy, Mgr William Kéan, évêques d'Irlande.

et des monopoles trop facilement consentis. La génération impie qui voulait, à tout prix, écarter de l'instruction publique l'influence de Dieu et de son Église, s'efforçait d'allier au culte menteur de la liberté une idiote complaisance pour des traditions manifestement oppressives. Un instant on put espérer que ces traditions seraient abandonnées. Faux espoir ! L'État, paraît-il, ne se dessaisit pas volontiers quand il tient bien. Malgré de nobles et vives revendications des droits de la famille, il a gardé les meilleurs et ceux qui lui semblaient les plus propres à assurer son omnipotence. Cela nous a valu, Messieurs, cette pléiade d'esprits distingués qui se sont employés à démolir successivement la religion, Dieu, l'âme humaine. Quelques-uns d'entre eux ont travaillé sous nos yeux à la restauration sociale, vous savez par quels moyens ; mais ils n'étaient pas tous à cette œuvre périlleuse ; il en reste pour faire marcher les principes.

Si le couple libre pouvait réussir, l'État serait le père universel et nous aurions « pour tous les enfants des deux sexes, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de

« développement, c'est-à-dire d'entretien, d'é-  
« ducation et d'instruction à tous les degrés  
« de la science, de l'industrie et des arts<sup>1</sup>. »  
C'est l'idéal. Mais en attendant que cet idéal se  
réalise, et que l'État père fasse disparaître « les  
« produits historiques d'une organisation so-  
« ciale aussi fausse qu'inique<sup>2</sup>, » tout vrai et  
bon radical doit avoir pour objectif la dépos-  
session des chefs de famille, quant à l'instruc-  
tion de leurs enfants, c'est-à-dire, l'enseignement  
universel par la contrainte, la solidarité uni-  
verselle dans les frais de cet enseignement,  
lequel a pour objet la science pure, dégagée,  
même dans ses éléments les plus simples, de  
tout dogmatisme religieux ; en trois mots : in-  
struction *obligatoire, gratuite et laïque*.

Messieurs, il y a, aux premières pages de l'Écri-  
ture, une magnifique et énergique parole qui ré-  
pond radicalement à ces prétentions ; c'est le cri  
que poussa la mère du genre humain quand elle  
enfanta son premier-né. Le prenant entre ses  
bras, elle le montra au ciel et dit : « *Possedi ho-*

<sup>1</sup> Programme de la section de l'Alliance de la Démocratie  
socialiste à Genève. (*L'Internationale*, pag. 25, par Oscar  
Testut.)

<sup>2</sup> *Ibid.*

*minem per Deum*<sup>1</sup>. J'ai possédé un homme par Dieu. » Tout est là : *Possedi hominem* ; les parents possèdent ; l'enfant est à eux. *Per Deum*. Ils possèdent par Dieu ; l'enfant est pour Dieu. Le devoir des chefs de la famille chrétienne est de faire valoir leurs titres et le titre de Dieu. Développons cette pensée.

## I

*Possedi hominem !* J'ai possédé un homme ; c'est le cri de la nature dans tous ceux qui engendrent. Ils savent qu'ils ont mis leur sang, leur vie, leur amour, leurs douleurs dans le cher petit être dont ils saluent joyeusement la bienvenue ; aussi ne l'appellent-ils pas *l'enfant* mais *mon enfant*. Il est à eux, bien à eux. Il faut qu'il ait leur marque, comme tout ce qui est possédé a la marque de celui qui possède. Le sang, fleuve de vie qui est sorti de leurs fertiles entrailles, ils en surveillent tous les mouvements ; s'il languit, ils s'attristent, ils se désolent ; si ses ondes réglées coulent allègrement, ils sont heureux. A mesure que la vie s'affermi,

<sup>1</sup> Genes., cap. IV, 1.

que l'image devient plus semblable à ses auteurs, la possession s'affirme par un amour plus vif et plus fier. Lorsque l'enfant s'élève, que son esprit s'ouvre, que son intelligence s'orne de connaissances, que son âme assouplie et formée sait penser et parler sa pensée, avec quel joyeux orgueil, reconnaissant en cela le fruit de leurs efforts et de leurs travaux, le père et la mère s'écrient : C'est à moi !

Ainsi parle la nature ; mais, Messieurs, ce cri : « *Possedi hominem*, j'ai possédé un homme, » c'est pour le chrétien le cri de la grâce autant que le cri de la nature. Le chrétien voit dans l'enfant le fruit d'une paternité qui prend son nom et sa force dans la paternité même de Dieu, et aussi le fruit d'une bénédiction qui, mêlée au sang du Christ, sanctifie la source de la vie. Le chrétien possède par Dieu, *Possedi hominem per Deum*, et parce que tout ce qui est de Dieu doit retourner à Dieu, le chrétien possède pour Dieu. Il veut donc que ce qui est possédé, et par lui, et pour Dieu, ait sa marque ainsi que la marque de Dieu.

Les parents, qui n'écoutent que la voix de la nature, bornent souvent leur ambition et leurs

soins à alimenter la vie, à la protéger contre tout accident fatal, à développer les forces du corps, à apprendre à l'intelligence à penser, aux lèvres à parler, à donner aux sciences humaines une place honorable dans l'éducation, à leur demander secours, protection, honneur et gloire, à assurer l'avenir temporel de leurs enfants, à garantir contre les froissements du dehors l'existence publique de la famille, enfin à faire des êtres qui se portent bien et qu'on puisse appeler un jour de bons, d'utiles et d'honnêtes citoyens en donnant à ces mots bons, utiles, honnêtes, toute leur élasticité.

Le chrétien ne se contente pas de si peu de chose, il n'y voit pas assez bien les signes de sa paternité et de la possession de Dieu. Il veut reconnaître dans l'âme de son enfant et sa foi et ses vertus, et ses espérances et les sillons glorieux de la grâce divine. Il veut que son enfant soit ce qu'il est lui-même, le fils de Dieu et le citoyen de l'éternité. A ces conditions seulement il dit sans hésitation, sans anguisse : « *Possedi hominem per Deum. J'ai possédé un homme par Dieu.* » C'est par l'éducation chrétienne qu'il assure sa possession ; voyons-

en, Messieurs, les premières préparations, le milieu, les moyens d'action.

Afin de pouvoir justifier ce cri de la nature et de la grâce unies dans une même joie ; *Possedi hominem*, le chrétien commence l'éducation par la culture des germes de la fleur gracieuse et bien-aimée qui doit éclore un jour au sein de la famille. Elle n'est pas encore que déjà elle elle est préparée. Nous disions dernièrement, Messieurs, que l'homme est le principe actif de la vie et qu'il met toute son âme dans la paternité. Vous comprenez, n'est-ce pas, que plus cette âme est imbibée de vertus, et imprégnée de grâce, plus elle est forte contre le poison des convoitises qui, dans l'acte redoutable par lequel se communique la vie, tend à pénétrer l'être qui va vivre ? Obéissant à la loi providentielle plutôt qu'à l'égoïsme des appétits, le père s'empare, au nom de Dieu, de la vie qu'il produit et peut déjà dire : *Possedi hominem per Deum*.

D'autre part, le sein de la mère chrétienne s'ouvre comme un sanctuaire. Dans ce sanctuaire vénérable, où la grâce a tout disposé en même temps que la nature, l'enfant commence



à vivre; il n'agit pas encore, il attend et il reçoit. Il reçoit chaque goutte de vie que de mystérieux canaux lui apportent; il reçoit aussi chaque vive impression qui, de l'âme de sa mère, retentit dans son âme, à travers les souples éléments de son corps. L'esprit qui l'anime, n'étant pas encore doué de toutes ses forces plastiques, cède à l'influence d'un esprit plus puissant qui le moule, en quelque sorte, en pressant son enveloppe docile. La mère chrétienne sait qu'il y a telles dispositions physiques et morales qui datent de la vie cachée de l'enfant dans le tabernacle où il se forme; et quel respect elle se doit à elle-même, pendant les mois, à la fois, si doux et si pénibles, si mystérieux et si solennels de son attente! En ce temps, où germe la bénédiction de Dieu, toute agitation dérégulée de l'esprit, tout emportement du cœur, tout amour du plaisir, toute indulgence pour de trop vives passions, peuvent devenir un crime, parce que, selon la pensée de Fénelon, « il se fait dans les enfants une espèce de « second péché originel, qui est la source de « mille désordres quand ils sont grands. » Une femme chrétienne porte donc avec un



recueillement profond et une tranquille piété, la grâce qu'elle a reçue de Dieu. En se ménageant elle-même, c'est un autre qu'elle ménage; en se sanctifiant elle-même, c'est un autre qu'elle sanctifie. Sa gravité, sa réserve, sa sagesse, ses saintes délicatesses se traduiront bientôt dans les mœurs douces, paisibles, réglées du cher fruit de sa vie. Elle le sent croître, elle l'aime, elle le met de moitié dans toutes ses prières et ses bonnes œuvres. Ainsi elle devance les leçons et les exemples qui doivent en faire un homme vertueux et la grâce qui doit en faire un chrétien. Avant donc que ce cri d'allégresse retentisse dans la famille : Un homme nous est né, *Natus est homo in mundum*, l'éducation chrétienne a commencé.

L'enfant vient au monde. Comme tous les fils d'Adam, hélas ! il a reçu la blessure mortelle du péché d'origine. Le père et la mère n'ont pu lui éviter ce coup ; mais promptement il sera guéri. Le prêtre qui a béni la famille vient en bénir les fruits ; d'un signe, d'une parole, il ouvre les portes de l'âme, lieu sacré s'est glissé le démon, profanateur des naissances. Jésus-Christ entre en triomphateur ; avec

croix il creuse un lit profond, ineffaçable où se précipite le fleuve de son sang; ce Nil divin inonde l'âme de l'enfant, la teint de sa pourpre, la remplit de la vertu de l'Esprit-Saint et l'imprègne des habitudes auxquelles on reconnaîtra un jour le chrétien. O père! O mère! O chrétiens! L'enfant n'avait tout à l'heure que votre sang, votre physionomie et l'influence assurée de vos vertus, maintenant il a votre grâce et la marque du Dieu qui vous l'a donné. Vous le possédez par Dieu, *Possedi hominem per Deum*. Achevez votre œuvre, affermissez votre double possession.

Voyez, Messieurs, comme ils entourent de soins et d'amour l'être chéri qui vient de devenir, comme eux, un membre du Christ, un temple de l'Esprit-Saint, un héritier du ciel. Ils ne veulent pas qu'il soit emporté loin du foyer domestique par des mains étrangères. Un berceau n'est bien que sous le toit paternel, afin que le père et la mère puissent, venir de temps en temps, y contempler et y baiser l'image de leur vie, et tout attouchement qui n'est pas celui de l'amour maternel est un attouchement profane et quelquefois, hélas! un

attouchement dangereux. Les défaillances de l'âme, comme celles de la santé, sont trop souvent dues à l'immoralité des soins mercenaires auxquels les pères et les mères abandonnent leurs enfants en bas-âge. Autant qu'ils le peuvent, les parents chrétiens gardent l'enfant auprès d'eux ; ils évitent les tendresses toutes sensuelles dont la chair profite au détriment de l'esprit, et se tiennent prêts pour le moment où l'intelligence fera poindre ses premières lueurs. En ouvrant les yeux de l'âme, l'enfant verra régner autour de lui l'ordre et la paix. La famille chrétienne est un milieu ordonné, un milieu où les saintes lois de la hiérarchie sont respectées et où toutes les forces, selon leur dignité, tendent harmonieusement au même but. On n'y voit point de ces pères découronnés, qui ont perdu le prestige de leur représentation, par l'infériorité de leurs vertus ; point de ces hommes faibles, qui laissent tomber le gouvernement domestique aux mains d'une femme audacieuse ; point de ces chefs de famille toujours disposés à céder aux fantasques exigences d'un enfant gâté : rien qui assure le règne de la faiblesse, de la ruse ou du caprice, et prépare des

malheurs dignes de larmes. Tout est à sa place : Dieu au sommet, et, sous son autorité souveraine, la puissance, la sagesse, l'amour s'appliquant à développer les germes d'une vie qu'ils doivent faire honnête, religieuse et sainte.

Dans ce milieu si bien ordonné, la parole, l'exemple, le salutaire exercice de l'autorité remplissent autour des facultés de l'enfant le même office que la lumière et la chaleur du soleil, la rosée et la pluie du ciel, les embrassements et les largesses de la terre autour de la semence, qui doit devenir un jour plante utile ou arbre glorieux.

Les chefs de la famille chrétienne épient avec une inquiète sollicitude l'éclosion de l'intelligence, et s'efforcent de répondre à ses naïves avidités. Ils étudient, dans l'âme de l'enfant, les premières manifestations du bien, et les encouragent par d'aimables sourires et de discrètes louanges. Pour cette terre nouvelle, où peuvent germer tant de vertus, leur parole est rayon lumineux et bienfaisante ondée. Ils n'en épuisent pas en mièvreries inutiles et ridicules tous les tons caressants ; mais, le plus tôt possible, aussitôt que l'enfant peut comprendre, ils l'initient

à la science du bien et des choses divines ; ils lui disent ce que c'est que la vertu ; combien elle est aimable et glorieuse ; combien elle embellit l'âme et la fortifie dans les plus rudes épreuves ; combien elle mérite d'efforts et de sacrifices ; comment il faut briser les liens qui attachent les passions à la terre, s'élever à mesure que monte le devoir, être prudent, fort, juste, bon, doux, humble, chaste, aimant, dévoué ; comment il faut prendre de bonne heure ses titres de noblesse, car tout homme vertueux est noble. Ceux qui se glorifient d'un sang illustre, ceux qui étalent leurs riches écussons, ceux qui font sonner aux oreilles du monde leurs noms et leurs titres, ne doivent leur honneur, qu'ils le sachent bien, qu'à la vertu de leurs ancêtres. Un jour, quelqu'un de leurs pères s'est montré si grand qu'on l'a jugé digne d'être éternellement connu, et qu'on l'a appelé : *Noscibilis, Nobilis, Noble*. Toute noblesse qui ne se rattache pas à quelque vertu est une fausse noblesse. Le poète a bien dit : « *Nobilitas est sola atque unica virtus*. La seule et unique vertu, voilà la vraie noblesse ». Force, richesse, science, succès, honneurs,

rien de tout cela ne paie notre place au soleil, ni notre rang dans la société ; rien de tout cela n'explique notre vie. La vie, que nous estimons le plus grand des biens, la vie est une énigme, dès que nous manquons de ce qui nous donne le droit de vivre : la vertu, que les anciens appelaient la cause de la vie, *causa vivendi*.

Messieurs, nul ne comprend mieux que les parents chrétiens la noblesse de la vertu, nul ne sait mieux qu'eux en parler aux enfants. Avec la grandeur et les avantages de la vertu, ils font voir et l'opprobre du vice et ses funestes conséquences ; comment il se prépare dans l'âme humaine par des fautes légères en apparence, mais qu'il est dangereux d'y laisser séjourner. De ce contraste ils font jaillir de nobles et saintes leçons et répètent souvent cette parole d'une mère héroïque : « Mon fils, je vous aime tendrement, mais j'aimerais mieux vous voir mort que de vous voir commettre un seul péché mortel envers Dieu. »

Dieu ! son nom sacré descend, mainte fois le jour, de la bouche des parents chrétiens dans le cœur de l'enfant. Ils parlent souvent de Dieu, de sa majesté, de sa grandeur, de sa provi-



dence, de son infinie bonté, de l'incompréhensible amour qui l'a porté à nous donner son Fils et à nous communiquer son Esprit. Ils parlent des mystères de la foi : de la vie du Sauveur, du sang répandu pour la rédemption des hommes, du monde mystérieux de la grâce, où nous nous approchons de Dieu et nous unissons à lui jusqu'à devenir participants de sa propre nature ; où nous sommes baignés dans le sang d'un Dieu, marqués d'un caractère sacré et illuminés par les dons de l'Esprit-Saint ; où nous sommes engendrés de nouveau par le Baptême, purifiés par la Pénitence, nourris de la chair du Christ ; où nous recevons, chaque jour et à chaque instant du jour, force et courage contre les ennemis de notre vertu ; où nous sommes réhabilités et transformés ; où nous devenons des êtres divins, conviés aux noces éternelles, à la vision de Dieu et aux chastes embrassements de son amour. O mystères, si profonds et si grandioses, que vous êtes simples et aimables quand vous passez par la bouche de parents chrétiens ! Paroles du père et de la mère, rayons salutaires, ondée bienfaisante, tombez, tombez dans l'âme de l'enfant et qu'on

y voie fleurir l'amour de Dieu, le respect de son adorable présence, l'abandon à sa sainte volonté, la soumission à ceux qui le représentent, enfin toutes les nobles idées, tous les généreux sentiments qui rendent les droits plus sacrés et les devoirs plus faciles.

Rien n'est grand, Messieurs, solennel, important comme les premiers enseignements donnés par les chefs de la famille chrétienne; mais à la parole, ils joignent l'exemple; ils font parler leur vie.

« Instruis ton fils, dit le sage, ne te décourage jamais, mais prends garde que ta vie ne devienne la cause de sa mort<sup>1</sup>. » Tristes familles que celles où les parents sont un péril dont il faut préserver les enfants, où l'on oublie que ces petits êtres, qui se glissent partout, sont, à leur détriment bien plus qu'à leur avantage, les plus attentifs et les plus perspicaces des observateurs, que tout exemple mauvais s'ouvre vers leur cœur un accès facile, qu'il faut devant eux régler sa vie, réprimer ses passions, ne pas se mettre à l'aise dans ses habitudes, ni se

<sup>1</sup> Erudi filium tuum, ne desperes; ad interfectionem autem ejus ne ponas animam tuam. (*Prov.*, cap. xix, 18.)



croire tout permis à l'ombre du foyer domestique. La sagesse païenne a prêché le respect de l'enfant. « La nature le veut ainsi, disait-elle, les exemples domestiques nous corrompent plus vite et plus sûrement parce qu'ils viennent de grandes autorités... On doit aux enfants le plus profond respect. O père, si tu prépares quelque chose de honteux, songe aux tendres années de ton fils ; quand tu vas pécher, sois arrêté par sa présence... Malheureux, tu as peur que ton ami qui doit venir, voie les souillures qui déshonorent ton *atrium* et ton portique, et tu ne penses pas à ne laisser voir à ton fils qu'une maison sainte, sans tache, pure de tout vice<sup>1</sup>. » Ces belles maximes, s'il ne les connaît de mémoire, le chrétien les connaît d'instinct. Il connaît mieux que cela. La sagesse divine, Jésus, l'ami

<sup>1</sup> Sic natura jubet : velocius et citius nos  
Corrumpunt vitiorum exempla domestica, magnis  
Quum subeunt animos auctoribus...

Maxima debetur puero reverentia ; si quid  
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos ;  
Sed peccaturo obsistat tibi filius infans.

Illud non agitas, ut sanctam filius omni  
Adspiciat sine labe domum vitioque carentem.

(*Juvenal, Satir. XIV.*)

des enfants, lui a dit. « Laissez venir à moi ces  
 « chers petits, le royaume des cieus leur appar-  
 « tient. Ne méprisez pas leur innocence, car  
 « leurs anges voient sans cesse la face de mon  
 « Père. Malheur à celui qui scandalise les  
 « petits enfants ! il vaudrait mieux qu'on lui  
 « attachât une meule au cou et qu'on le jetât  
 « au fond de la mer<sup>1</sup>. » Non ; pas de scandale  
 dans la famille chrétienne ; mais plus vive et  
 plus pénétrante que la lumière des paroles,  
 brille la lumière des vertus.

Ce n'est pas assez d'instruire et d'édifier  
 l'enfant, il faut le courber de bonne heure sous  
 le joug d'une salutaire autorité<sup>2</sup>. Si au lieu  
 de corriger ses défauts naissants, on les ali-  
 mente par des précautions ineptes et des com-  
 plaisances immorales ; si au lieu de sevrer sa  
 chair, on lui donne tout ce qu'elle demande  
 jusqu'à la satiété et au dégoût, si au lieu d'hu-

<sup>1</sup> *Sinite parvulos venire ad me... talium est enim regnum Dei. (Marc., cap. x, 14.) Videte ne contemnatis unum ex his pusillis : dico enim vobis, quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei. (Matth., cap. xviii, 10.) Qui scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus et demergatur in profundum maris. (Ibid. 6.)*

<sup>2</sup> *Filii tibi sunt ; erudi illos et curva illos a pueritia illorum. (Ecclesiastic., cap. vii, 2.)*

milier son amour-propre, on se plaît à le satisfaire par une sorte d'idolâtrie; si au lieu de réprimer sa colère, on y voit sottement un indice de caractère; enfin, si au lieu de châtier les vices, on leur accorde tant de pardons qu'ils peuvent compter sur une éternelle impunité. l'adolescent prend cette voie maudite dont il ne se retire plus, même aux jours de la vieillesse <sup>1</sup>. Un esprit de mollesse a malheureusement envahi les familles et brisé, dans les mains du père et de la mère, le sceptre de la justice; mais cet esprit, le chrétien ne le laisse pas pénétrer dans son âme. Il comprend trop bien, à la lumière de la grâce, que toute éducation est impossible sans l'autorité de la discipline et l'énergie de la correction. Il ne permet donc pas ces familiarités, qui déconsidèrent la dignité paternelle et dégènèrent, plus tard, en une méprisable camaraderie, il veut le respect dans l'amour; il ne fait point de ces menaces sans effet, que l'enfant tourne en dérision; quand il a promis de châtier, il châtie; il ne se laisse point aller non plus à ces brutalités qui com-

<sup>1</sup> *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab eâ. (Prov., cap. xxii, 6.)*

priment les âmes et produisent soit l'abrutissement, soit l'hypocrisie ; il a une manière de corriger qui relève l'enfant à ses propres yeux, l'habitue aux luttes de la vie, et lui prépare des victoires contre les passions. Les verges, (et j'entends par là toute punition sensible) les verges ne viennent qu'en dernier lieu ; mais elles viennent, lorsque l'enfant a compris la nécessité d'une expiation et qu'on lui a fait voir que, dans toute faute commise, Dieu, la conscience et l'amour paternel sont les premiers blessés. « Qui aime bien châtie bien, » dit le proverbe. Le chrétien ne se méprend pas sur le sens de cette parole ; elle ne veut pas dire pour lui qu'il faut châtier beaucoup, mais qu'il faut châtier avec prudence, noblesse, grandeur d'âme ; gagner la confiance des enfants, afin que, devenus coupables, ils s'abandonnent d'eux-mêmes à la discrétion de la justice domestique.

Parole, exemple, salutaire exercice de l'autorité : tels sont les moyens d'action de l'éducation chrétienne ; après cela il n'y a plus rien. Ce que le père et la mère ne peuvent ni dire ni faire, ils le font dire et faire par celui dont les lèvres saintes sont les gardiennes de la science

des choses divines, et les mains bénies les dispensatrices des trésors de la grâce. Le prêtre entre, d'office, dans la famille chrétienne, parce que c'est lui qui la marque du sceau de Dieu. Si, dans les usages du monde, on l'appelle *Monsieur*, dans l'intimité religieuse on l'appelle *Père*. C'est lui qui complète les leçons religieuses du foyer domestique. A ses pieds les enfants vont pleurer leurs premières fautes ; de ses mains ils reçoivent le pain de vie. O jour heureux pour des parents chrétiens que celui des noces sacrées de leur enfant avec l'Agneau divin ! Jour de douces larmes et de fécondes espérances ! Et quand la main du Pontife se lève sur la tête du bien-aimé, quand une onction sainte confirme tout ce que Dieu a fait dans sa jeune âme et achève le chrétien, par la communication de l'Esprit de force ; alors c'est fini, l'enfant est *possédé* : *possedi hominem*. Le père et la mère le regardent. Ils contemplent non pas ses traits, non pas sa physionomie, non pas les grâces de sa nature en pleine floraison ; mais son âme, l'intime de son âme. L'enfant croit ce qu'ils croient, il aime ce qu'ils aiment, il espère ce qu'ils espèrent. Il porte la marque de leurs

vertus, le divin caractère de la grâce, la croix, la croix du Christ, blason sacré du chrétien et de son Sauveur, noble signe de la possession du père et de la mère et de la possession de Dieu. En présence de ce signe les parents s'écrient, plus ivres de bonheur que la mère du genre humain : « J'ai possédé un homme par Dieu. *Possedi hominem per Deum.* »

## II

Le chrétien, par l'éducation première, assure sa possession, confirme ses titres et les titres de Dieu sur l'enfant ; il a le droit et le devoir de faire valoir ces titres contre toute force qui tenterait de le déposséder. Nous sommes au vif de notre question d'éducation, Messieurs, ouvrez l'oreille et priez Dieu qu'il garde mes lèvres afin que je sois juste sans cesser d'être fort.

Tout serait au mieux si chaque famille pouvait devenir école et achever, sous l'influence des principes chrétiens, la complète formation du cœur et de l'intelligence des enfants ; mais, à part quelques rares exceptions, cela n'est pas,

cela ne peut pas être. L'heure vient où le père et la mère sont obligés de chercher, hors du foyer domestique, des auxiliaires de leur sollicitude et de leurs légitimes ambitions. Croyez-vous qu'ils puissent prendre ces auxiliaires tels quels, et se contenter, en se séparant de leurs enfants, de garantir leurs propres droits par cette recommandation des saints livres : « Con-  
« serve, mon fils, les commandements de ton  
« père et n'oublie pas la loi de ta mère<sup>1</sup>. » Non, Messieurs, vous le comprenez, une pareille conduite serait une honteuse abdication. Le père et la mère possèdent par Dieu, ils doivent posséder toujours. S'il faut des maîtres à leurs enfants, ce ne seront pas ceux dont la main sacrilège déforme le chrétien, mais ceux qui continuent l'œuvre commencée au sein de la famille, ceux dont la parole, l'exemple, la salutaire autorité, laissent intacte, s'ils ne la rendent plus profonde, la marque glorieuse qui permet aux parents de dire : j'ai possédé un homme par Dieu : *Possedi hominem per Deum*.  
Donc toute école où les préoccupations de l'es-

<sup>1</sup> Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ. (*Prov.*, cap. v, 20.)



prit l'emportent sur l'attention que l'on doit donner aux mœurs, toute école où la science est systématiquement séparée de la foi, toute école où l'Église, qui représente les titres de Dieu, n'est que parcimonieusement tolérée, si elle n'est pas mise à la porte, toute école qui ne continue pas, en les élevant davantage, les nobles, purs et saints enseignements du foyer domestique, est un lieu malsain auquel des parents chrétiens ne peuvent confier le plus cher bien qu'ils aient au monde. Pour des chrétiens il faut des écoles chrétiennes.

Des écoles chrétiennes ! Est-ce bien cela, Messieurs, que l'avenir nous prépare ? Rappelons-nous ici les prétentions du radicalisme. Héritier des traditions révolutionnaires, dernière expression de l'esprit d'envahissement qui depuis près d'un siècle s'efforce d'amoindrir la famille, il rêve la paternité de l'État. En attendant la réalisation de cet idéal, traduit devant le tribunal de l'opinion publique, il ne craint pas de dire à la famille et à l'Église, ce que disait la fausse mère à la vraie mère devant le tribunal de Salomon : « Quel'enfant ne soit ni à moi ni à toi, mais qu'on le partage. *Nec mihi,*

« *nec tibi sit, sed dividatur* <sup>1</sup>. » Puis : « Garde  
« son éducation jusqu'à nouvel ordre, mais  
« aujourd'hui il me faut son instruction ; elle  
« sera *obligatoire, gratuite et laïque* ».

Messieurs, ces trois mots ne sont pas également odieux, si on les considère séparément. L'obligation et la gratuité ont séduit plus d'un esprit sérieux et bien intentionné ; cependant aux raisons d'utilité sociale qu'on invoque, en leur faveur, des hommes compétents, quine sont pas tous gens d'Église, ont répondu par des raisons qu'il ne faut pas mépriser, tant s'en faut. — « L'insistance que l'on met à réclamer l'obligation, disent-ils, est fondée sur cette opinion, aujourd'hui trop répandue, que *l'ignorance est la cause de tous nos malheurs présents* ; l'ignorance du devoir, sans doute, mais non pas l'ignorance de la lecture, par exemple, dont tant de misérables ne se sont servis que pour se saturer d'erreurs qui rendent tout ordre impossible. L'obligation attente à la dignité du père de famille, elle conduit à l'envahissement, par mille côtés à la fois, du foyer domestique, à

<sup>1</sup> III Rois, ch. III, 26.

l'anéantissement de l'autorité paternelle et finalement à la dissolution de la famille. L'obligation ne peut être formulée par une loi positive acceptable par des hommes de sens ; la difficulté d'établir des pénalités qui soient sérieuses sans devenir cruelles, la nécessité de plier devant les insurmontables obstacles de la misère, de la faiblesse, de la distance et du mauvais vouloir la rendent inefficace. L'obligation ne doit les résultats qu'elle a obtenus qu'au tempérament de certaines populations ; l'immense majorité des expériences prouvent contre la loi ; elle est particulièrement antipathique au caractère français. Donc pas d'obligation absolue, mais une obligation morale créée par le blâme, par la soustraction de certaines faveurs, par la persuasion et par l'encouragement intelligent des récompenses. »

« Pareillement étendons, autant qu'il est possible, la gratuité ; laissons surtout aux initiatives de la charité le soin de l'établir partout où elle jugera à propos ; mais pas de gratuité absolue. Au point de vue financier, c'est un leurre dont les petites gens sont dupes ; au point de vue pédagogique, c'est un encouragement à la

paresse et à l'indolence des instituteurs, et la destruction de l'émulation. Au point de vue moral, (et ceci est plus grave), c'est la suppression de deux sentiments qui ennoblissent, unifient et vivifient la famille, à savoir : la noble fierté qu'éprouve un père quand, au prix de ses efforts, il a accompli un grand devoir, la reconnaissance qu'éprouve un enfant pour ceux à qui il doit toutes les richesses de son esprit. »

Messieurs, cette dernière considération me touche plus que tout le reste, tant je la trouve vraie, profondément et aimablement vraie. Permettez-moi d'exprimer ici un sentiment personnel; il n'est pas à ma gloire, mais à la gloire de ceux que j'aime. Appelé à l'honneur de parler devant cette noble et grande assemblée, la plus belle peut-être qui soit au monde, je me reporte par un mouvement du cœur vers ceux à qui je dois cet honneur : vers mon père, ma mère, le frère aîné qui m'a tenu sur les fonts du baptême, l'Église qui est venue au secours de leur pauvreté, les chers frères qui m'ont appris à lire, les prêtres dévoués qui m'ont conduit jusqu'au sacerdoce : vers tous ceux qui ont veillé pour moi, travaillé pour moi, fatigué pour moi, dé-

pensé pour moi le fruit de leurs travaux et l'amour de leur cœur. Oh ! ma pauvre mère, comme je la remercie dans la tombe où elle repose ! — mon vieux père, comme je l'embrasse tendrement chaque fois que je le vois, et avec quel bonheur il me dit : Mon fils ! — mon aîné, comme je l'aime — ! les bons frères des écoles, comme je les salue avec joie et respect ! — mes maîtres, comme ils me sont chers !... A la place de tout ce monde, Messieurs, mettez donc, je vous prie, la froide image de l'État, représenté par des percepteurs sans entrailles, est-ce que ce sera la même chose ?

N'insistons pas davantage ; il n'appartient pas à la chaire chrétienne de résoudre péremptoirement ces grandes questions ; mais ce qui appartient à la chaire chrétienne, si je ne me trompe, c'est d'examiner la solidarité de ces trois mots *obligatoire, gratuite, laïque*, et de faire voir que les deux premiers qui séduisent sont ce que l'Écriture appelle les baisers frauduleux de l'ennemi : *Fraudulenta oscula odientis*<sup>1</sup>. On nous promet une grande route de la science

<sup>1</sup> *Prov.*, cap xxvii, 6.

universelle, construite aux frais du public ; sur cette route, les indolents et les trop zélés amis de l'école buissonnière, seront entraînés de vive force, il faudra marcher ; mais où irons-nous ? — A l'instruction *obligatoirement et gratuitement laïque*. — Laïque ! qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire, Messieurs, que le radicalisme décrète l'imbécillité et l'impuissance de quiconque porte un caractère sacré, et se tient plus près des lumières divines ; cela veut dire qu'il faut écarter de l'enseignement public tous ceux qui, s'engageant à Dieu par des vœux de religion, ont obtenu la grâce d'un plus grand dévouement, dans la tâche laborieuse et ingrate de l'instruction de l'enfance ; cela veut dire qu'on ne veut plus de l'Église, de l'Église qui a sauvé les lettres, fondé les universités, créé l'enseignement populaire, entamé et vaincu, la première, l'ignorance des basses classes de la société ; cela veut dire qu'il faut soustraire à la bénédiction du Christ les petits enfants qu'il appelle à lui, par la voix de l'Église ; cela veut dire qu'il faut étouffer dans la bouche de ces innocents, d'où s'échappe une louange parfaite, l'*Hosannah*, qui importune les pharisiens de la



libre pensée; cela veut dire que la science pure se sépare, même dans ses plus simples éléments, de tout dogmatisme religieux; cela veut dire que Dieu est de trop dans les écoles et qu'il faut l'en chasser; cela veut dire que l'enseignement doit être athée. En vain on promet le silence sur les choses religieuses. — Est-ce que ce silence peut être gardé? — Est-ce qu'il doit être gardé? — Est-ce que la question divine n'est pas mêlée aux questions les plus élémentaires? — En vain on nous assure qu'il y aura une morale bonne pour tous. — Qu'est-ce qu'une morale sans autorité et sans sanction? — Ne nous laissons pas duper, Messieurs, par de fausses promesses et de trompeuses assurances. Le radicalisme est conséquent avec lui-même; comme il veut la raison sans Dieu, la conscience sans Dieu, la famille sans Dieu, il veut l'école sans Dieu. Et maintenant, comprenez bien l'enchaînement et la solidarité des mots. L'instruction sera *laïque*, c'est-à-dire athée et matérialiste. Elle sera *gratuite*, c'est-à-dire que ceux qui ont des enfants paieront pour qu'on les pervertisse, ceux qui n'en ont pas paieront pour qu'on pervertisse les enfants des autres. Elle sera *obliga-*



*toire*, c'est-à-dire que tout père coupable de refuser pour son enfant les honneurs de l'athéisme sera puni au nom de la loi.

Messieurs, vous savez que je n'imagine rien. Le radicalisme a manifesté publiquement ses intentions ; il s'est essayé ici et ailleurs aux *petits sans Dieu*. Voilà pourquoi les esprits chrétiens sont effrayés de l'*obligation* et de la *gratuité*, tête et corps qui leur semblent cacher une queue pleine de venin : *In cauda venenum*.

Je sais bien que, dans vingt-quatre heures, avant peut-être, on va m'accuser de plaider la cause de l'*obscurantisme* ; je sais aussi qu'on ne croira pas un mot de ce qui sera dit contre moi ; mais qu'importe. Quoique j'estime que la science illettrée du devoir et des choses divines mène plus loin et plus haut que la science lettrée des erreurs qui pervertissent la foi et corrompent les mœurs, je suis de l'avis du courageux et éloquent évêque qui écrivait dernièrement : « La richesse d'un pays s'accroît  
« avec ses lumières et l'intelligence ajoute au  
« travail une force qui en décuple les résultats.  
« Nous sommes tous intéressés à la diffusion  
« de l'enseignement populaire, l'Église plus

« encore que la société civile ; car c'est elle  
 « qui propose à l'esprit de l'enfant les vérités  
 « les plus hautes, les plus difficiles à com-  
 « prendre et qui, par conséquent, a le plus  
 « besoin d'y trouver un champ cultivé au lieu  
 « d'une terre en friche. Une intelligence en-  
 « veloppée de ténèbres ne présente pas de  
 « surface à la lumière d'en haut, et la semence  
 « de l'Évangile ne lève que difficilement parmi  
 « les ronces et les épines. Si, en face du doute  
 « et de la négation qui arriveront à lui, tôt ou  
 « tard, sous une forme ou sous une autre, l'a-  
 « dolescent ne possède pas dans un ensemble  
 « de notions premières, dans un jugement  
 « quelque peu exercé par l'étude, le moyen de  
 « se rendre compte des choses, de discerner  
 « le vrai d'avec le faux, il suffira de quelques  
 « secousses violentes pour arracher la foi de  
 « son âme. Sans ouverture pour la vérité,  
 « sans force contre l'erreur, l'ignorant est à  
 « la merci du premier venu qui troublera son  
 « esprit en flattant ses passions<sup>1</sup>. »

Tout cela est vrai, Messieurs. Donc, pas

<sup>1</sup> Lettre pastorale de Mgr Freppel, évêque d'Angers, sur l'Éducation, pour le carême de 1872.

d'ignorance. Sans soumettre les chefs de famille à une contrainte qui les déconsidère ou les irrite, qu'on les blâme, qu'on les exhorte, qu'on les encourage à l'accomplissement d'un de leurs plus grands devoirs ; que la charité s'ingénie pour rendre l'école accessible à tous ; que tous les enfants apprennent à lire et à écrire, si c'est possible ; mais qu'ils apprennent en même temps à se bien servir de la lecture et de l'écriture ; que les maîtres, fidèles à leur mission de représentants des chefs de famille, assurent les titres des parents et les titres de Dieu à la possession des enfants ; que l'école soit aussi salutaire aux jeunes chrétiens, que le foyer domestique ; enfin, que *l'école soit chrétienne*.

Ce n'est pas seulement la cause du peuple que je plaide en ce moment, Messieurs, c'est la vôtre ; car le laïcisme, tel qu'on l'entend aujourd'hui, en tant qu'il signifie sécularisation complète de l'enseignement, séparation de la science et de Dieu, le laïcisme montera fatalement de l'école primaire au collège. Il est déjà plus haut que le collège, et à l'heure qu'il est, vous vous rappelez peut-être, avec une sainte colère, les blessures qu'il a faites à votre cœur. A l'entrée

des carrières libérales qui devaient assurer l'avenir de vos fils, quels maîtres ont-ils rencontrés ? Quel enseignement leur a-t-on donné ? hélas ! ils ont trop appris ce qu'était la science sans Dieu, et lorsque, de retour au foyer, ils vous ont montré leur âme, vous y avez cherché en vain votre foi, vos vertus, vos espérances, la grâce de Dieu, la sainte croix, le blason du Sauveur et du chrétien. Quel coup ! Vous ne pouviez plus dire alors : « *Possedi hominem per Deum* », mais honteux et navrés vous vous êtes écriés comme l'infortuné Jacob : « Une bête féroce a dévoré mon fils ! »

Messieurs, il ne faut pas souffrir que cette grande iniquité se perpétue et que vous soyez dépossédés au moment où vous devriez être plus glorieux de vos titres. Nous sommes dans un temps propice aux revendications ; revendiquez donc. Demandez la liberté pleine et entière de l'enseignement public à tous les degrés : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur. L'Église vous soutient par ses solennelles déclarations. Il y a longtemps qu'elle a condamné les accaparements, les monopoles, les séparations impies,

les écoles sans Dieu. Voici les erreurs qu'elle a flagellées.

« La direction des écoles publiques, où va  
 « se former la jeunesse d'un peuple chrétien,  
 « excepté seulement, sous quelque rapport,  
 « celle des séminaires épiscopaux, peut et doit  
 « être attribuée tout entière à l'autorité civile, et  
 « cela de telle manière, qu'on ne reconnaisse  
 « à aucune autre autorité le droit de s'immiscer  
 « dans la discipline des écoles, dans le régime  
 « des études, dans la collation des grades, et  
 « dans le choix ou l'approbation des maîtres <sup>1</sup>. »

— « La bonne constitution de la société civile  
 « demande que les écoles populaires, ouvertes  
 « aux enfants de toute classe du peuple, et gé-  
 « néralement les établissements publics, desti-  
 « nés à l'enseignement des lettres et des  
 « sciences et à une éducation plus relevée de la

<sup>1</sup> Totum scholarum publicarum regimen, in quibus juvenus christianæ alicujus reipublicæ instituitur, episcopalibus dumtaxat seminariis aliqua ratione exceptis, potest ac debet attribui auctoritati civili, et ita quidem attribui, ut nullum alii cuicumque auctoritati recognoscatur jus immiscendi se in disciplina scholarum, in regimine studiorum, in graduum collatione, in delectu aut approbatione magistrorum. » (Alloc. In consistoriali, 1<sup>er</sup> nov. 1840. Alloc. Quibus luctuosissimis, 5 sep. 1851. Syllabus, XI.V.)

« jeunesse, soient entièrement affranchis de  
 « l'autorité de l'Église, de toute influence mo-  
 « dératrice et de toute ingérence de sa part,  
 « et qu'ils soient pleinement soumis aux volon-  
 « tés du pouvoir civil et politique, suivant les  
 « désirs des gouvernants et le courant des opi-  
 « nions générales de l'époque <sup>1</sup>. — Des ca-  
 « tholiques peuvent approuver un système d'é-  
 « ducation conçu en dehors de la loi catholique  
 « et de l'autorité de l'Église, et qui n'ait pour  
 « but, ou du moins pour but principal, que la  
 « science des choses purement naturelles et les  
 « avantages terrestres de la vie sociale <sup>2</sup>. »  
 — Vous l'entendez, Messieurs, l'Église vous a

<sup>1</sup> Postulat optima civilis societatis ratio, ut populares scholæ, quæ patent omnibus cujusque e populo classis pueris, ac publica universim instituta, quæ litteris severioribusque disciplinis tradentes et educationi juventutis curandæ sunt destinata, eximantur ab omni Ecclesiæ auctoritate, moderatrice vi et ingerentia, plenoque civilis ac politicæ auctoritatis arbitrio subjiciantur ad imperantium placita et ad communium ætatis opinionum amussim. (*Epist. ad archiep. Friburg. Quam non sine*, 14 julii 1861. *Syllabus*, XVIII.)

<sup>2</sup> Catholicis viris probari potest ea juventutis instituendæ ratio, quæ sit a catholica fide, et ab ecclesiæ potestate sejuncta, quæque rerum dumtaxat naturalium scientiam ac terrenæ socialis vitæ fines tantummodo, vel saltem primario, spectet. (*Epist. ad arch. Friburg. Quam non sine*, 14 julii 1861. *Syllabus*, XLVIII.)



prévenus, l'Église vous provoque, elle vous soutiendra. Parlez donc hautement. Vos enfants partent de Jérusalem, la ville sainte, de l'Église, du foyer domestique, tout pleins des lumières et de la grâce de Dieu, ils vont à Jéricho, la ville de la science humaine. Eh bien ! il faut qu'ils rencontrent sur le chemin, des amis de leur foi et de leurs vertus et non pas des voleurs et des assassins. Ces amis de la foi et de la vertu de vos enfants, Messieurs, ce sont les maîtres chrétiens. Cherchez-les partout, et quand vous les aurez trouvés, gardez-les bien. Si on veut les faire partir, retenez-les dans vos embrassements désespérés, si on les supprime (et vous savez comment on supprime maintenant), demandez-en d'autres à leur sang, c'est une chaude semence qui ne trompera pas votre espoir.

*Euge ! Euge !* Courage, Messieurs, gardez bien vos enfants. Ne les donnez pas à César, qu'il n'ait qu'une tête, qu'il en ait mille, à moins qu'il ne vous les demande pour la patrie ; car servir la patrie, c'est servir Dieu, mourir pour la patrie, c'est mourir pour Dieu. Vous possédez par Dieu, *per Deum* ; ce qui est à Dieu



doit aller à Dieu. *Quæ sunt Dei Deo.* Imprimez votre marque, le sceau de Dieu sur l'âme de vos enfants, faites en sorte que personne ne l'efface. Qu'ils le transmettent eux-mêmes à vos petits enfants, afin que plus tard, quand les peuples, aujourd'hui témoins de notre misère et de notre honte, verront dans la France régénérée une race nouvelle, chrétienne par la foi, les vertus et les institutions, ils s'écrient : « O qu'elle est belle cette chaste génération, « environnée de lumières, son souvenir im-  
« mortel traversera les siècles, Dieu et les  
« hommes l'admirent. *O quam pulchra est casta  
« generatio cum claritate, immortalis est enim  
« memoria illius quoniam apud Deum nota est  
« et apud homines* <sup>1</sup>. » A ce cri du monde étonné, vos enfants répondront : « Nous sommes les fils de ceux qui furent fidèles à la vérité, au devoir, à leur vocation divine, à leurs titres sacrés ; de ceux qui ont possédé par Dieu et pour Dieu, nous sommes les fils des saints. *Filii sanctorum sumus* »

<sup>1</sup> Sapient. cap. iv. 1.

# CINQUIÈME CONFÉRENCE

---

APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS  
A LA SOCIÉTÉ.

---

LE POUVOIR



## CINQUIÈME CONFÉRENCE

---

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA SOCIÉTÉ

---

#### LE POUVOIR

MONSEIGNEUR, MESSIEURS.

Le radicalisme, en avilissant et désorganisant la famille, avilit et désorganise la société dans son principe naturel. Il ne reste plus aucun espoir de grouper dans l'ordre les multitudes, dès que le groupe originel et typique est dissous. Les questions que nous avons traitées précédemment peuvent donc être appelées justement des questions sociales. Complétons-les et mettons-nous aujourd'hui en face de la société. Le radicalisme, qui veut faire beaucoup et faire vite, frappe sur tous les points à la fois, avec la même machine de guerre : l'athéisme. A la tête et aux membres de la société, il applique ses formules, toujours

vides de Dieu, toujours grosses de blasphèmes. Nous allons lui donner encore la réplique des principes chrétiens. Il le faut ; c'est pour nous un travail de haute conservation ; il y va de la vie ou de la mort.

La tête de la société, c'est le pouvoir. D'où vient-il ? Que représente-t-il ? Quels sont ses rapports avec les membres du corps social ? -- Le pouvoir, dit le radicalisme, vient de même source que la vérité et la justice. L'humanité est sa propre lumière, l'humanité est sa propre règle, l'humanité est sa providence à elle-même. Donc, comme la raison et la volonté humaines sont premières sources de la vérité et de la justice, le peuple est première source du pouvoir, il n'y a en pas d'autre que lui. Toujours souverain il n'a et ne peut avoir personne au-dessus de lui. Celui qui exerce le pouvoir n'est que le fonctionnaire du peuple et doit rester, en tout temps et en tout état, soumis à l'arbitraire de sa volonté suprême. — Dieu, dit l'enseignement chrétien, est la première source du pouvoir, comme il est la première source de la vérité et de la justice. Le pouvoir représente Dieu ; sa dignité, à côté des devoirs

qu'elle impose, crée des droits au respect et aux services, droits qu'une société ne peut méconnaître sans travailler à sa propre ruine.

Nous voici, messieurs, à l'entrée d'un chemin où ma parole peut rencontrer à chaque pas des pièges qui la feront trébucher. Néanmoins, je vous prie de ne rien craindre. Je n'ai nullement l'intention d'abuser du provisoire où nous sommes pour faire de la politique de parti ; je saurai, avec la grâce de Dieu, m'en tenir à des généralités qui conviennent à tous les temps et à tous les lieux où il y a des chrétiens en face d'un gouvernement quel qu'il soit. — Commençons.

## I

Le genre humain n'a de maître immédiat que Dieu qui le gouverne et accomplit sur lui, à chaque heure des siècles, ses adorables desseins. Mais, dans le genre humain, il y a des sociétés, et à ces sociétés il faut un maître ; car toute société est un ordre, et un ordre ne peut subsister sans un pouvoir central qui ramène à l'unité chacun de ses éléments.

Permettez-moi, messieurs, d'exposer, à l'appui de cette proposition, l'admirable et simple seignement de saint Thomas d'Aquin <sup>1</sup>.

Si l'homme devait vivre comme les bêtes vagabondes qui peuplent les forêts, les montagnes et les lieux déserts, il n'aurait besoin de personne pour le conduire et l'aider à atteindre sa fin. Roi de lui-même, sous la suprême royauté de Dieu, il se dirigerait en toutes ses voies et ses actions par la lumière divine qui brille au sommet de son âme. Mais la nature lui défend la solitude et l'appelle vers ses semblables. Il est, par ses besoins, ses instincts, ses faiblesses, ses privilèges, ses aspirations vers le progrès, un animal social et politique fait pour la vie commune. *Animal sociale et politicum in multitudine vivens.*

S'il était condamné à vivre dans l'isolement, quels avantages, à certains égards, auraient sur lui les brutes ! Sans délicatesses dans leurs goûts et leurs appétits, elles trouvent autour d'elles une nourriture toute prête. La nature les a vêtues, le jour même de leur naissance,

<sup>1</sup> *De regimine principum*, liv. I, cap. I.



contre les inclémences du temps ; elle leur a donné des armes pour se défendre ou bien des pieds rapides qui les emportent loin de l'ennemi. A l'homme, rien de tout cela. Faible et besoigneux, il est obligé de recourir aux combinaisons de son esprit pour se procurer le nécessaire ; encore ne peut-il ni alimenter sa vie, ni la protéger contre l'incessante conspiration de l'univers, qu'en sacrifiant le développement des nobles facultés qui l'élèvent au-dessus de tous les êtres. Roi du monde, par la dignité de sa nature, il est plus misérable que le dernier de ses sujets dès qu'il est abandonné à lui-même.

Mais qu'il se rapproche de ses semblables ; il s'élève, il se transforme, il est maître. Dans la vie sociale, l'application des forces de chaque individu profite à tous ; le travail allégé, par la distribution, dégage la pensée ; du choc des intelligences jaillit la lumière ; du partage des offices naît la perfection des œuvres. La vie sociale contente cet instinct communicatif de l'âme dont l'instrument est la parole.

En effet, à quoi bon la parole pour une vie solitaire ? Il est vrai que les animaux grossiers

se traduisent mutuellement leurs passions ; mais leurs cris inarticulés peuvent-ils être comparés à cette prodigieuse variété de sons qui expriment tour à tour la raison, le cœur, la liberté, le désir, la joie, la crainte, la douleur, les mouvements les plus profonds de la passion, et les nuances les plus délicates du sentiment ? Les créatures que la nature a faites pour vivre ensemble s'envoient de l'une à l'autre de mystérieux avertissements ; mais leur vie uniforme atteste l'indigence de leurs communications réciproques. L'homme est communicatif au degré suprême. La famille où se fait la première effusion de sa vie est, pour sa force expansive, un théâtre trop étroit. Il n'y échapperait pas, s'il y restait, à une oppression relative de ses tendances et de ses facultés. Il faut donc qu'il en sorte ; que, d'une famille à une autre famille, les aspirations et les services s'échangent ; qu'unis ensemble, ils s'élèvent du bien au mieux, du mieux au parfait, réalisant ainsi le progrès dont l'idée et le besoin se retrouvent au fond de toute âme humaine. Enfin, messieurs, l'homme n'est lui-même que dans l'état social ; l'état social lui-même n'est parfait que lorsqu'il passe

du groupe limité de la famille à la multitude. Donc, l'homme est appelé par la nature à vivre dans la société d'un grand nombre de ses semblables. *Naturale est homini quod in societate multorum vivat.* Du reste, le fait universel et constant des sociétés civiles et politiques n'est-il pas la meilleure réponse que l'on puisse donner aux philosophes chagrins qui, pour régénérer l'humanité, ont chanté l'idylle de l'état sauvage ? De ce principe : l'homme est un animal social et politique fait pour la vie commune, saint Thomas déduit immédiatement la nécessité du pouvoir public. *Si naturale est homini quod in societate multorum vivat, necesse est in hominibus esse, per quod multitudo regatur.*

Nous avons de cette nécessité mille exemples dans la nature, partout où un ensemble de forces et de fonctions concourent à un bien commun. Les oiseaux voyageurs suivent docilement le chef de leurs pérégrinations, les abeilles diligentes se groupent autour de leur reine. Dans l'homme lui-même, la raison gouverne le peuple des appétits, l'âme dirige le corps, et chaque membre du corps demande à une force centrale,

à une sorte de pouvoir public, la vie et le mouvement.

Tous ces groupes, si merveilleusement ordonnés, sont pour les sociétés humaines une vivante leçon. S'il n'est pas bon que l'homme soit seul, il est encore moins bon qu'il se réunisse à ses semblables sans être gouverné par un pouvoir public ; car il n'en est pas de l'homme comme des créatures inférieures qui vivent en commun. Celles-ci obéissent fatalement à une loi mystérieuse qui s'empare de leurs forces, les règle et les applique. L'abeille ne sait pas résister à l'instinct qui l'appelle au travail de la ruche ; les membres s'abandonnent passivement à l'activité du principe qui les meut et les renouvelle. Mais l'homme est doué d'une volonté libre, par laquelle il peut, en recherchant son bien propre, se mettre en perpétuelle révolte contre le bien commun ; l'homme est *sui juris*, comme dit l'École ; il s'appartient et peut faire sur lui-même acte de maître. Du moment donc qu'il devient multitude, il peut devenir chaos, tant il y a, dans le sein d'une multitude humaine, de forces originales et d'activités contraires. Chacun voulant pour soi se déplace, compromet et

rend impossible tout bien, tout progrès, en retirant à l'action commune l'appoint de sa propre énergie. La liberté, en lutte contre la liberté, tend à dissoudre l'unité commencée par les besoins les plus impérieux, les meilleures aspirations, les plus nobles privilèges. La liberté?.... Il n'y en a plus où il n'y a que cela. Car, toute liberté sans règle arrive au despotisme individuel; les despotismes individuels, en se multipliant, enfantent l'anarchie, et, dans l'anarchie se consomme la corruption et la dissolution sociales. Chaos infécond, guerre de mille despotismes, anarchie, corruption, ruine, telle serait toute multitude humaine sans pouvoir public. Donc, il faut à toute multitude humaine un pouvoir public qui la gouverne. *Oportet igitur esse in omni multitudine aliquod regitivum.* Le pouvoir public retire les forces individuelles d'une action trop égoïste et les applique par ses lois à un but unique : le bien commun; le pouvoir public protège la liberté de chacun contre les froissements de la liberté de tous; le pouvoir public comprime les despotismes infinis des passions pour ouvrir un champ libre à la raison et à la conscience; le pouvoir public assure, avec

la liberté publique, la stabilité de l'ordre public; le pouvoir public rend la société féconde et lui fait produire, selon la marche ascensionnelle du progrès, le bien public; le pouvoir public est le principe vital de toute société, et le sage a bien dit : « Là où il n'y a pas de maître qui gouverne, le peuple s'écroule. *Ubi non est gubernator, populus corrueat* <sup>1</sup>. »

Aussi, remarquez-vous, Messieurs, dans l'histoire du genre humain, un fait parallèle à celui que je citais tout à l'heure. J'ai dit que la société civile et politique est de tous les temps et de tous les lieux, il faut ajouter que le pouvoir public est de tous les temps et de tous les lieux. Il naît partout du même principe, quoique de manières différentes. Tantôt, un homme s'impose par son génie, son dévouement, ses services à une société qu'il vient de sauver d'un péril suprême, et qui accepte son autorité bienfaisante; tantôt, le peuple, fasciné par la grandeur exceptionnelle d'un homme dans lequel il lui semble voir un avenir glorieux, s'empresse autour de lui et lui dit spontanément : Com-

<sup>1</sup> *Prov.*, cap. xi, 14.

mande, nous t'obéirons; marche, nous te suivrons; sois notre maître, nous serons tes sujets; tantôt une nation se recueille et choisit parmi les plus dignes ceux qui doivent la gouverner. Et que sais-je encore! — Mais de quelque manière qu'il soit établi, ou par le consentement, ou par l'acclamation spontanée, ou par l'élection réfléchie, il n'importe; — le pouvoir public naît partout et toujours du même principe; la nécessité, la nature même des choses. Il est dans toute société vivante, parce qu'il faut qu'il y soit comme force vitale.

Dans cette situation, que représente-t-il? — Ceci est important, Messieurs; il s'agit d'une question de dignité qui tout naturellement, doit amener une question de droits et de devoirs.

Il y a des hommes qui ont contre le pouvoir l'instinct de la haine; haine si profonde, si insensée, qu'ils ne peuvent croire à la légitimité d'aucune autorité, et que partout ils la poursuivent de leurs invectives et de leurs imprécations. Ils ne se contentent pas de dire dans un moment d'humeur :

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux.



Mais, avec un entêtement grotesque, ils disent, répètent et vocifèrent que :

Qui peut être au pouvoir n'est qu'un heureux brigand.

Le pouvoir à leurs yeux représente l'audace, la force ou la ruse couronnées par le succès leur rêve,... c'est l'anarchie.

D'autres, tourmentés de la même passion, s'efforcent de la raisonner et d'y mettre de la méthode. Ils partent du principe exposé plus haut : Le peuple est la première et unique source du pouvoir ; le peuple est souverain.

Le peuple est souverain; cela veut dire, dans leur sens, que radicalement, absolument, de son propre fonds, de lui-même, parce qu'il est peuple, il possède toute autorité et toute puissance. Donc, en tout temps et en tout état de choses, il demeure maître absolu de ceux qu'il a députés au gouvernement des affaires; à proprement parler, les dépositaires du pouvoir ne sont que des fonctionnaires dans la plus simple et la plus humble acception du mot, des valets de première classe; comme il les a faits, le peuple peut les défaire; comme il les a appelés, il peut leur donner congé, sans autre formalité que la

signification de sa volonté. Le peuple est souverain ; donc à tout moment il peut intervenir ; tout ce qu'il veut est juste et saint, par cela même qu'il l'a voulu ; son vouloir doit être sans frein comme sans contrôle. Le peuple est souverain ; donc, le peuple est Dieu. Tel est à n'en pas douter, le fonds doctrinal de l'école radicale qui aspire à la conquête du monde. Les abstractions philosophiques, elle les transporte dans la vie pratique, et, par le moyen du panthéisme humanitaire, elle tend au même but que ces grondeurs enragés dont l'autorité est l'éternel cauchemar : l'anarchie.

En effet, que peut devenir une société perpétuellement soumise aux fluctuations des volontés et des passions humaines ; où la génération de demain ne peut être engagée dans un ordre de choses par la génération d'aujourd'hui ; où l'homme lui-même se réserve de défaire, à courte échéance et selon le caprice du moment, l'édifice qu'il vient de construire ? — C'est la nuit des idées, le désordre de toutes les opérations sociales. Les plus sages ne peuvent que tâtonner et basculer sans cesse, cherchant à prendre le courant de l'opinion, parce que l'o-

pinion devient le principe des principes ; les habiles exploitent la situation à leur profit, et le peuple pâtit de la suspension présente de sa vie publique et des incertitudes de l'avenir. L'instinct de la conservation lui fait rechercher un sauveur. Alors, au milieu des ruines déjà faites, on voit apparaître un homme sans conscience, cherchant à marier la force à l'audace. Il appelle à lui toutes les terreurs et tous les intérêts en souffrance. Il promet la paix et la prospérité ; on croit à sa parole parce qu'on est las de défiance ; il confisque la divinité-peuple ; il s'en revêt ; il répand autour de lui la joie et le plaisir ; il endort la conscience publique jusqu'à ce qu'une nouvelle crise survienne et ramène le triomphe des haines mal éteintes de l'anarchie contre l'autorité. Ainsi va toute société qui veut s'asseoir sur un blasphème. Dieu, dont elle méprise l'autorité suprême, la condamne à rouler de l'hydre au crocodile, du crocodile à l'hydre ; de l'anarchie au despotisme, du despotisme à l'anarchie.

Cependant, messieurs, il y a des hommes sincères et bien pensants qui croient pouvoir greffer le juste et l'honnête, l'ordre et la pros-

périté publique sur ce principe : le peuple est souverain. Ils ne nient point le suprême domaine de Dieu ; mais, pour faire face aux doctrines autoritaires qui exagèrent les prérogatives et les droits du pouvoir, ils insistent sur un mot impropre, malheureux, à mon avis, dont il est bon de nous défaire pour éviter de nous compromettre avec le radicalisme.

Disons qu'une nation peut déterminer la forme et les conditions d'un gouvernement, qu'elle peut se choisir des chefs quand Dieu ne lui en donne pas, qu'elle peut faire représenter par des corps délibérants les intérêts et les droits de la multitude, et prendre ainsi ses précautions contre les abus de l'arbitraire ; appelons cela, si vous le voulez, la souveraineté nationale. Mais, n'oublions pas que, sans préjudice de cette souveraineté nationale, il y a, néanmoins, dans une société formée et devant une autorité constituée, d'un côté un pouvoir, de l'autre des sujets ; d'un côté une véritable souveraineté de fait et d'exercice, de l'autre une foule qui, pour le bien commun, a enchaîné ses libres services aux ordres d'une puissance

supérieure chargée de protéger les droits et de pourvoir aux intérêts de tous.

« Le bien commun, dit un juriste, est, dans  
« une société, le but de tous les efforts ; il ré-  
« side dans la conformité de l'opération sociale  
« avec le dessein de Dieu, et c'est l'autorité  
« qui a le devoir de porter l'homme tout entier  
« à coopérer au bien commun. L'opération so-  
« ciale a son principe dans l'autorité<sup>1</sup>. » C'est  
donc à l'autorité, considérée dans sa plus large  
acceptation, que convient plus particulièrement le  
mot de souveraineté, qui résume tant de droits  
et de devoirs, suppose tant d'actes et éveille  
si naturellement l'idée de fermeté et de cons-  
tance. Cet axiome politique : — Le peuple est  
souverain, — a tant de fois servi aux agitateurs  
pour lancer contre les pouvoirs réguliers des  
minorités factieuses ou des masses ignorantes  
et trompées, que nous devons prendre garde, en  
nous en servant nous-mêmes, de favoriser cette  
erreur condamnée par l'Église : « l'autorité  
« n'est autre chose que la somme du nombre

<sup>1</sup> R. P. Taparelli d'Azeglio, *Essai théorique de droit naturel*, liv. IV, chap. I.

et des forces matérielles <sup>1</sup> », — et de devenir involontairement les complices des ennemis bien public.

Mais, bref, Messieurs ; de quelque manière et dans quelques conditions que le pouvoir soit communiqué et s'exerce, le chrétien croit qu'il vient originairement d'en haut ; il y voit la représentation d'une autorité supérieure, l'autorité de Dieu.

Il a plu quelquefois au souverain maître de manifester visiblement son choix sur certains individus. Il les a appelés du sein de la multitude ; et, par des signes merveilleux, il leur a donné l'investiture de son autorité. Ces hommes étaient les hommes de Dieu. Sans doute, aucun peuple ne peut prétendre à de pareilles exceptions ; mais, puisqu'elles se rencontrent dans l'histoire, ne nous est-il pas permis d'y voir comme l'image passagère de ce qui s'accomplit invisiblement dans l'institution régulière de tout pouvoir public ? Qu'on explique comme on voudra sa transmission ;

<sup>1</sup> *Auctoritas nihil aliud est nisi numeri et materialium virium summa.* (Alloc. *Maxima quidem*, 9 juin 1862. *Syllabus*, l. X, 8 déc. 1864.)

il est certain que Dieu la commence et qu'il la consomme. C'est ce qui fait la majesté des autorités humaines. Nous ne dirons pas, comme certains rois et empereurs, qui demandaient au ciel la consécration de leur tyrannie, que Dieu, sans égard pour les volontés et les droits du peuple, place ses hommes au sommet d'une société qu'il livre à leur arbitraire; mais, avec les docteurs catholiques, nous vénérons l'intervention divine, dans l'action des multitudes qui se soumettent, par un libre consentement ou par un libre choix, aux puissances qui les doivent gouverner. Que le peuple soit générateur incomplet ou complet du pouvoir public (car il y a sur ce point plusieurs opinions), il n'importe; ce pouvoir est toujours de droit divin. Si le peuple n'est qu'un générateur *incomplet*, il prend son sujet, il l'élève jusqu'à Dieu qui fait tomber sur lui l'onction dont il a besoin pour commander les hommes et régir les choses : si le peuple est un générateur *complet*, il transmet, par l'acte suprême qui donne à la société son chef, le pouvoir que Dieu a déposé dans son sein et qu'il ne peut guère exercer qu'en le personnifiant. De ce système,



le plus large et le plus rationnel, peut-être, de tous les systèmes, touchant la transmission du pouvoir public, il ne faut pas conclure que ce pouvoir vient de l'homme. « Il vient radicale-  
« ment de Dieu seul, dit le savant et vénérable  
« Bellarmin; car, étant nécessairement annexé  
« à la nature de l'homme, il procède de celui  
« qui a fait la nature même de l'homme. En  
« outre le pouvoir est de droit naturel, puisque  
« son existence ne dépend pas du consentement  
« des hommes ; car ils doivent être gouvernés,  
« qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent  
« pas, à moins de désirer que le genre humain  
« périclite, ce qui est contre l'inclination de la  
« nature. Ainsi, le droit de nature étant droit  
« divin, il faut conclure que le pouvoir est in-  
« troduit dans l'humanité par droit divin. At  
« *jus naturæ est jus divinum, jure igitur divino*  
« *introducenda est gubernatio* <sup>1</sup>. »

Il en est donc de la transmission du pouvoir comme de la transmission de la vie. Sortie des entrailles fécondes du père et de la mère, la vie n'est pas à proprement parler leur don. Nous

<sup>1</sup> *De Læcis*, liv. III, cap. vi.

ne disons pas qu'ils en sont la première source; mais, après l'avoir reçue, nous y reconnaissons un présent du ciel et l'image de la vie même de Dieu. De même, passant par le canal d'une société qui se forme ou se réforme, le pouvoir public ne cesse pas de tenir à sa source éternelle; et, quand il est établi, nous devons y vénérer le don de Dieu et l'image de sa puissance souveraine. Dût-on accorder qu'il représente au premier abord la raison et la conscience publiques sa dignité ne serait pas diminuée; car la raison et la conscience publiques ne sont que la somme de toutes les raisons et de toutes les consciences, et chaque raison, chaque conscience est la participation même de la lumière de Dieu dans la nature humaine.

Le pouvoir public est donc une représentation de Dieu. Les peuples anciens, même dans leurs plus profonds égarements, n'ont pas méconnu cette vérité. Ils aimaient les pieux législateurs qui invoquaient l'autorité du ciel; et, plus d'une fois ils ont écrit que les rois étaient la vive image de Dieu: *Rex viva Dei imago*. Mais, afin de ne laisser aucun nuage autour de cette doctrine, Dieu, lui-même, l'a consacrée par sa

parole. Devant cette parole, toutes les opinions, tous les systèmes doivent se courber. Voici ce qui est écrit dans les Saintes Lettres : — « C'est  
 « par moi que les rois règnent, que les princes  
 « commandent et que les puissants rendent la  
 « justice <sup>1</sup>. — Sachez que le Très-Haut domine  
 « tous les royaumes de la terre et qu'il les  
 « donne à qui il veut <sup>2</sup>. — Écoutez, rois, et com-  
 « prenez. Toute puissance vous est donnée par  
 « Dieu ; toute force vous vient du Très-Haut qui  
 « interrogera vos œuvres et scrutera vos pen-  
 « sées <sup>3</sup>. — Que toute âme soit soumise au pouvoir  
 « public, car tout pouvoir vient de Dieu. — Ce-  
 « lui qui résiste au pouvoir, résiste au comman-  
 « dement de Dieu même et se prépare la damna-  
 « tion. — Le pouvoir est le ministre de Dieu pour  
 « le bien ; soumettez-vous à lui, il le faut, et que  
 « ce soit, non par crainte de sa colère, mais  
 « parce que votre conscience l'ordonne <sup>4</sup>. —

<sup>1</sup> Per me reges regnant... per me principes imperant et potentes decernunt justitiam. (*Prov.*, cap. viii, 15, 16.)

<sup>2</sup> Scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum, et cuicumque voluerit det illud. (*Daniel.*, cap. iv, 22.)

<sup>3</sup> Audite, reges, et intelligite... quoniam data est a Domino potestas vobis et virtus ab Altissimo qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur. (*Sapient.*, cap. vi, 2-4)

<sup>4</sup> Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non

« Aux rois, parce qu'ils sont élevés au dessus de  
 « tous ; aux chefs, parce qu'ils sont envoyés de  
 « rois, obéissez<sup>1</sup>. — Obéissez comme au Chris  
 « sans servilité, sans intention de plaire au  
 « hommes ; mais pour faire la sainte volonté de  
 « Dieu<sup>2</sup>. »

Je viens de nommer le Christ, Messieurs, ce nom auguste m'oblige à vous dire quelle haute idée nos pères se faisaient du pouvoir. Représenter Dieu ce n'était dans leur estime que le premier degré de la dignité. Jésus-Christ s'était livré pour eux et les avait rachetés de tout péché ; purifiés dans son sang et devenus un peuple agréable à Dieu, voué aux bonnes œuvres, *populum acceptabilem sectatorem bonorum operum*, ils voulaient voir Jésus-Christ partout ; et comme la bénédiction nuptiale affermit et sanctifie le choix que l'épouse fait de son époux, le

est enim potestas nisi a Deo. Itaque qui resistit potestati Dei ordinationi resistit... Dei enim minister est tibi in bonum... Ideo necessitate subditi estote, non solum propter iram sed propter conscientiam. (*Epist. Rom.*, cap. XIII, 1-5.)

<sup>1</sup> Subjecti estote sive Regi tanquam præcellenti, sive ducibus tanquam ab eo missis (*I Epist. Pet. cap. II, 13.*)

<sup>2</sup> Servi obedite dominis carnalibus... sicut christo. Non ad oculum servientes, non quasi hominibus placentes, sed ut servi christi, facientes voluntatem dei ex animo. (*Epist. Ephes. VI, 5 6.*)

sacre affermissait, sanctifiait, à leurs yeux, le choix que la société fait du pouvoir qui la doit régir. Jésus-Christ anoblissant, divinisant, en quelque sorte, la famille en se mettant dans son chef, anoblissait, divinisait la société en se mettant dans le roi. Je ne veux pas, Messieurs, vous raconter moi-même ce mystère de la transfiguration du pouvoir. Écoutez une voix, dont les échos de cette métropole sont encore ébranlés. « L'Évangile, — disait l'illustre Père Lacordaire, il y a de cela vingt-sept ans, — l'Évangile avait posé ce principe que l'homme est trop grand pour obéir à l'homme; que l'homme est trop misérable pour être vénéré de l'homme, par sa propre substance et sa propre vertu..., mais qu'il faut obéir à Dieu dans l'homme..... Laissant de côté la question de forme et de choix au cours des événements, il avait dit aux nations : mettez à votre tête un consul, un président, un roi, qui vous voudrez ; mais souvenez-vous qu'au moment où vous aurez assis votre magistrature suprême, Dieu viendra dedans. Le pouvoir sort de terre par une germination naturelle, comme les fleurs sortent d'un champ, non pas toutes avec la même

couronne et la même couleur ; la grande affaire n'est pas la naissance du pouvoir, c'est surtout son sacre. Quand donc du sein d'une nation le pouvoir sortira par une floraison naturelle, comme un palmier sort du Liban, moi, Jésus-Christ, je descendrai sous son ombre, j'entrerai dans son écorce, je serai son sang, sa vie, sa gloire, sa force, sa durée ; vous l'aurez fait, je le sacrerai ; vous l'aurez fait mortel, je lui ôterai le germe de la mort ; vous l'aurez fait petit, je le ferai grand ; vous l'aurez fait à votre image, je le ferai à la mienne. Il sera Dieu et homme comme moi <sup>1</sup>. »

Messieurs, cette haute et surnaturelle majesté du pouvoir s'est effacée par les crimes des rois et des princes. Cependant l'enseignement chrétien ne cesse pas de projeter sa lumière sur ce qui reste à l'autorité de grandeur et de puissance ; il veut que nous respections son origine et que nous vénérions en elle la représentation de Dieu ; il proclame ses droits au respect et à l'obéissance des peuples. C'est ce que je vais expliquer.

<sup>1</sup> *Conférences de Notre-Dame, trente-cinquième conférence.*



## II

Jamais peut-être la dignité de ceux qui sont chargés de gouverner les peuples n'a été plus méconnue et compromise que de nos jours. Une école de désordre, née de l'impiété et de la violation solennelle d'une majesté que le temps, l'onction divine et les bénédictions de l'Église avaient consacrée, s'est appliquée à pervertir la conscience publique. Pour arriver à la réalisation de l'odieux programme qui doit décidément ouvrir au monde une ère nouvelle : — la souveraineté du peuple *divinisé*, — tous les mépris ont été prodigués, toutes les résistances épuisées. Vous avez vu, messieurs, les voies de publicité : la tribune politique, les chaires de philosophie, d'histoire, d'économie sociale, de littérature, les théâtres, les livres sérieux et les livres frivoles, les revues périodiques, les feuilles quotidiennes, successivement envahis par ces déclamateurs impudents et atrabilaires qui remettent sans cesse le pouvoir en question, calomnient et dénigrent sa conduite, dénaturent ses actes, se



méfient, de parti pris, de ses intentions. La conclusion de leurs ouvrages et de leurs discours, bien qu'elle ne soit pas toujours exprimée, est toujours la même : le mépris du pouvoir et après le mépris, la résistance. Non pas cette loyale et noble protestation de la conscience qu'il est permis de faire entendre quand on prévoit le triomphe d'une immoralité, mais la résistance quand même, l'opposition idiote qui transforme en injustice tout ce qui est commandé ou exécuté par le pouvoir, en acte factieux tout acte protecteur de la paix publique ; l'opposition déloyale qui ne craint pas de se contredire, ne sait pas reculer devant le mensonge et ourdit dans l'ombre ses conspirations ; l'opposition brutale, armée de ce principe incendiaire : *l'insurrection est le plus saint des devoirs* ; l'opposition tenace et inexorable qui, a peine sortie d'une révolution, en prépare une autre comme s'il ne devait jamais y avoir de paix pour la société.

Afin de colorer ces deux crimes, le mépris et la résistance, ces éternels perturbateurs profanent de mille manières un mot si plein de charme qu'on s'y laisse facilement prendre, même quand on

l'a détourné de son vrai sens, et qu'il a cessé d'être respectable : la liberté . Ils promettent la liberté, ils chantent les bienfaits de la liberté, ils versent des pleurs sur les infortunes de la liberté. Ils appellent la rhétorique au secours de leur hypocrisie et inondent de ses fleurs leurs tumultueuses élégies. La liberté : cette cavale hardie, dont les bonds impétueux doivent précipiter l'humanité sur la voie du progrès, c'est le pouvoir qui entrave ses souples mouvements et qui étouffe sa généreuse ardeur ; la liberté : ce fleuve de vie, qui veut étendre partout ses eaux fécondes, c'est le pouvoir qui étreint, entre des digues insolentes, ses flots déshonorés. Quand viendra l'heure où la cavale brisera les entraves du pouvoir, où le fleuve renversera les digues de l'autorité, nous vous promettons honneur et prospérité ; jusque là il n'y aura pour la société que honte et douleur.

C'est ainsi qu'ils déclament et il y a des millions d'innocents ( contentez-vous de cet euphémisme, messieurs, je ne saurais dire ici le mot propre ) il y a, dis-je, des millions d'innocents qui prennent cela pour de la sincérité ;

mais nous qui savons combien de vices rédhibitoires la cavale, tant vantée, porte dans ses flancs, et quel limon fangeux le fleuve, que l'on chante, charrie en ses flots, nous ne nous laisserons pas duper par la rhétorique révolutionnaire, ni par les menées de cette société en commandite dont le capital se compose de mensonges, et dont le but est d'établir, sur les ruines des pouvoirs renversés, une entreprise gouvernementale qui profitera aux gros actionnaires. Tant pis pour le peuple.

J'ai dit plus haut, messieurs, que Dieu châtiât l'anarchie par le despotisme. En face du despotisme, le mépris et la résistance sont châtiés par l'adoration et le servilisme. Les révoltes de l'impie se transforment en exécrables lâchetés, c'est l'accomplissement de cet oracle évangélique : « quiconque s'élève sera humilié, *qui se exaltat humiliabitur.* » Le despote est venu. Alors on voit des hommes qui ont oublié que Dieu est le souverain maître de tous les dons, et qui mettent leurs espérances dans les puissants de ce monde. Le pouvoir public ne représente pas, à leurs yeux, la sainte et inviolable majesté de Dieu, c'est une idole qu'ils entourent

d'hommages et à laquelle ils prodignent leurs sacrilèges dévotions ;

Détestables flatteurs, présent le plus funeste  
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Ils trouvent bon tout ce que dit, tout ce que fait le pouvoir. Ils chevauchent, par tous les chemins, à la suite de leur divinité, et pour le bien comme pour le mal, ils n'ont qu'un signe, celui de l'assentiment. Leur vénération insensée n'est égalée que par leur basse servilité. Ils sont prêts à tout faire. Leur conscience cautérisée ne sent plus les blessures d'une obéissance immorale. Ils la sacrifient à l'injustice aussi facilement que le soldat sacrifie sa vie à une consigne honorable. S'ils vous disent que leur conduite n'est qu'une éclatante protestation contre l'esprit révolutionnaire, ne les croyez pas. C'est le culte du ventre et le dévouement de la peur. Ils veulent se repaître des reliefs du festin gouvernemental, et assurer leur fortune contre les coups des tempêtes populaires. Honorer le pouvoir comme ils l'honorent, c'est encourager ses usurpations et ses abus, c'est

l'avilir, c'est le compromettre, c'est encore conspirer sa perte.

Messieurs, la reconnaissance des droits de l'autorité et l'accomplissement de ce précepte divin : honore le pouvoir, se tiennent entre ces deux extrémités du mal. Entre le mépris et l'adoration, il y a le respect chrétien; entre la résistance et le servilisme, il y a l'obéissance chrétienne.

Le chrétien, doublement éclairé par sa conscience et par la loi de Dieu, contemple, à travers les apparitions changeantes des majestés de la terre, la majesté immuable et infinie qui les consacre. Tout en conservant fidèlement de chers souvenirs, d'honorables sympathies, il s'abstient de discuter, injurieusement et sans mesure, ce que le bien public lui ordonne d'accepter. Il sait trop bien que s'inquiéter à tout propos, se méfier sans raison, s'opposer systématiquement, c'est s'exposer à devenir complice de la malveillance révolutionnaire qui enfante des catastrophes. Il fait la part des infirmités humaines et des fautes que le prestige du rang suprême et les difficultés du gouvernement rendent trop faciles et quelquefois inévitables.

Il méprise les commérages de parti et s'interdit les révélations indiscreètes qui, en déconsidérant les hommes, déflorent le caractère sacré du pouvoir, sans lequel ils ne peuvent exercer leur autorité. Il ne juge que les immoralités flagrantes ; mais, en cela même, il ne se croit permises ni turbulentes improbations, ni récriminations amères. Cependant il n'est point idolâtre. Homme privé, il gémit en son cœur ; homme public, il fait entendre, avec fermeté, quoique sans arrogance, et ses représentations et ses conseils. A-t-il une part au gouvernement des affaires ? il sait dire : — Cette mesure est imprudente, ce décret est violent, cet acte est injuste ; — il s'y oppose dans la mesure de ses forces et dans la limite des lois. Est-il honoré, par Dieu d'un caractère sacré ? il rappelle à ceux qui gouvernent l'origine de leur autorité et les devoirs qu'elle leur impose. — « O roi ! ô prince ! ô maître ! dit-il comme Daniel à Nabuchodonosor, c'est Dieu qui vous a donné l'empire et la force, *Deus cœli regnum et fortitudinem dedit tibi*<sup>1</sup>. C'est lui que vous représentez sur la

<sup>1</sup> *Daniel, cap. xi, 37.*

terre. Reconnaissez votre dignité, *agnosce dignitatem tuam*. — Vous représentez Dieu, soyez donc comme lui la providence du peuple, ayez, comme lui, le bien pour but de toutes vos actions; ne cherchez pas ce qui vous est utile à vous, mais ce qui est utile à tous <sup>1</sup>, et ne vous reposez que lorsque votre tâche est finie <sup>2</sup>; rappelez-vous cette belle parole: — « Nommer un roi père du peuple, c'est moins en faire l'éloge que l'appeler par son nom ou en faire la définition <sup>3</sup>. » — Vous représentez Dieu, ne laissez donc pas mépriser ses droits; sachez que ni sagesse, ni prudence, ni conseil ne peuvent prévaloir contre lui <sup>4</sup>. Ne permettez pas qu'on déprave la conscience du peuple par des blasphèmes contre cette auguste majesté dont la splendeur publique est le soutien du pouvoir. Quand il n'y aura plus de Dieu, vous ne serez plus, vous, que les valets humi-

<sup>1</sup> Non quærens quod mihi utile est, sed quod multis (*IEpist. or.*, cap. x, 33.)

<sup>2</sup> Rectorem te posuerunt? neli extolli. Esto in illis quasi unus ex ipsis; curam illorum habe... et omni cura tua explicita recumbe. (*Ecclesiastici...*, cap. xxxii, 1, 2.)

<sup>3</sup> La Bruyère.

<sup>4</sup> Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum (*Prov.*, xxi, 30.)



liés de la multitude. — Vous représentez Dieu, respectez donc ceux qui, députés au ministère des choses saintes, le représentent mieux que vous ; toute injure faite à leur autorité aura son contre-coup dans la vôtre. — Vous représentez Dieu, rappelez-vous donc qu'il traite avec un grand respect toutes les saintes libertés qui concourent à l'enfantement du bien, qu'il est compatissant et miséricordieux pour les faiblesses humaines, mais qu'il s'est montré impitoyable pour les corrupteurs ; n'abusez pas de la force pour faire prévaloir la raison d'État contre une légitime liberté, mais sanctifiez-la en réprimant les actions, les discours et les écrits dont la licence effrénée démoralise les masses. La moralité publique est le premier bien public. Le maintien de la discipline est amour, l'amour garde les lois, la garde des lois est la consommation de l'incorruption, l'incorruption nous rapproche de Dieu <sup>1</sup>. — Vous représentez Dieu, soyez justes comme lui. Le roi qui siège

<sup>1</sup> Cura ergo disciplinæ dilectio est : et dilectio custodia legum illius est : custodia autem legum consummatio incorruptionis est : incorruptio autem facit esse proximum Deo. (*Sap.*, *sap.* VI, 19, 20.)

sur un trône de justice dissipe tout mal par son seul regard <sup>1</sup>. — Vous représentez Dieu, faites-nous donc voir sa sainteté dans votre vie, et ne scandalisez pas le peuple par des désordres qui rappellent trop que vous êtes des hommes, et souvent, hélas ! les pires des hommes. Tel le juge suprême de la nation, tels ses ministres, tel le maître de la cité, tels ceux qui l'habitent, le roi insensé perd son peuple <sup>2</sup>. — Vous représentez Dieu, soyez donc dignes de vous-mêmes et rendez-nous facile ce commandement de la loi : — Honorez le pouvoir, *regem honorificate* .

Honorer le pouvoir, ce n'est, Messieurs, que la moitié du devoir du chrétien. Saint Paul, dont j'ai déjà cité les paroles, demande l'obéissance. — « Avertissez les fidèles, écrit-il à son disciple Tite, qu'ils doivent être soumis aux princes et aux puissances, obéir à leurs ordres et être prêts à tout bien, *admone illos princi-*

<sup>1</sup> Rex qui sedet in solio iudicii dissipat omne malum intuitu suo. (*Prov.*, cap. xx, 8.)

<sup>2</sup> Secundum iudicem populi sic et ministri ejus, et qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea... Rex insipiens perdet populum suum. (*Ecclesiastici*, cap. x, 2, 3.)

<sup>3</sup> *I Epist. Petr.* cap. ii, 17.

« *pibus et potestatibus subditos esse, dicto obedire, et ad omne opus bonum paratos esse* <sup>1</sup>. » C'est une nécessité, *necessitate subditi estote*. Mais qu'elle ne vous soit pas imposée par des considérations de bas étage. N'obéissez pas parce qu'on vous surveille, *non ad oculum servientes* ; parce qu'on peut vous punir, *non propter iram* ; parce que vous convoitez les faveurs des hommes, *non quasi hominibus placentes* ; mais obéissez à cause de votre conscience, *propter conscientiam*, à cause de Dieu qui vous apparaît dans la majesté du pouvoir, *propter Deum* ; parce que c'est la sainte volonté de Dieu, *quia sic est voluntas Dei* ; parce que vos services vont à Dieu et à son Christ, *sicut Christo et Domino servientes*. Obéissez, chrétiens, mais pas de servilisme. L'Apôtre a tracé d'une main ferme la limite de votre soumission, c'est le bien. *Ad omne opus bonum paratos esse*. Quand le pouvoir vous appelle, prêtez-lui votre généreux et loyal concours ; pas de terreurs puériles, pas d'abstentions criminelles qui livrent la chose publique aux factieux. Soyez prêts

<sup>1</sup> *Epist. Tit., cap. III, 1.*

à tout bien. *Ad omne opus bonum paratos.* Que toutes les lois du pouvoir vous soient sacrées, toutes, entendez-vous; qu'elles vous demandent des choses vulgaires ou de grands services; mais dès qu'elles entament la religion, la justice, le devoir, la conscience, vous devez leur répondre par ce cri traditionnel du christianisme opprimé : — *Non possumus*, nous ne pouvons pas. — Empereurs, rois, princes, chefs d'État, entendez bien ceci : lorsque vous demanderez au chrétien ce qui est bien, vous le trouverez prêt. *Ad omne opus bonum paratos.* Dès que vous lui demanderez ce qui est mal, il vous résistera. Il vous dira : — Pouvoir, si tu as besoin de mon temps pour le bien public, prends mon temps; de mon argent, prends mon argent; de mon travail, prends mon travail; de mon sang, prends mon sang; de ma vie, prends ma vie; mais si tu veux que je te livre ma conscience; non, non, tu ne l'auras pas. A chacun de tes ordres, conforme au droit et à la justice, je courberai la tête et je dirai : *Fiat voluntas tua.* Mais quand il s'agira d'offenser mon Dieu et de sacrifier ma conscience, jamais, jamais je ne courberai la tête; ou si je

la courbe, ce sera une seule fois,... sous la hache du bourreau.

Le respect, l'obéissance, voilà, Messieurs, vos devoirs de chrétiens vis-à-vis du pouvoir. Ajoutez-y la prière, seule capable d'obtenir au pouvoir les grâces de conseil et de force sans lesquelles toute prudence s'égaré, toute énergie chancelle, tout gouvernement devient impossible ou malheureux. Saint Paul la demandait aux fidèles de la primitive Église, alors que le monde gémissait sous le joug des plus exécrables tyrans. « Je vous en conjure, « disait-il ; avant tout, adressez au ciel d'ar- « dentes supplications, des prières, des de- « mandes, des actions de grâces pour tous les « hommes, pour les rois et pour ceux qui sont « au sommet des choses humaines, afin que « notre vie reposée, et tranquille, s'écoule dans « la piété et la pureté des mœurs ; car cela est « bon et agréable au Seigneur, qui veut que « tous les hommes soient sauvés et arrivent « à la connaissance de la vérité <sup>1</sup>. » La prière,

<sup>1</sup> *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus, pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam*

c'est la suprême ressource du chrétien ; c'est l'arme innocente d'une conspiration sainte, par laquelle il prépare l'avènement du règne de Dieu dans les pouvoirs humains. Jésus-Christ, son roi, est au-dessus de tous, puisqu'il vient d'en haut <sup>1</sup> ; toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre <sup>2</sup>, il a reçu l'héritage des nations demandé par son sang <sup>3</sup>, il faut qu'il règne : *Oportet illum regnare* <sup>4</sup>. Qu'il règne, non-seulement sur les individus, mais sur les sociétés ; qu'il les pénètre, qu'il devienne leur âme : âme vraiment nationale, parce qu'elle sera plus une en ses pensées et en ses aspirations ; qu'il entre dans les pouvoirs, qu'il les sacre, qu'il leur donne d'autant plus de force et de majesté qu'ils seront plus fidèles à sa vérité et aux saintes lois de l'Évangile ; qu'il étouffe en

et tranquillam vitam agamus, in omni pietate et castitate. Hoc enim bonum est et acceptum, coram salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. (*I Epist. Tim*, cap. II, 1, 2, 3, 4.)

<sup>1</sup> Qui desursum venit super omnes est. (*Joan*. cap. III 31.)

<sup>2</sup> Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra. (*Matth*, cap. XXVIII. 18.)

<sup>3</sup> Postula a me et dabo tibi gentes hereditatem tuam. (*Psaïm*. II)

<sup>4</sup> *I Epist Cor*, c. p. XV, 25.

leur cœur la passion de dominer qui ne convient qu'à des gentils, et qu'il les entraîne à sa suite au service de l'humanité<sup>1</sup>. Qu'il en fasse les lieutenants de son Église dans la grande œuvre de la conversion des peuples à laquelle ils travailleront, non par violence, mais par douceur, persuasion, généreux amour, illustres exemples; élevant ainsi leur mission à la hauteur de leur dignité nouvelle, et procurant le plus grand bien public qui se puisse désirer ici-bas : l'unité de foi, la sainteté de vie, la paix du ciel en terre.

Messieurs, supposez que Jésus-Christ, écoutant la prière de ses fidèles, est entré dans le pouvoir et que la société devenue chrétienne se courbe sous la douce et suave pesanteur de son joug. Voici, d'un côté une grandeur deux fois divine, de l'autre des respects et des services qui partent de la conscience, et s'adressent au Dieu providence et au Christ sauveur des peuples ; d'un côté une force tellement sûre de son prestige qu'elle aspire à servir plutôt qu'à commander, de l'autre des volontés libres, tellement prêtes et disposées à tout bien qu'elles

<sup>1</sup> Reges gentium dominantur eorum... Ego autem in medio vestrum sicut qui ministrat, *Mat. cap. xxii, 25, 27.*)



n'attendent que l'expression d'un désir ; d'un côté et de l'autre tant de vraies vertus que le pouvoir peut détendre tous les liens qui compriment les libertés, parce qu'alors les libertés elles-mêmes concourent à la grandeur du pouvoir. Je vous le demande ; est-ce que l'ordre, la prospérité et la gloire d'un peuple ne sont pas plus assurées, dans ces conditions, que lorsque l'homme, dépouillé de tout prestige, ne laisse voir que ses petites passions, et n'a d'autre ressource que la ruse ou les brutalités de l'arbitraire, pour contenir une société habituée au mépris et à la résistance ?

Oh ! vienne, messieurs, vienne pour nous un de ces pouvoirs que le Christ ennoblit, sanctifie, quelque nom et quelque forme que lui donnent les hommes, ce sera le salut, la résurrection et la vie. Du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan, il sera doux d'entendre les Anges gardiens de la France chrétienne chanter : — le Christ règne, le Christ commande ! *Christus regnat, Christus imperat!* Bienheureux le peuple dont Dieu est le maître. *Beatus populus cujus dominus Deus ejus.*

# SIXIÈME CONFÉRENCE

---

APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS  
À LA SOCIÉTÉ

---

LES RAPPORTS SOCIAUX



## SIXIÈME CONFÉRENCE

---

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA SOCIÉTÉ

---

#### LES RAPPORTS SOCIAUX

MONSEIGNEUR <sup>1</sup>, MESSIEURS,

La société est un corps immense, dans lequel chaque individu apporte l'appoint de sa propre vie et de ses propres opérations, dirigées par une force centrale et maîtresse que l'on appelle le pouvoir ; de cette direction résulte l'opération sociale dont le but est le bien commun. Nous avons vu comment il est impossible de concevoir autrement la société, comment le pouvoir naît, partout et en tout temps, de la force même des choses, comment son action est essentiellement conservatrice et progressive,

1. Monseigneur Vêrolles.

comment, en son absence, le chaos sortirait fatalement de la lutte et de l'éparpillement des forces individuelles. Peu soucieux de conservation, mal édifié sur la véritable notion du progrès, ami des aventures et des troubles où se refont ceux que le jeu des passions ou des événements a ruinés, le radicalisme supprime le pouvoir, décapite la société. Voilà qui est fait, il ne reste plus que des membres. — Que vont devenir ces membres ? Vous croyez peut-être que le radicalisme en est embarrassé ? détrompez-vous ; il tient en réserve la plus simple des opérations pour établir dans le corps social le plus bel ordre. Les inégalités lui sont insupportables, c'est pourquoi il décrète qu'il y a entre tous les hommes une égalité absolue ; que cette égalité ayant été détruite par les injustices sociales, il faut la rétablir par « l'abolition définitive et entière des classes et par la liquidation sociale.<sup>1</sup> » Cette proposition vous semble brutale, Messieurs, je l'estime toute naturelle dès que j'avise le principe dont elle découle. L'humanité divinisée doit décidément prendre

1. Programme de l'Alliance de la démocratie socialiste à Genève. (*L'Internationale*, par Oscar Testut.)

son équilibre et donner à chacun de ses membres la part de vie divine qui lui revient. Appelez, tant que vous voudrez, la raison philosophique à votre secours, vous n'arrêterez pas le mouvement logique qui pousse les tendances égalitaires des générations modernes à la liquidation sociale; et comme il est impossible de ressusciter ce monstrueux asservissement du faible par le fort que le christianisme a détruit, en triomphant du paganisme, il faut chercher dans les principes chrétiens une réponse pratique et efficace au radicalisme égalitaire dont nous sommes menacés.

Or, d'après l'enseignement chrétien, il y a entre tous les hommes une égalité fondamentale de droits et de devoirs; mais, dans le classement des membres de toute société, il y a des inégalités providentielles dues à des causes indestructibles. Une vertu sociale tempère ces inégalités, les saisit, les rapproche et les fonde dans un ordre admirable: cette vertu, c'est la charité que saint Paul appelle le « lien de la perfection. » *Charitatem habete quod est vinculum perfectionis.* Développons ces principes.

## I.

La première des égalités, sur laquelle repose toutes les autres, c'est l'égalité de nature. Le sang humain répandu en des millions de canaux, depuis l'origine du monde, vient de la même source et rencontre, en chaque corps qu'il vivifie, le même moteur : une âme intelligente, libre et immortelle. Cette vérité, simple et familière aujourd'hui, fut, en d'autres temps, honteusement méconnue. Pour justifier l'ostracisme qui pesait sur la race humiliée des esclaves et rassurer la conscience des hommes libres, au sujet des cruautés dont ils se rendaient coupables, les philosophes de l'antiquité supprimèrent les grandes traditions de nos origines et rayèrent l'esclave du livre de l'humanité. Le citoyen était un homme, l'esclave était un animal à figure d'homme, *ανδροπρόσωπος*, né pour les labeurs grossiers qui épuisent le corps et oppriment la pensée. On pouvait en disposer comme d'une bête, le maltraiter, le condamner à une mort infâme, non pour un crime, mais pour un faux pas. C'est le christianisme qui a



pris par la main, d'un côté l'immense légion des misérables, de l'autre la race égoïste et féroce des hommes libres et heureux, qui les a amenées près des autels du vrai Dieu et leur a dit : « Vous êtes tous les enfants d'un même père terrestre et d'un même père céleste ; chantez ensemble : Notre père qui êtes aux cieux, *Pater noster qui es in caelis.* » Depuis lors, il n'y eut plus d'ombre autour de cette vérité : tous les hommes sont égaux par nature.

L'égalité de nature donne droit au plus excellent de tous les biens de nature : la vérité. Si tous ne peuvent pénétrer au même point de ses profondeurs sacrées, tous peuvent en revendiquer ce qu'il faut pour éclairer et conduire la vie dans le chemin que Dieu lui a tracé. Les écoles de l'antiquité laissaient le peuple se repaître de fables absurdes, et murmuraient discrètement à l'oreille des initiés les secrets de la sagesse. De nos jours, il s'est rencontré des hommes qui croyaient l'humanité assez honorée parce qu'ils possédaient le vrai, bien que le commun des mortels fût condamné à l'erreur ; mais Dieu n'entend pas ainsi les choses, Mes-

sieurs, il veut que la vérité soit prêchée à toute créature, que tous les hommes soient sauvés et que, pour cela, ils arrivent tous à la connaissance du vrai. *Omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire.*

Éclairés par une même lumière, tous sont égaux devant la loi et le devoir. Ce qui est vertu est vertu en tous, ce qui est vice est vice en tous. La justice divine, maîtresse de toutes les justices : — justice des tribunaux, justice de l'opinion, — la justice divine n'a pas deux poids et deux mesures. S'il arrive que les hommes jugent mal, elle les redresse. Si, protégés par le rang et la fortune, certains crimes s'élèvent au dessus des lois, et narguent la vindicte publique, vaincue et impuissante sous leurs pieds insolents, ces scandaleuses exceptions n'auront qu'un temps. Les colères qu'elles provoquent seront satisfaites, les douleurs qu'elles causent seront consolées. Force et faiblesse, pourpre et haillons, crimes heureux et vertus humiliées, tout sera appelé au tribunal d'un juge incorruptible. Il déchirera, d'une main sûre, les voiles dont sont enveloppées les consciences ; il nous fera rendre compte du bien et du mal qui est en

nous, et rétablira la suprême et éternelle égalité du châtiment et de la récompense.

Plus mystérieuse, plus noble, plus sublime est l'égalité de la grâce, en tous ceux qui ont le bonheur d'être chrétiens. Ils possèdent la même vie divine ; le sang du même Christ les inonde, un même pain nourrit leur vertu défaillante, un même esprit les illumine et les fortifie, un même caractère sacramentel atteste leur grandeur. Il n'y a plus de nobles ni de plébéiens, de riches ni de pauvres, de libres ni d'esclaves, de savants ni d'ignorants, de grecs ni de barbares, là où Jésus-Christ a mis son sceau et sa grâce ; mais en lui les hommes deviennent une seule chose : *Omnes unum estis in Christo Jesu*<sup>1</sup>. Écoutez, Messieurs, en quels termes touchants l'apôtre saint Jacques rappelle aux premiers fidèles cette égalité surnaturelle de l'humanité chrétienne. « Mes frères, si vous avez foi en  
« Jésus-Christ notre maître, principe de la  
« vraie gloire, ne faites pas entre vous accep-  
« tion de personnes. Lorsque, dans vos assem-  
« blées, un homme se présente, vêtu d'une robe

1. Épist. Galat. Cap. III. 28.

« brillante et portant au doigt l'anneau d'or, et  
 « avec lui un pauvre couvert d'un habit misé-  
 « rable et souillé ; si vous prenez garde à celui  
 « qui porte un vêtement précieux et lui dites :  
 « asseyez-vous ici en ce lieu honorable ; si vous  
 « dites au pauvre : tiens-toi debout, ou bien :  
 « assieds-toi sous l'escabeau de mes pieds,  
 « vous avez jugé d'après vous-mêmes et obéi à  
 « une injuste pensée. Écoutez, frères bien ai-  
 « més : est-ce que Dieu n'a pas choisi les  
 « pauvres qui sont en ce monde pour être  
 « riches en foi et devenir les héritiers du  
 « royaume qu'il a promis à tous ceux qui l'ai-  
 « ment ? Et vous déshonorez le pauvre ! *Vos*  
 « *autem exhonorastis pauperem.*<sup>1</sup> » Entendez-  
 vous, Messieurs ? refuser à un chrétien de re-

1. Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ. Etenim, si introierit in conventum vestrum vir aureum anulum habens in veste candida, introierit autem et pauper in sordido habitu, et intendatis in eum qui indutus est veste præclara, et dixeritis ei : tu, sede hic bene ; pauperi autem dicatis : tu sta illic ; aut sede sub scabello pedum meorum ; nonne judicatis apud vosmetipsos, et facti estis judices cogitationum iniquarum ? Audite, fratres mei dilectissimi : nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se ? Vos autem exhonorastis pauperem.

connaître son égalité dans la grâce de Dieu, c'est le déshonorer.

Toutes ces égalités fondamentales de nature, de droit à la vérité, de responsabilité devant la loi et le devoir, de grandeur dans la grâce, aboutissent à une égalité suprême : l'égalité des destinées. Ceux que Jésus-Christ a fait un même corps sont coparticipants de ses promesses et cohéritiers du même bonheur et de la même gloire. *Gentes esse cohæredes et concorporales et comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu*<sup>1</sup>. Les fortunes diverses de ce monde ne sont point un terme, mais un passage; elles finissent toutes par une égale humiliation : vers, corruption, os arides, poussière, il faut passer par là pour arriver aux régions lumineuses où l'humanité tout entière a reçu le rendez-vous de Dieu; car il veut que tout le monde soit sauvé. *Omnes homines vult salvos fieri*. S'il en est qui se refusent volontairement à ce dessein, ils auront fait eux-mêmes leur destinée dans un égal malheur.

Voilà, Messieurs, le fond même de l'humana-

1. Epist Ephes. Cap. III. 6.

nité. L'égalité le constitue, et supporte tous les accidents de la vie humaine : je veux dire, (soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral,) les variétés de forme, de quantité, de force, de mouvement, d'où naissent les inégalités sociales.

Ces inégalités sont de tous les temps, et partout elles s'offrent aux regards de ceux qui étudient l'humanité en toutes ses phases et sous tous ses aspects. Toujours et partout, il y a eu dans les sociétés humaines des variétés de fortune, des classements de personnes et de familles, une hiérarchie dans les membres du corps social : tout ce qu'il faut pour constituer un ordre, car un ordre ne se conçoit pas sans qu'il y ait entre ses divers éléments des inégalités. Pour ce qui nous regarde, les inégalités sont dues à des causes qui persistent comme le monde et se renouvellent comme les générations.

La nature, clémente et généreuse pour celui-ci, se montre dure et avare pour celui-là. Par le jeu de ses forces elle seconde ici les espérances et les efforts du travailleur, là elle les trahit. Un rayon de soleil peut faire éclore une



fortune, un souffle de tempête peut en renverser une autre. Bien que l'humanité ait été appelée, dans la personne d<sup>r</sup> son chef, à prendre possession du monde, elle ne peut garantir chacun de ses membres contre le triomphe accidentel de telle ou telle force.

Environné de promesses et de menaces, de faveurs ou de trahisons, l'homme porte en lui-même des causes qui l'élèvent ou l'abaissent et créent nécessairement des différences. Le talent n'est pas le même dans toutes les âmes. Il en est qui ont des ailes, qui montent sans effort vers le soleil du vrai, du beau, du grand, du sublime ; d'autres n'ont que des pieds agiles et gravissent les montagnes d'où l'on contemple de plus larges horizons ; d'autres se traînent, rampent en des vallées tristes et bornées où ne descend qu'un demi-jour. Tel est avide de savoir, tel se perd en des rêveries ; tel est apte aux puissants calculs et aux combinaisons hardies, tel n'a que des vues étroites, incertaines et timides. Comme le talent, le caractère a ses degrés ; il en est qui savent pousser à fond un mouvement généreux, d'autres qui s'arrêtent au premier obstacle. De fortes volontés par-



viennent à dompter les passions et à les retourner toujours impétueuses et frémissantes vers le bien ; des volontés lâches se laissent vaincre et s'abandonnent, désarmées, à l'empire des plus mauvais instincts ; et combien qui s'épuisent en une perpétuelle alternative de victoires et de défaites ! Vertus héroïques, qualités médiocres , défauts méprisables , vices honteux, tels sont les résultats quotidiens des luttes de la volonté contre les passions. La chair, en tout cela, joue son rôle, variable et varié comme les éléments qui la composent et les mouvements de sa vie ; ses exigences, ses langueurs, ses infirmités, ses crises, se jettent au travers de nos résolutions et de nos efforts, et souvent en changeant la direction.

Bref, Messieurs, les hommes sont diversement doués ; c'est un fait patent, indéniable. Et remarquez que la quantité de force et de mouvement qui est en chacun d'eux ne décide pas fatalement de leurs qualités et de leur rang. Celui qui a plus peut tomber au-dessous de celui qui a moins, parce qu'il est une puissance dont dépend l'usage de tous les dons de la nature et de la grâce : la liberté. — La liberté

combinée avec les autres forces de l'âme humaine et mise en présence des influences extérieures, voilà ce qui détermine les inégalités sociales, inégalités qui, par l'éclat ou l'ombre qu'elles projettent, passent nécessairement de l'individu à tout ce qui se rattache à son sang et à sa vie; on ne peut pas faire qu'il n'y ait des familles glorifiées, comme il y en a de déshonorées.

Le problème de la liquidation sociale, considéré dans toute son ampleur, en tant qu'il suppose la suppression de toutes les inégalités, ne se peut donc résoudre que par la liquidation générale de la fortune, du savoir, de la vertu et de leurs causes : c'est-à-dire du talent, du caractère, des passions, de la force physique et morale, de la liberté, de la nature entière.

Mais j'ai dit, Messieurs, que ces causes sont indestructibles et la raison en est qu'elles entrent dans l'arrangement des choses, dans l'ordre universel, lequel dépend de l'unique dessein et de l'unique volonté de Dieu. Je ne sais pas quelle conception le radicalisme égalitaire possède de l'ordre, mais je me plais à croire que l'esthétique n'y est pour rien. L'ordre n'a cette

splendeur que l'on appelle la beauté que parce qu'il contient une immense variété dans une immense unité. Il y a, dans tous les êtres, certains traits par lesquels ils se ressemblent, traits qui se multiplient à mesure que l'être passe du genre à l'espèce, de l'espèce à la famille. Dans le genre, l'espèce, la famille, les êtres sont semblables, mais aucun des êtres n'est pareil à un autre être. *Semblable et pareil*, si l'on y regarde de près, ce n'est pas la même chose, Messieurs. Les anges sont semblables; mais leur lumineuse intelligence décroît d'un chœur à un autre chœur; d'un ange à un autre ange, les connaissances ondulent jusqu'à ces moindres flots qui viennent baigner les rivages de l'âme humaine. Les astres sont semblables; mais entre eux quelle harmonieuse et sublime diversité d'étendue, de puissance, de lumière et de mouvement! Les arbres des forêts, les fleurs des champs et des parterres sont semblables; mais dans la grandeur, l'attitude, la force des troncs, des tiges, des rameaux; dans la coupe et la teinte des feuillages; dans la forme, la peinture, les nuances, le parfum des corolles, rien n'est pareil. Liquidez donc toutes ces merveilles,

Messieurs. Liquidez le firmament, par exemple : ramenez tous les astres aux mêmes proportions, donnez-leur la même lumière, disposez-les sur le même plan, en petits carrés semblables à ceux d'un échiquier, imprimez à tout cela le même mouvement ; comme ce sera beau !

Et voilà ce que l'on voudrait faire de la société pour y mettre l'égalité ; voilà ce que l'on a déjà commencé en s'attaquant brutalement aux monuments qui attestent, devant les siècles, les supériorités du talent, du courage, de la vertu. Les ruines qui déshonorent, à cette heure, la plus belle ville du monde, sont les oracles de l'avenir et nous montrent ce que deviendront les hommes, si la Révolution vient à bout de ses desseins. On veut le nivellement radical de toutes les classes ; mais ce nivellement, que l'on invoque comme un progrès, ne se pouvant faire que par la suppression du talent, du caractère, de la vertu, de la liberté, ne nous laissera plus qu'une société laide, bête et vile. Et encore, messieurs les radicaux, parmi ces sauvages y aura-t-il bien quelques hercules rusés : l'étoffe d'un cacique et de son conseil,

Messieurs, à supposer qu'il triomphât, le

radicalisme égalitaire ne saurait maintenir le niveau social. Du jour au lendemain les causes indestructibles reprendraient leur jeu, et on verrait reparaître toutes les inégalités momentanément détruites ; du jour au lendemain les forces de la nature se rencontreraient de nouveau avec les efforts de l'homme ou pour les contrarier ou pour les seconder ; du jour au lendemain le talent, le courage, la vertu reprendraient le chemin des hauteurs ; du jour au lendemain les passions et les infirmités humaines arrêteraient aux différentes étapes de la vie les lâches et les traînants ; du jour au lendemain on verrait reflourir les fortunes privées, les honneurs, les distinctions. Les meneurs du peuple savent bien cela, et c'est ce qui m'indigne contre eux ; ils sont menteurs. Mais ce qui m'indigne davantage encore, c'est qu'ils sont lâches. Puisqu'ils prêchent l'égalité ils devraient commencer par la pratiquer eux-mêmes, surtout devant la mort. Eh bien ! non. Quand, après les coups d'état populaires dont ils sont les instigateurs, il faut faire la liquidation des sacrifices, on les trouve, eux, quelquefois dans les honneurs, souvent rentés, ou appointés, presque toujours

en sûreté ; et le peuple, le pauvre peuple qu'ils ont abusé, est couché à terre, baigné dans son sang. Oh ! les misérables !

Messieurs, ayons pitié du peuple, penchons-nous vers lui ; et, après lui avoir rappelé que de grandes et nobles égalités constituent le fond même du genre humain ; que les inégalités sociales qui l'irritent ne sont pas dues, comme il le croit, au hasard ou à l'injustice, mais à des dispositions providentielles ; faisons-lui voir que ces inégalités peuvent être tempérées et ramenées à la perfection par la plus douce et la plus belle des vertus.

C'est ce qui me reste à démontrer.

## II

Nous venons de voir tout à l'heure, Messieurs, que les inégalités accidentelles, superposées à l'égalité fondamentale, créent cette splendeur de l'ordre que l'on appelle la beauté ; cependant il ne faut pas être trop artiste et faire dégénérer la variété qui est le charme de l'unité en des contrastes choquants.

Pour le sujet qui nous occupe, les inégalités



sociales, bien qu'elles soient dues à des causes indestructibles, peuvent et doivent être tempérées par une vertu dont l'action unifiante enlève tout prétexte aux jalousies et aux haines des égalitaires. Je ne puis pas examiner, une à une, toutes les inégalités ; je m'arrête à celle où le contraste, devenant plus frappant, plus douloureux, appelle avec plus de force ces mots terribles, *la liquidation sociale* : — richesse et pauvreté ; voilà les deux choses autour desquelles se déploient les plus grands efforts de la lutte contemporaine. Pourquoi cela, Messieurs ? parce que l'oubli des principes chrétiens a fait de la richesse un scandale et un instrument de corruption, de la pauvreté une honte et un malheur sans espoir. Il semble que nous soyons revenus à ces jours néfastes où les poètes chantaient : « La plus sainte de toutes les majestés  
« parmi nous, c'est la richesse... »

• *Inter nos... sanctissima divitiarum*

• *Majestas* <sup>1</sup>. »

« C'est à peine si le peuple croit encore aux  
« dieux, mais l'argent que l'on prend tant de



« peine à entasser, voilà le Dieu. C'est lui qui  
« de nos jours, gouverne les choses humaines. »

« *Nunc vulgus superos vix putat esse Deos ;*

« *Nimirum ingenti congesta pecunia cura*

« *Est Deus* <sup>1.</sup> »

Des abîmes de convoitises sont ouverts, tout prêts à engloutir et le riche et le pauvre, si l'un et l'autre ne se rappellent ce que Dieu les a faits, et ne se rapprochent par la vertu dans laquelle consiste la plus haute perfection sociale, la Charité. « *Charitatem habete quod est vinculum perfectionis* <sup>2.</sup> »

Dieu a fait le riche, non pour qu'il se repaisse et absorbe à son profit les biens qui lui sont confiés, mais pour qu'il les répande, et qu'en les répandant, il en fasse hommage au maître de qui il les a reçus : « *Honora Dominum de tuâ substantiâ* <sup>3.</sup> » Dieu a fait le pauvre, non pour qu'il serve de repoussoir au faste du riche, mais pour que son humiliation devienne grandeur ; sa souffrance, force ; son dévouement, la source d'incomparables biens. Dieu a fait le riche et le

Auctor Anthologiæ.

Epist. Colos. Cap. III. 14.

Proverb. Cap. III. 9.

pauvre pour établir dans la société un courant semblable à celui qui traverse la nature entière et la remplit de vie, courant des eaux tombant des montagnes aux vallées et remontant du fond des vallées au sommet des montagnes ; courant des fluides du ciel à la terre, de la terre au ciel. Que dis-je ? Messieurs, les vues providentielles sont plus hautes, plus sublimes. C'est un courant de vie divine que Dieu veut établir entre la richesse et la pauvreté. Le riche, qui comprend sa mission, doit représenter, ici-bas, Dieu providence, Dieu père des êtres besoigneux qui attendent tout du souverain bien, Dieu père du fils humilié dont il a exaucé les douloureuses prières. Le pauvre, lui, c'est la personnification du Fils de Dieu.

Admirable et touchant mystère que nous a appris l'enseignement chrétien ! Non seulement Dieu aime le pauvre jusqu'à prendre en main sa vengeance s'il est opprimé<sup>1</sup> ; non seulement il veut que le nom du pauvre soit honoré devant lui<sup>2</sup> ; mais il le touche, il le transforme,

2. Cognovi quia faciet Dominus vindictam pauperum. Psalm. CXXXIX.

1. Parcet pauperi et inopi... et honorabile nomen eorum coram illo. Psalm. LXXI.

il fait de lui ce qu'il y a au monde de plus vénérable. Vous avez lu dans l'Évangile que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, laissait échapper de sa personne une vertu prodigieuse qui transformait tout ce qu'il touchait. Il toucha l'esprit humain, et il le fit passer des ombres mortelles de l'erreur aux clartés vivifiantes de la vérité ; il toucha les cœurs impudiques, et il les remplit d'un chaste amour ; il toucha la maladie et la mort, et la maladie devint santé, la mort devint vie ; il toucha la croix, la croix, bois infâme, supplice des esclaves, horreur des hommes libres, il la toucha non pas du bout des doigts, comme il touchait les infirmes qui imploraient sa pitié, mais de toute sa chair, martyrisée et sanglante, et la croix transformée ne fut plus un gibet honteux. D'innombrables générations d'hommes libres vinrent successivement se mettre à genoux devant elle et chantèrent :

« O croix fidèle ! Arbre unique par ta noblesse !  
« où donc est l'arbre des forêts qui produise  
« des feuilles, des fleurs et des fruits comme  
« ceux qui couvrent tes rameaux empour-  
« prés? »

*Cruce fidelis inter omnes,  
Arbor una nobilis ;  
Nulla sylva talem profert  
Fronde, flore, germine.*

La croix triomphe au sommet des temples qui l'élèvent vers le ciel, au milieu des campagnes qu'elle couvre de ses bras protecteurs, sur tous les cœurs où l'on peut lire : bravoure, piété, dévouement ; partout on la respecte et on la salue. Elle est debout pendant que le monde roule, passe et se dissout à ses pieds, *stat cruce dum volvitur orbis* ; et quand notre monde à nous, le monde de nos passions, s'agite et se tourmente, n'est-ce pas que nous sentons le besoin de presser la croix sur notre cœur, de la baiser et de lui dire, dans la ferveur de nos étreintes : Salut, salut, ô croix notre unique espérance ! *O cruce ave, spes unica !*

Où suis-je, Messieurs, vous croyez peut-être que j'ai oublié le pauvre ? Détrompez-vous, mon regard ne l'a pas quitté un seul instant ; car, le même Jésus qui a touché et transformé la croix, a touché aussi et transformé le pauvre, méprisé et répudié jadis comme la croix vivante des sociétés humaines. Il l'a touché de sa

parole pour le consoler, il l'a touché de son exemple pour l'encourager, il a épousé lui-même la pauvreté et est demeuré fidèle jusqu'à la mort à cette sainte compagne de sa vie. Enfant, il ne voulut, pour couvrir sa nudité, que de pauvres langes ; humble ouvrier, il porta patiemment, sous l'œil des pharisiens, le poids de sa fatigue et l'opprobre de sa misère ; apôtre, il se choisit pour compagnons de pauvres pêcheurs et vécut avec eux du pain de la charité ; martyr de nos iniquités, il exposa aux yeux du monde sa chair dépouillée, et pour cette chair morte il emprunta un sépulcre. Oui, Jésus fut pauvre, et déjà par son exemple il changeait la physionomie du pauvre ; il lui disait : Quand je m'en irai tu pourras te mettre sur la croix à ma place ; la croix est bénie et sanctifiée, elle ne fait plus honte au genre humain. Mais est-ce tout, Messieurs ? — Non, Jésus a touché le pauvre plus profondément encore. Il l'a pénétré, il est entré dans l'intérieur de son être, il en a fait une représentation vivante de sa propre personne, en s'attribuant à lui-même tout ce que le pauvre reçoit de notre amour. Je n'exagère rien, l'exagération

serait ici imprudente et odieuse ; mais je m'appuie avec une inébranlable confiance sur la parole de mon Sauveur : « Venez, dira-t-il un jour à ses élus, j'avais faim et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais nu et vous m'avez couvert. Seigneur, diront les élus, quand est-ce que nous vous avons fait toutes ces choses ? — En vérité, répondra Jésus-Christ, tout ce que vous faisiez pour le plus petit d'entre mes frères, c'était pour moi : *Quamdiu fecistis uni ex his meis minimis, mihi fecistis.*<sup>1</sup> »

Vous l'entendez, Messieurs, tout ce que l'on fait pour le pauvre, Jésus-Christ le reçoit par une appropriation ineffable. Égal à tous par la nature et la grâce, le pauvre vous surpasse par son éminente dignité, plus que vous ne le surpassez par les faveurs de la fortune. Le pauvre, c'est Jésus-Christ représenté, Jésus-Christ continué, le sacrement en chair et en os de Jésus-Christ, le crucifix vivant. O riche, comblé des biens de Dieu, ô providence, ô père ! regardez donc le pauvre comme Dieu

<sup>1</sup> Matth. Cap. XXV. 35-40.

regarde son Fils. Quand le Père céleste vit son Fils meurtri, sanglant, défiguré par mille plaies, il s'écria : Mon Fils, est-ce bien toi ? Et, ne pouvant pas résister à son amour, il se pencha vers lui ; et, le prenant entre ses bras, il lui donna tous les biens qu'il avait surabondamment mérités par ses humiliations et ses douleurs : honneur, gloire et puissance. — O riche, penchez-vous vers le pauvre, dites au pauvre : — Mon frère, mon fils ! — donnez aux pauvres au moins quelque chose des biens que vous tenez de la libéralité divine. O riche ! ô pauvre ! ayez la charité ! *Charitatem habete.*

Messieurs, saint Paul qui a si bien décrit les inégalités sociales en prenant pour type le corps humain, ne désespère pas, sans changer toutefois les conditions, de les tempérer et de les ramener à la perfection par l'égalité des bienfaits. Plaidant auprès des riches la cause des pauvres Macédoniens, il s'exprime en ces termes : « Je vous annonce, mes frères, la « grâce que Dieu a faite aux Églises de « Macédoine. Elles ont abondé en joie, dans « l'épreuve souvent renouvelée de la tribula- « tion, et surpassé, par les richesses de leur



« simplicité dans la souffrance, leur profonde  
 « pauvreté... A cette heure, il faut que votre  
 « abondance supplée à ce qui leur manque, et  
 « que leur abondance soit le supplément de  
 « votre indigence spirituelle, afin que l'égalité  
 « se fasse entre vous. *Ut fiat æqualitas.* <sup>1</sup> »

Ces admirables et touchantes paroles, nous pourrons les adresser à la société moderne, Messieurs, si ces préceptes chrétiens pénètrent et se fixent en tous les cœurs : « Aimez-vous les  
 « uns les autres, *Diligite alterutrum.* Ayez la  
 « charité qui est le lien de la perfection, *Cha-  
 « ritatem habete quod est vinculum perfectionis.*  
 « Soyez les uns pour les autres bons et miséri-  
 « cordieux, donnant comme Dieu lui-même vous  
 « a donnés en son Christ, *Estote invicem beni-  
 « gni, misericordes, donantes invicem sicut et  
 « Deus in Christo donavit vobis.* <sup>2</sup> »

Il y a deux forces dans la charité :

1. Notam autem facimus vobis, fratres, gratiam Dei, quæ data est in Ecclesiis Macedoniæ; quod in multo experimento tribulationis, abundantia gaudii ipsorum fuit; et altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum... In præsentî tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat: ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas (II. Epist. Cor. Cap. VIII, t. 1-2. 14.)

2. Epist. Ephes. Cap. IV. 32.

une force répressive et une force expansive. Par sa force répressive la charité étouffe dans le cœur humain les passions malsaines qui font de la richesse et de la pauvreté un contraste hideux et plein de menaces pour la société. Par sa force expansive la charité rapproche, unifie et efface, en quelque sorte, l'inégalité des conditions sous l'égalité de mutuels bienfaits. Écoutons toujours l'apôtre saint Paul ; il est le maître en cette matière <sup>1</sup>.

« La charité, dit-il, n'est point ambitieuse, « *charitas non est ambitiosa.* » — Elle résiste à cette soif d'honneurs et de domination que l'orgueil allume en nos cœurs et aussi à cette faim maudite qui, au dire du poëte, tourmente les entrailles des mortels : la faim de la richesse, *auri sacra fames*. Un mouvement fiévreux emporte les fils du siècle, mouvement commandé par cette maxime du paganisme : — « il faut avoir, « *oportet habere.* » — « Fais tes affaires, n'importe comment, mais fais les affaires, *rem, quocumque modo rem.* Personne ne s'inquiètera de la manière dont tu as ; mais il faut avoir : *undè ha-*

1. Voy. I. Epist ad Cor. Cap. XIII.

*beas quærit nemo, sed oportet habere.* » — La conscience lancée sur les chemins d'une moralité problématique sera plus d'une fois offensée et meurtrie; mais qu'importe. il faut avoir, *oportet habere*. L'honneur sera compromis par des rapines habilement déguisées, des spéculations véreuses et des jeux immoraux; tant pis pour l'honneur: il faut avoir, *oportet habere*. La dignité humaine sera avilie par des désordres honteux et des aplatissements qui approchent de l'infamie; ne nous inquiétons pas de cela: il faut avoir, *oportet habere*. Les plus respectables convictions, les serments les plus sacrés seront foulés aux pieds; eh! bien, soit: il faut avoir: *oportet habere*. Va! va! apporte! apporte! tout obéit à l'argent. *Pecuniæ obediunt omnia*<sup>1</sup>. — Tout!... excepté la charité. Elle se soustrait à ces avidités coupables et se contente des biens que Dieu lui a donnés. Si elle consent à avancer, c'est toujours par les chemins de la justice, de l'honnêteté, de la bienveillance. Elle ne veut froisser personne, et sacrifie aux droits des plus petits des désirs qu'une

1. Eccles. Cap. X. 19.

vertu moins délicate trouverait légitimes. Elle n'est point ambitieuse. *Non est ambitiosa.*

« Elle n'est point égoïste : *charitas non querit quæ sua sunt.* » — Elle a horreur de ces exploitations qui prodiguent la vie du travailleur et s'ingénient à réduire son salaire ; elle ne ferme point les yeux sur ces hécatombes obscures de vies humaines qui grossissent le capital des spéculateurs sans entrailles ; elle ne croit pas que, pour jouir plus vite et beaucoup, il faille oublier que l'on fait souffrir. Elle compatit à la faiblesse, elle ménage la force, elle mesure équitablement le temps, et distribue libéralement la récompense.

« Elle n'agit point avec insolence, elle ne s'enfle pas : *charitas non agit perperam, non inflatur.* » Le mépris comme le faste lui sont étrangers. Le luxe ne la séduit point par ses trompeuses apparences, elle l'estime ce qu'il est en effet : ridicule, immoral, séditieux. Ridicule, parce qu'il ne sert, le plus souvent, qu'à couvrir des non-valeurs, et que, par sa fausse grandeur mise en regard de l'imbécillité humaine, il crée le plus grotesque des contrastes : immoral, parce qu'il ruine l'épargne de la famille,

remplace la vie simple et sérieuse du foyer domestique, par une vie d'apparat, rend les âmes frivoles, pousse à l'émulation de l'extravagance, invite à l'inconduite les petits qui n'arrivent à briller qu'en sacrifiant l'honneur, épuise toutes les ressources dont la bienfaisance doit disposer en faveur des malheureux : séditieux, parce que, étalant aux yeux des basses classes son inutile grandeur, il insulte leur impuissance à jouir et à paraître, les excite à la haine et les provoque à des actes de révolte. Ridicule, immoral, séditieux, la charité ne peut consentir à cela. Elle a un meilleur emploi à faire de ses biens, car elle est bonne, elle est douce, elle aime à donner. *Charitas benigna est.*

*Benigna est !* Voilà le grand mot de la charité. Après avoir étouffé toutes les viles passions qui corrompent la richesse et la rendent odieuse, elle met en œuvre la sainte passion qui féconde la richesse et la fait bénir. Elle s'épanche, elle donne.

Il est bien de donner ; mais, me direz-vous, est-ce à cela qu'il faut réduire l'emploi de la fortune ? Messieurs, expliquons-nous. — Dieu en

nous défendant d'être esclave de Mammon, c'est-à-dire de la richesse, ne nous en a point interdit l'usage. Vous pouvez vous en servir pour soutenir l'éclat de votre rang ; pour déployer autour de vous, et selon votre condition, une légitime magnificence, pour patronner les sciences, pour protéger les arts, pour entreprendre, conduire et mener à bonne fin de nobles et utiles travaux : rendre la terre plus féconde, épargner les bras de l'homme et préparer des loisirs à son esprit, multiplier entre vous les communications, accroître leur rapidité, appeler à votre secours le fluide agile qui porte avec la promptitude de l'éclair votre pensée d'un bout du monde à l'autre, vous rendre maîtres de l'univers pour le perfectionner ; tout cela est bien ; mais pour résoudre le problème des inégalités sociales, sorties de l'ordre par l'effort des passions, problème autour duquel s'agitent tant de haines et d'insanités, ce qui est mieux, ce qui est urgent, c'est de faire de la richesse l'instrument de la charité, douce et bonne pour le pauvre.

Ouvrez donc, messieurs, et vos mains et vos cœurs, et suivez le conseil de l'Apôtre qui veut

que vous donniez facilement, que vous vous mettiez par l'aumône en communion avec la pauvreté et que vous soyez avant tout riches en bonnes œuvres : *Divites in operibus bonis* <sup>1</sup>. Les bonnes œuvres, Messieurs, c'est moins la restauration matérielle et passagère des temples vivants, tous les jours minés par la misère, que la sanctification de ces temples. L'aumône est un pionnier qui vous doit ouvrir un chemin vers l'âme de ceux qui souffrent, afin que vous y répandiez la lumière, la vertu, la grâce : les plus grands dons de la charité. Aimez le pauvre, non de loin, en lui envoyant par des mains étrangères vos secours, mais aimez-le de près. Rapprochez-vous de lui ; prenez sur lui, par vos bienfaits, une légitime influence ; et alors, instruisez-le, lui, ses enfants, toute sa famille ; apprenez-lui ses devoirs sans lui laisser ignorer ses droits ; rapprochez-le de ses frères les pauvres ; procurez-lui des associations à ciel ouvert, qui, reposant sur des principes chrétiens, le mettent à même de se soustraire à l'exploitation criminelle de sa vie, sans qu'il

1. 1. Epist. Tim. Cap. VI. 18.



puisse devenir un danger pour la société ; des associations où il trouvera pour les jours mauvais des ressources administrées par lui-même, ressources qui lui permettront de mépriser les offres d'un capital mystérieux dont l'aristocratie du désordre se sert pour payer toutes les révoltes ; des associations qui fourniront, à point nommé, d'immenses légions d'hommes laborieux, honnêtes, chrétiens, tout prêts à défendre l'ordre public, contre la tourbe immonde des paresseux, des malfaiteurs et des impies que la révolution embrigade pour le compte des plus lâches ambitions.

Il est temps, Messieurs, de protester par les audaces de la charité contre les restrictions légales qui se sont appliquées jusqu'ici à entraver ses libres mouvements. Faites monter vers vous tous les petits, les humiliés, les déshérités, les pauvres, les misérables ; quand ils seront sûrs que vous les aimez pour eux-mêmes et pour Dieu, ils ne répondront plus aux agitateurs qui les exploitent, que par le mépris et le dégoût. La charité, comme une huile bienfaisante, tombera de votre cœur sur toutes les plaies de leur cœur pour les guérir et les cic-

triser. Ils supporteront avec patience le faix honorable du travail ; ils se résigneront aux inévitables froissements des inégalités sociales ; ils endureront leurs peines dans l'espoir de les voir allégées par votre estime et vos bienfaits, et récompensées par Dieu ; ils ne connaîtront plus les âpres morsures de l'envie, parce qu'ils sauront que, si vous êtes riches, c'est pour représenter auprès d'eux la sainte et aimable Providence de leur Père des cieux. Ils aimeront ! « et la charité est patiente ; elle supporte tout, « elle espère tout, elle n'est point jalouse. « *Charitas patiens est, omnia sustinet, omnia « suffert, omnia sperat, non æmulatur.* »

Tout mouvement qui vient de Dieu doit revenir à son point de départ ; aussi, Messieurs, recevrez-vous le choc en retour de l'amour chrétien. Il y a, dans le cœur du pauvre, des trésors ; et sa charité, après avoir dompté les passions haineuses et violentes, doit être comme la vôtre, douce, bonne et donnanter. *Charitas benigna est.* Le pauvre vous donnera d'abord sa reconnaissance, et reconnaissance égale bienfaits. Voulez-vous savoir ce que vaut un *merci* parti du fond du cœur et adressé à Dieu,

en passant par celui qui donne? Écoutez ce trait charmant que j'emprunte à la vie d'un illustre archevêque, saint Antonin de Florence. Un paysan vint un jour lui rendre visite et lui offrir une corbeille pleine de fruits magnifiques. Saint Antonin, tout archevêque qu'il était, n'avait pas toujours d'argent à donner; ses revenus s'en allaient en charités aussi vite qu'ils arrivaient; ce jour-là il était pris au dépourvu et il dut se contenter de dire, avec un aimable sourire : *Deo gratias!* — *Deo gratias!* ce n'était pas précisément l'affaire du paysan qui déjà avançait la main pour recevoir autre chose. Le bon archevêque, voyant sa déconvenue, voulut lui montrer ce que vaut la reconnaissance chrétienne. Il fit apporter une balance; dans l'un des plateaux il mit la corbeille et les fruits; dans l'autre, une petite carte sur laquelle il écrivit : *Deo gratias!* En un clin d'œil, *Deo gratias!* enleva panier, pommes et poires; et le paysan se retira convaincu que, s'il est bon de donner, il est encore meilleur d'être remercié par un cœur chrétien.

Donc, Messieurs, le pauvre commence à acquitter sa dette envers la bienfaisance chrétienne.

tienne par l'amour reconnaissant ; il achève par la prière. Plus il est humble et maltraité par la fortune, plus il a droit de se faire écouter. Aussi voyons-nous en maint endroit des Saintes Lettres que Dieu se plaît à entendre sa voix ; d'une oreille attentive il écoute ses plaintes et ses gémissements, il va même au-devant des désirs de son cœur ; *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* <sup>1</sup> ; il l'exauce avec d'autant plus d'empressement, de joie, que ses vœux sont plus désintéressés. La prière du pauvre jouit d'une efficacité privilégiée, parce que c'est une prière souffrante ; car l'âme religieuse est comme un arc qui lance ses flèches vers le ciel ; quand elle est tendue par la douleur, elle envoie ses flèches plus fort et plus loin que lorsqu'elle est amollie par la prospérité. Bienheureux donc les riches pour qui les pauvres prient ! Bienheureux aussi les pauvres que les riches font prier ! Du haut en bas, du bas en haut de la société où règne la charité chrétienne, il se fait un échange de dons et de grâces. J'ai bien dit, Messieurs, la charité

1. Psalm. IX.

efface l'inégalité des conditions dans l'égalité des bienfaits. Tout est dans l'ordre, tout est ramené à la perfection par l'amour. Il ne reste plus qu'à chanter avec le Psalmiste, les gloires, la paix et le bonheur de la société chrétienne.

Le fleuve de Dieu, la richesse, est rempli  
 « des eaux du ciel ; *Flumen Dei repletum est*  
 « *aquis*. Il s'échappe du flanc des montagnes,  
 « ouvert par la charité, et réjouit la vallée.  
 « Plus de terreurs en haut, plus de gémisse-  
 « ments en bas ; les hauteurs sont couronnées  
 « de joie, la vallée est dans l'abondance,  
 « *Exultatione colles accingentur et valles abun-*  
 « *dabunt frumento*. On n'entend plus qu'un cri ;  
 « c'est un hymne au Seigneur ; *Clamabunt,*  
 « *etenim hymnum dicent* <sup>1</sup>. »

J'ai fini, Messieurs, et maintenant, debout devant vous comme Moïse devant le peuple hébreu, je prends à témoin le ciel et la terre que j'ai mis à votre choix la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : *Testes invoco hodie cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem* <sup>2</sup>.

1. Psalm. LXIV.

2. Deuteronom. Cap. XXX. 19.

— L'homme, unique source de la vérité et du devoir, maître de tout croire et de tout faire ; le couple libre et l'avilissement de la famille ; la confiscation des enfants et l'inoculation universelle de l'athéisme ; la divinisation du peuple et la ruine du pouvoir ; l'égalité absolue et la liquidation sociale : voilà le *syllabus* du radicalisme athée et diabolique ; voilà la mort et la malédiction. — Dieu, source unique de la vérité, et le chrétien acceptant la vérité telle que Dieu la donne ; Dieu, unique source du devoir, et le chrétien luttant contre tous les ennemis du devoir ; Dieu, constituant, affermissant, sanctifiant la famille, et le chrétien, saintement préparé, entrant et vivant saintement dans la famille ; Dieu donnant aux parents la possession de l'enfant, et les parents possédant l'enfant pour Dieu ; Dieu, apparaissant dans le pouvoir, et le pouvoir respecté et obéi comme Dieu ; Dieu, ordonnant les inégalités sociales sur l'égalité fondamentale du genre humain, et les mégalités tempérées et ramenées à la perfection par une vertu divine : voilà le *syllabus* du radicalisme chrétien ; voilà la vie et la bénédiction. — Choisissez la vie, Messieurs, pour vous et pour vos enfants : *Elige*

*ergo vitam, ut et tu vivas et semen tuum*<sup>1</sup>. Ne vous en tenez pas à ces moyens termes que l'on croit honnêtes ; ils peuvent avoir un temps, mais le branle donné au monde est si fort qu'il faudra bien trouver, tôt ou tard, une solution définitive. Tous les esprits logiques et sensés l'appellent, cette solution. Dans les deux camps qui se disputent l'empire des hommes et des choses, il n'y a qu'un cri : — *Ou radical ou chrétien*. J'accepte l'alternative, puisque c'est sur elle que j'ai bâti l'édifice de cette année. J'ai dit : *Radicalisme* contre *radicalisme*. Eh bien ! à l'œuvre, Messieurs. Encore une fois, radicalisme régénérateur contre radicalisme destructeur ; radicalisme chrétien, contre radicalisme athée, radicalisme divin contre radicalisme diabolique. A quiconque sera fermement résolu de mettre tout de suite en pratique les principes que j'ai exposés, je promets, au nom de Dieu, les deux grands biens dont nous avons besoin maintenant : la paix et la miséricorde. « *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia*<sup>2</sup>. »

1. Deuteronom. Cap. XXX. 19

2. Epist. Galat. Cap. VI. 16.



## NOTE DE L'ÉDITEUR.

L'émotion produite par cette belle conférence a été diversement interprétée et appréciée par les journaux de toute nuance. Nous mettons sous les yeux des lecteurs une note de la *semaine religieuse de Paris* (n° du 30 mars 1872), qui établit la vérité des faits :

*Pendant cette magnifique conférence, l'auditoire a été si violemment ému, qu'il a manifesté à plusieurs reprises ses impressions par des applaudissements. L'orateur, surpris de ces manifestations, n'a pas cru devoir les réprimer autrement qu'en reprenant promptement la suite de son discours ; mais, le lendemain, il a adressé à son auditoire un avertissement dont tout le monde a apprécié la justesse et la parfaite convenance.*

« Messieurs, a-t-il dit, toute explosion extérieure  
 « de nos sentiments en dehors de la prière, fait de  
 « l'Église un lieu profane. Dans un lieu profane,  
 « l'approbation peut s'exprimer ouvertement parce  
 « que l'improbation a les mêmes droits ; dans un  
 « lieu sacré il n'en peut être ainsi : si les uns ap-  
 « plaudissent, pourquoi d'autres ne contrediraient-  
 « ils pas ? l'Église, demeure du recueillement et de  
 « la paix, deviendrait un séjour de trouble et de  
 « confusion. Je ne puis accepter cette perspective.  
 « Ne m'attristez donc plus par des manifestations  
 « bruyantes. Si j'ai besoin d'être soutenu par vos  
 « sympathies, je le vois dans vos yeux qui parlent  
 « mieux et plus fort que vos mains. »

AU PIED DE LA CROIX

---

*MISERERE* DE LA FRANCE



## AU PIED DE LA CROIX

---

## MISERERE DE LA FRANCE <sup>1</sup>

---

*Miserere mei, Deus, secundum magnam  
misericordiam tuam.*

**O** Dieu, ayez pitié de moi selon votre  
grande miséricorde. (Ps. 50.).

**MONSEIGNEUR, MESSIEURS,**

L'Église rappelle aujourd'hui à notre mémoire la douloureuse Passion du Sauveur. Pour obéir à votre attente, je devrais raconter ce drame sanglant, toujours nouveau, toujours saisissant, malgré l'éloignement des siècles. Mais un autre sujet m'attire, une autre passion appelle ma parole — Je ne veux pourtant pas vous oublier, ô mon Sauveur adoré ! car c'est au pied de votre croix que je vais instruire, en

<sup>1</sup> Discours prononcé à Notre-Dame, le vendredi-saint, la clôture de l'octave.

jour, cette grande assemblée de vos fidèles. Salut à votre agonie ! salut à vos humiliations et à vos opprobres ! salut à votre chair ensanglantée ! salut à votre couronne d'épines ! salut à vos défaillances ! salut à votre abandon ! salut aux clous sacrés dont vous êtes percé ! salut au fiel et au vinaigre dont on vous abreuve ! salut aux angoisses de votre divin cœur ! salut aux miracles qui accompagnent votre dernier soupir ! salut à la lance qui perce votre côté ! salut au sang qui tombe comme un fleuve sur le Calvaire ! salut, ô mon Roi ! salut ô mon Sauveur ! salut, ô le bien-aimé de mon âme ! non, je ne veux pas vous oublier. Je monte sur le Calvaire où vous venez d'expirer, j'entraîne avec moi toute cette foule de chrétiens. — Nous voici !

Ah ! nous sommes si coupables et si malheureux, que nous n'avons pas le droit de nous tenir debout comme Marie, la vierge sainte, comme Jean, le disciple innocent et chéri. C'est une autre place qu'il nous faut. Madeleine, Madeleine, écartez-vous ! Laissez le pied de la croix que vous baignez de vos pleurs, laissez-le à une autre femme. Viens, ô France infortunée et si chère ! viens prendre la place de la péche-

resse et chante à Jésus crucifié ton hymne national ; non pas celui qui est plein des échos de tes révolutions, mais celui qui est plein de tes douleurs et de tes espérances : le *Miserere*.

Messieurs, j'ai promis d'appliquer ce cantique du prophète à la France après l'avoir appliqué à vos âmes ; je vais aujourd'hui tenir ma parole. Nous allons mettre la France en face de ses misères et en présence de la miséricorde de Dieu. Nous entendrons sa confession ; nous verrons sa régénération : tout cela est contenu dans le psaume *Miserere*.

## I

### MISÈRE.

*Miserere mei, Deus.*

O Dieu ! ayez pitié de moi.

Messieurs, quel peuple étions-nous il y a quelques années ? — Un peuple dont tout le monde racontait la gloire, la prospérité et les joies. Un peuple fier, riche, élégant, léger, ricur, tellement ami du plaisir, qu'il attirait à lui toutes les vies ennuyées pour les divertir.

On venait à la France comme au pays d'enchantement, on y venait boire la joie. Une année terrible a tout changé, et maintenant je crois entendre retentir sur notre infortuné pays cette sinistre parole de l'apôtre saint Jacques : « A  
 « cette heure, ô nation superbe et enivrée, sois  
 « misérable, lamente-toi, répands des pleurs.  
 « *Miseri estote, lugete et plorate.* Que ton rire  
 « se change en deuil et ta joie en douleur.  
 « *Risus vester in luctum convertatur et gaudium*  
 « *in mœrorem* <sup>1</sup>. » Sois misérable et appelle à  
 ton secours la miséricorde de Dieu. *Miserere*  
*mei, Deus.*

Pour misérable, Messieurs, la France l'est autant que peut l'être un peuple avant qu'il soit effacé du livre de vie. Les lourds et nombreux bataillons que la haine et l'envie préparaient contre elle, depuis longtemps, ont foulé son sol et dispersé ses forces. Pauvre France ! Elle croyait encore à ce courage guerrier que Dieu a mis en son cœur, et elle chantait avec le Psalmiste : « O Dieu ! tu as ceint mes reins de  
 « force pour la guerre et tu as dissipé mes en-

1. Epist. Jac. cap. IV, 9.



« nemis. *Præcinxisti me virtute in bellum et  
« dispersisti inimicos meos* <sup>1</sup>. »

Ah ! combien elle se trompait. La guerre est enue et l'a broyée. Elle lui a arraché deux de ses plus belles provinces, elle a dévasté les autres, et, dans celles que l'ennemi n'a pas visitées, elle a révélé un honteux amoindrissement des forces, l'absence de tout patriotisme. Que de prestiges tombés ! que de ruines faites partout ! que de sang répandu ! que de douleurs dans les familles ! Les pères, les mères, appellent leurs pauvres fils, et ils ne répondent plus ; ils sont tombés là-bas : là-bas sur les champs de bataille ; là-bas sur des routes couvertes de neige où tout leur manquait ; là-bas, ils dorment dans les cimetières de la captivité. Parmi ceux qui sont revenus, des milliers demeurent à jamais mutilés ou en proie à des douleurs incurables ! Malheur ! malheur ! l'ennemi a mis le pied sur notre tête altière. *Facti sunt hostes ejus in capite* <sup>2</sup>. Il s'est enrichi de nos dépouilles, il a pris tout ce qu'il pouvait prendre. *Inimici*

1. Psalm. XVII.

2. Jerem. Thren. cap. I, 5.

*ejus locupletati sunt* <sup>1</sup>. Maintenant la princesse des nations de l'Europe doit payer un tribut au peuple famélique qui l'a vaincue. *Princeps provinciarum facta est sub tributo* <sup>2</sup>. Et, pendant de nombreuses années, il lui faudra plier sous le faix écrasant de sa dette publique. Quelle misère !

Et encore, mon Dieu ! encore si, dans nos malheurs, nous avons pu conserver une dignité qui nous rendît respectables aux autres peuples ? — Mais non. Nous leur avons donné le triste et déshonorant spectacle de nos luttes fratricides ; ils ont vu des armées françaises répandre le sang français ; ils ont aperçu de loin la lueur des incendies allumés par des mains françaises ; ils viennent en curieux visiter les ruines qu'a faites en pleine civilisation la plus hideuse barbarie, et ils se moquent de nos querelles de partis. Les prétendus amis de la grande nation lui donnaient jadis des paroles de paix et ils cachaient des ruses dans leur cœur. *Quoniam mihi quidem pacificè loquebantur et dolos*

1. Jerem. Thren. cap. I, 5.

2. Ibid

*rogitabant* <sup>1</sup>. La France a combattu, personne n'est venu à son secours. *Non erat auxiliator* <sup>2</sup>. Maintenant elle pleure et personne ne la console. *Non est qui consoletur eam* <sup>3</sup>. Elle est toute seule. *Sedet sola* <sup>4</sup>. Ceux qui chantaient sa gloire la méprisent parce qu'ils voient son ignominie. *Qui glorificabant eam spreverunt illam, quia viderunt ignominiam ejus* <sup>5</sup>. O Dieu sévère !

« Vous nous avez livrés à l'opprobre de nos  
 « voisins, à la moquerie et à la risée de ceux  
 « qui nous entourent. Vous avez fait de nous  
 « un spectacle pour les nations ; elles branlent  
 « la tête, elles se demandent : Est-ce bien là la  
 « France <sup>6</sup> ? » Quelle misère !

Et nous ne pouvons plus rien ! De quelque côté que nous nous sondions, nous trouvons partout le bout de nos forces. S'il faut exprimer un sentiment généreux, nous ne l'osons pas, parce que nous avons peur que cela ressemble à une menace, et que les colères de ceux qui

1. Psalm. XXXIV.

2. 3. 4. 5. Jerem. Thren. cap. I.

6. Posuisti nos opprobria vicinis nostris; subsannationem et derisum his qui in circuitu nostro sunt. Posuisti nos in similitudinem gentibus, contumeliam capitis in populo.

(Psalm. XLIII).

furent nos obligés ne s'arment contre nous. C'est à notre tour de dire le *non possumus* ; mais ce n'est pas le *non possumus* du droit invaincu, c'est le *non possumus* de la faiblesse honteuse d'elle-même. Quelle misère !

Et nous voilà maintenant comme des arbres que la tempête a ébranlés jusque dans leurs racines, attendant, tout frémissants encore, de nouveaux coups du vent et de l'orage. L'avenir se tient devant nous, sombre et plein d'incertitude. Nous voudrions écarter ce spectre ; vains efforts ! il hante nos jours et nos nuits, il s'approche de plus en plus de notre âme épouvantée, il murmure à notre oreille : demain !..... — Qu'arrivera-t-il demain ? Et nos os sont broyés par la terreur, et notre cœur est étreint par l'angoisse. — Oh ! quelle misère ! quelle misère ! . . . . Quelle misère !

O Dieu ! ayez donc pitié de nous !

*Miserere mei, Deus.*

## II

### MISÉRICORDE.

Messieurs, est-ce que Dieu aura pitié de la France ? Est-ce qu'elle se relèvera du prodi-

gieux abaissement où nous la voyons aujourd'hui ? Jetés à terre, foulés aux pieds, méprisés de tous, impuissants, incertains de notre vie comme ces malades à l'agonie qui se demandent s'ils vivront demain, pouvons-nous espérer que Dieu va nous faire miséricorde ?

Il en est qui pensent que cela n'est pas possible. Les philosophes invoquent contre nous la fatalité des événements. — Les peuples, disent-ils, doivent suivre le cours des lois historiques. Or, les lois historiques ne pardonnent pas. Il y a pour les peuples, comme pour toute la nature vivante, un âge de jeunesse, un âge de maturité, un âge de vieillesse, un âge de décrépitude, l'heure arrive où il faut s'éteindre. Les chrétiens font appel aux oracles sacrés. — Il est écrit dans les Saintes-Lettres : « L'empire passera d'une  
« nation à une autre nation, à cause des injus-  
« tices, des injures, des querelles intestines et  
« autres iniquités. *Regnum a gente in gentem*  
« *transferetur propter injustitias, et injurias, et*  
« *contumelias, et diversos dolos* <sup>1</sup> » Nous avons mérité d'être dépossédés.

1. Ecclesiastic., cap. x, 8.

Moi, Messieurs, je crois à la miséricorde de Dieu sur la France. Je crois que la France peut chanter avec le Psalmiste :

« Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre  
« grande miséricorde ; »

« *Miserere mei, Deus, secundum magnam  
« misericordiam tuam. »*

« Et, selon la multitude de vos pardons,  
« effacez mon iniquité ; »

« *Et, secundum multitudinem miserationum  
« tuarum, dele iniquitatem meam. »*

« Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité,  
« et purifiez-moi de mon péché ; »

« *Amplius lava me ab iniquitate mea, et à  
« peccato meo munda me. »*

Je n'admets pas qu'on soumette les nations aux lois inflexibles qui régissent la matière. L'âme plane au-dessus de ces lois. Tandis que le corps abandonne ses éléments aux inévitables ravages du temps et suit ses pentes vers la corruption, l'âme, si profondément atteinte qu'elle soit par le mal du péché, peut prendre conscience d'elle-même, écouter la voix du remords et les avertissements de Dieu, se repentir, revenir sur ses pas et dépenser tous ses libres

efforts à son retour vers le bien. Or, les nations ont une âme ; c'est par là qu'elles sont guérissables. *Deus sanabiles fecit omnes nationes* <sup>1</sup>. Il ne nous est même pas permis de raisonner historiquement des peuples chrétiens comme des peuples païens. Ceux-ci, abandonnés, par un juste jugement de Dieu, à la perversité de leurs convoitises, s'étaient, en quelque sorte, matérialisés et subissaient les lois de la matière. Chez les peuples chrétiens, il y a du divin : la lumière de la foi, la grâce des sacrements, un principe supérieur de vérité et de force sur lequel il est permis, tant que l'âme nationale ne l'a pas encore tout à fait répudié, de fonder des espérances de régénération. S'il y a des oracles qui menacent les nations corrompues, il y en a d'autres qui promettent à la mèche encore fumante le retour de la lumière et de la vie. Je crois donc, Messieurs, à la miséricorde de Dieu sur la France et j'invoque en sa faveur ces trois lois de miséricorde :

Qui aime bien châtie bien.

Dieu laisse à tout être le temps d'achever mission.

1. Sap , cap 1, 14.



Dieu ne laisse ici-bas aucun bien sans récompense.

Un pieux et savant évêque <sup>1</sup> développait d'abord ces remarquables pensées.

« L'homme, disait-il, ne peut avoir la puissance de poser une limite absolue et infranchissable au premier et au plus essentiel des attributs de Dieu; et le mal aurait presque lieu d'être fier s'il dépendait de lui d'enchaîner l'amour et le pardon du Tout-Puissant. Heureusement il n'en est pas ainsi; dans l'exercice de sa miséricorde, principalement envers les nations, Dieu ne relève en dernier ressort que de lui-même. Son droit de grâce est un droit royal et sans appel. Il pardonne parce qu'il le veut; à cause de sa gloire, à cause de son nom, à cause de sa bonté. . . . Or, sa gloire, son nom et sa bonté sont intéressés dans la vie d'une institution qui porte en son sein le salut du genre humain. L'Église, apôtre de la vérité, dépositaire de la grâce du Très-Haut, l'Église semble avoir perdu aujourd'hui tous ses points d'appui. Le miracle qui la tient présentement en l'air

1. Mgr Pie, évêque de Poitiers.

et dans le vide n'est évidemment pas la condition permanente de sa durée, ni la loi ordinaire de la Providence. Il faut que la miséricorde divine lui vienne en aide, et il semble que cette miséricorde doive passer par la France que les peuples ont toujours considérée comme le plus beau fleuron de la couronne de Jésus-Christ sur la terre; par la France qui ne peut être accablée, humiliée, que le nom de Dieu n'en souffre et que sa cause n'en soit profondément atteinte. Il y a plus : quoiqu'il faille attendre tout de la miséricorde gratuite de Dieu, nous pouvons croire pourtant que sa justice même concourra à notre délivrance. »

Messieurs, j'adhère à toutes ces nobles et consolantes pensées et je veux les fixer dans vos âmes. Ne vous courbez pas comme des esclaves irrités sous les verges de la justice divine ; mais, dans la grandeur même de nos infortunes nationales, voyez le témoignage de cette intelligente bonté d'un père qui, ne pouvant plus éclairer ses enfants que par le châtement, fait du châtement le ministre de toutes ses perfections providentielles : de la puissance, de la justice, de la sagesse et de l'amour. Le

Prophète, éprouvé jadis, par la correction divine, loin de s'en plaindre, remerciait le Seigneur. Il n'était donc pas oublié, puisque Dieu le frappait; cette pensée le consolait des extrêmes rigueurs de ses maux. *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt* <sup>1</sup>. Dieu pense à nous et veille sur nous; je dirai plus : Dieu nous aime, puisqu'il nous châtie. Le rude avertissement qu'il nous donne a moins pour but de nous affliger que de nous arrêter sur le chemin de nos iniquités, afin que, par le repentir, nous devenions dignes d'achever notre mission.

Il est impossible, en effet, de lire notre histoire sans se convaincre que la France a reçu de Dieu l'illustre et sainte mission de protéger et de soutenir l'Église catholique. Dans les grands périls elle est toujours intervenue, à temps et à propos. Elle naissait à peine que déjà elle promettait à l'Église une alliée fidèle. Son roi en tête, elle embrassait le catholicisme quand tous les pouvoirs étaient ariens. Plus tard, elle arrêtait les efforts gigantesques qui semblaient devoir assurer à l'islamisme la possession du

1. ÉCCL. XXII.

monde entier. Plus tard, elle entraînait toutes les nations à ces guerres saintes qui avaient pour objet de délivrer le tombeau du Sauveur profané par les fils de Mahomet. Plus tard, elle se défendait héroïquement contre les envahissements du protestantisme, afin de conserver à la foi catholique le secours de sa chrétienne épée. C'est elle qui a assis l'Église dans sa forte position. « Les Français, dit un homme illustre <sup>1</sup>,  
« eurent l'honneur unique, dont ils ne sont pas  
« à beaucoup près assez orgueilleux, celui d'a-  
« voir constitué humainement l'Église catho-  
« lique, en donnant ou en faisant reconnaître à  
« son chef le rang indispensablement dû à ses  
« fonctions divines. »

En retour de ses généreux exploits, Dieu s'est toujours montré bon et miséricordieux pour la France. Il est venu à son aide aux heures critiques où sa vie était en danger. Prodiges du ciel et de la terre, apparitions, missions extraordinaires, il n'a rien épargné pour confirmer l'adoption de la France au titre de Fille aînée de la famille chrétienne. Cette trame

1. Joseph de Maistre. *Livre du Pape* Discours préliminaire.

merveilleuse d'événements, où la vie de l'Église et celle de la France sont mêlées, a été sans doute pressentie par les saints papes et les saints évêques qui, en annonçant à la nation française qu'elle serait rudement châtiée chaque fois qu'elle manquerait à sa mission, lui ont promis, cependant, une vie indestructible comme celle de l'Église même. L'histoire du moyen âge est pleine de mystérieuses traditions, qui consolent la foi et soutenaient les espérances de nos pères. Aujourd'hui on s'en préoccupe beaucoup, trop peut-être. Je ne loue ni ne blâme ces préoccupations ; mais, laissant de côté toutes les promesses discutables, je me tiens fermement appuyé sur cette promesse certaine de mon Sauveur qui n'a pas pu mentir : « Bienheureux « les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront « miséricorde. *Beati misericordes, quoniam « ipsi misericordiam consequentur* <sup>1</sup>. »

Cette promesse, Messieurs, regarde les peuples aussi bien que les individus ; avec cette différence pourtant que la miséricorde à l'égard des individus peut être retardée, aussi

1. Matth. Cap. v, 7.

bien que la justice, jusqu'aux jours éternels ; tandis que les peuples, n'ayant sur cette terre qu'une existence passagère et devant disparaître pour se confondre dans l'unique nation des élus, doivent recevoir ici-bas et leur châtiement et leur récompense.

Le châtiement, nous le subissons et il est terrible, grand Dieu ! Mais qui dira qu'il n'est pas mérité ? Les pessimistes s'en désolent outre mesure ; et, plongés dans un abattement qui approche du désespoir, ils s'en vont répétant les invectives dont nous accablaient nos ennemis, avant que Dieu leur eût donné la victoire. La France, disent-ils, est un peuple d'impies et de blasphémateurs, un peuple révolutionnaire et ingouvernable ; un peuple sans respect pour ces deux choses sacrées : l'autorité et la famille ; un peuple corrompu par la richesse et par le plaisir : la France est une nation finie. — Mais, de quelle France s'agit-il, s'il vous plaît ? Sachez-le bien, il y en a deux en présence de Dieu : une France irréligieuse, impie, le cœur plein de corruption et les mains pleines d'iniquités ; mais, à côté, une France catholique, le cœur plein d'amour et les mains pleines de

miséricordes. Puisque l'une est châtiée, pourquoi l'autre ne serait-elle donc pas récompensée ?

O Dieu juste et sévère, je n'ai pas besoin de vous prier de lire auprès des pages de mort, les pages de vie de notre histoire. Vous voyez tout, vous savez tout, et à ceux qu'accable aujourd'hui votre colère, vous préparez, dans un temps qui ne sera pas long à venir, je l'espère, le retour de votre bonté.

Messieurs, n'allons pas chercher au loin, dans les âges historiques, des œuvres que Dieu a déjà récompensées. La miséricorde est tout près de nous. Elle a germé dans le cœur français, elle s'est épanouie et a produit ses merveilleux fruits au milieu des ronces et des épines de nos péchés. S'il est une vérité contemporaine, c'est celle-ci, qui ressort de la statistique générale des œuvres de générosité et de dévouement : la France est de toutes les nations celle qui a le plus aimé.

Quand les pouvoirs ont cessé de protéger l'apostolat catholique, c'est la France qui a conçu, développé et répandu partout l'Œuvre admirable et touchante de la Propagation de la Foi. C'est l'argent de la France qui est la prin-



cipale ressource de cette Oeuvre ; c'est le zèle de la France qui provoque et stimule partout le prosélytisme ; ce sont les enfants de la France qui, plus hardis, plus nombreux et plus empressés que tous les autres, se précipitent et se succèdent vers les plages inhospitalières où se fait chaque année une moisson de martyrs. Elle est si bien la première, en cette œuvre de haute miséricorde, que, pour les barbares et les sauvages, tout étranger qui apporte la bonne nouvelle du salut est un *Franc*.

Dans l'empire chinois, des milliers d'enfants périssaient, chaque jour, abandonnés sur le bord des chemins ou au milieu des champs, emportés dans le limon des grands fleuves, dévorés par des animaux immondes. La France qui, comme une mère, prête l'oreille à toutes les plaintes, si faibles et si lointaines qu'elles soient, la France a entendu les cris de ces pauvres petits, elle a eu pitié d'eux, les a recueillis et mis sous la protection de sa jeunesse ; et, malgré les barbares et ineptes plaisanteries de l'incrédulité, malgré les tracasseries de la politique, elle a fait de l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance*, la compagne et l'émule de

*l'OEuvre de la Propagation de la Foi.* O chers petits enfants qui, par milliers, montez au ciel, arrachés par nous à la mort éternelle ; anges du bon Dieu, est-ce que vous ne chantez pas devant le trône de l'Agneau les miséricordes de la France ?

Et vous, Père humilié et maltraité de la famille chrétienne, vous dont la prière empreinte à l'angoisse et aux douleurs de la captivité une irrésistible puissance ; n'avez-vous pas dit que vous vous souveniez devant Dieu des miséricordes de la France ? C'est elle qui, par les revendications de son amour filial, a contraint à vous protéger ceux-là même qui n'auraient pas demandé mieux que de vous abandonner. C'est elle qui, la première, protestant contre le vol, a tendu la main pour recevoir le denier de votre royale pauvreté. Ils étaient de son plus beau sang, les soldats qui se sont fait écraser pour votre sainte cause. Un général français les commandait ; et, dans ce siècle où l'on est si avide de popularité quand même, il ne craignit pas, lui, de livrer la gloire de son passé militaire au mépris de l'impunité révolutionnaire, afin d'assurer à sa

vieillesse et à sa tombe l'honneur d'avoir été le chef des héros, des martyrs de la miséricorde française.

Miséricordieuse pour le Père, la France a été miséricordieuse pour les enfants de la famille chrétienne. Les persécutés et les proscrits de tous les pays ; prêtres, religieux, religieuses, sont venus lui demander asile et protection ; elle les a reçus avec amour. Y avait-il quelque part un grand désastre ; c'est aux portes de la France qu'on venait frapper d'abord, tant on était sûr de sa compassion et de sa générosité. Prodigue de son argent autant que de ses larmes, elle rendait illustres, dans le monde entier, son bon cœur et ses aumônes. Mais, dans son sein généreux, quelle puissante et admirable germination d'amour ! Les terres de la douleur et de la misère sont tellement envahies par sa charité qu'on la rencontre à chaque pas. Prêtres, frères, sœurs, congrégations sans nombre, intrépides et infatigables représentants du cœur de la France, faites parler vos œuvres. Aux ignorants, aux orphelins, aux abandonnés, aux enfants en bas âge, aux vieillards, aux apprentis, aux ouvriers, aux

domestiques, aux sourds-muets, aux aveugles, aux incurables, aux infirmes, à l'indigence, à la maladie, à la convalescence, à la tentation, au déshonneur ; grâce à vous, rien ne manque : ni l'enseignement, ni l'assistance, ni les consolations, ni les encouragements, ni la lumière, ni la chaleur, ni le pain, ni les pleurs compatissants, ni les soins délicats, ni l'estime qui réhabilite, ni la grâce qui sanctifie. Et, comme si ce n'était pas assez des armées régulières consacrées au service de l'humanité souffrante par les vœux de religion, voici que les plus humbles chrétiens ont voulu ajouter au mouvement qui entraîne tant de cœurs dévoués l'appoint de leurs propres forces. Une armée libre, flottante, s'est formée, dont les escadrons nombreux sont, nuit et jour, à la poursuite de notre implacable ennemie, la misère. C'est l'armée des enfants de Saint-Vincent de Paul et des Dames de la Charité.

Voilà nos gloires, Messieurs, voilà les vraies richesses de la France. Ah ! qu'on nous enlève, si c'est possible, nos richesses matérielles ; celles-là nous resteront. C'est un trésor auquel les peuples ont fait et feront encore des em-

prunts. La miséricorde française a peuplé le monde catholique de nos institutions charitables. Parcourez l'univers ; vous verrez qu'il n'y a pas une grande œuvre à laquelle nous ne soyons intéressés. Nous sommes partout ; nous avons mis et la main et le cœur dans toutes les œuvres d'amour.

O mon Dieu ! vous avez fait dire par un illustre docteur « que la miséricorde ne détruit pas la justice ; mais qu'elle en est comme la plénitude. *Misericordia non tollit justitiam, sed est quædam justitiæ plenitudo* <sup>1</sup>. » Montrez-nous aujourd'hui la vérité de cette parole ; et, puisque vous châtiez si rudement la France souteneuse de l'impiété et de la révolution, récompensez donc la France souteneuse de la miséricorde universelle. Ayez pitié de nous selon votre grande miséricorde, puisque notre grande miséricorde a eu pitié de toutes les misères.

O Dieu sévère ! ô Dieu bon ! je sais qu'il y a encore en présence de votre justice des crimes qui semblent irrémisibles. Nos âmes anxieuses ont peine à voir clair dans la nuit sombre où

2. Summa Theol. sancti Thom. I pars. q, XXI. a. 3, ad. 2.

sont plongées les choses humaines. Qu'arrivera-t-il dans quelques mois, dans quelques jours, peut-être? Je n'en sais rien. Mais lors même que je verrais remonter à la surface de la société les misérables qui ont juré de la détruire pour recueillir ses épaves; lors même que j'entendrais les écroulements des villes en feu et les gémissements des campagnes dévastées; lors même que, poursuivi, traqué par les bourreaux, je n'aurais plus à attendre, moi, que le sort de ceux de mes frères qui sont morts pour la justice; couvert de blessures, plongé dans les angoisses de la mort et condamné à ne pas voir les jours meilleurs que j'attends, j'espérerais encore avant d'expirer, et mon dernier cri serait, pour la France, cette promesse de mon Sauveur : *Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur*. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

### III

#### CONFESSON.

Je le crois, Messieurs, je le proclame hautement : la France peut être l'objet de la grande

miséricorde de Dieu ; mais, pour cela, il faut qu'elle reconnaisse son péché, qu'elle le confesse publiquement.

Malheureusement, nous nous laissons détourner par des préoccupations de parti de l'examen de conscience, d'où nous doit venir la lumière, principe du repentir. Les uns s'en prennent au régime déchu qui, disent-ils, a, pendant vingt années, corrompu la nation, à ce point qu'elle devait fatalement succomber sous l'effort d'un ennemi vigoureux ; les autres accusent de criminelle folie les incapables qui se sont précipités sur le pouvoir et ont prolongé, au profit de leur ambition, une lutte dont l'issue ne pouvait être qu'une aggravation de honte et de souffrances. Tous oublient leur part de responsabilité dans les maux de la patrie.

Finissons, je vous prie, ce jeu ridicule et dangereux de récriminations et d'injures qui nous aveugle au lieu de nous éclairer, nous avilit au lieu de nous justifier. S'il y a un grand coupable dans nos malheurs nationaux, c'est la nation elle-même, la nation tout entière. Elle s'est volontairement amollie dans une prospé-



rité trop avidement recherchée ; elle a épuisé sa généreuse sève dans les plaisirs et le honteux matérialisme de ses mœurs ; elle a amoindri le nombre de ses enfants en contrariant les lois providentielles qui veulent que les familles se multiplient, elle a rompu le glorieux faisceau de ses forces en méprisant les principes les plus élémentaires de la discipline et de l'ordre social ; elle s'est abandonnée, livrée elle-même à toutes les aventures par ses serviles adorations du succès et de la fortune. La possession de soi-même aux heures des grands périls, le concert de tous les efforts, l'enthousiasme patriotique, l'esprit de sacrifice, étaient-ils possibles en un tel état ? — O France ! voilà tes péchés, ils se dressent contre toi, il faut les reconnaître.

« *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco et peccatum meum contra me est semper.* »

Mais c'est vous surtout, ô Dieu, que nous avons offensé, c'est devant vous que nous avons fait le mal ! Avoir péché contre vous seul, c'est trop pour notre malheur.

« *Tibi soli peccavi et malum coram te feci.* »

Votre nom, le nom de votre cher Fils, qu'on

ne devrait jamais entendre sans que tout genou fléchît, nous les avons déshonorés par le blasphème.

L'ignorance et la fausse science ont rivalisé d'audace en ce crime dont on a dit si justement qu'il est un crime de réprouvés. Nous avons blasphémé en paroles et en actions, nous avons entouré les blasphémateurs de lâches et honteuses complaisances, nous les avons honorés, encensés, couronnés ; à la veille même de nos désastres, des mains officielles ont élevé une statue à l'écrivain cynique qui apprit aux générations modernes l'art du rire impie et de la moquerie sacrilège.

Votre gloire dont vous êtes si jaloux, ô Seigneur, nous vous l'avons ravie. Et pourtant, dans l'intérêt de cette gloire, vous ne vous êtes réservé sur la semaine, dont le retour périodique mesure nos années, qu'un seul jour : un seul jour, pour que notre âme, étourdie par les bruits de ce monde, affaiblie par les luttes de la vie, pût, dans la paix du saint lieu, se ressaisir, se retremper et puiser près de vous des forces, afin de résister aux attrails maudits qui l'entraînent à l'oubli de ses devoirs et de

ses destinées éternelles; un seul jour, pour que le travailleur fatigué pût reprendre haleine, vous voir, vous parler, vivre quelques heures dans votre douce et sanctifiante compagnie. Le dimanche, halte de la vie profane, repos du corps, fête de l'âme, jour de votre gloire, ô mon Dieu; nous l'avons violé de toutes les manières : et par des travaux insolents, et par des plaisirs coupables, et par le refus impie de votre culte.

Votre grâce, don d'un amour infini, nous l'avons méprisée. Au sein d'une nation chrétienne par le nom, combien peu d'hommes sont chrétiens par les pratiques religieuses et l'usage des choses saintes ! combien peu d'hommes font honneur au caractère sacré qu'ils n'ont reçu que pour faire valoir leurs droits aux grâces dont l'amour divin est prodigue !

Bref, nous avons offensé Dieu dans son nom, sa gloire, son amour; nous avons fait le mal devant lui. *Tibi soli peccavi et malum coram te feci.* Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nous soyons si misérables. Plus qu'Israël nous sommes le peuple de Dieu, n'est-il pas vrai ? Or il est écrit : « Mon peuple, si tu refuses

« d'écouter la voix du Seigneur ton Dieu,  
« de garder ses commandements, de te sou-  
« mettre aux pratiques religieuses que je t'ai  
« prescrites, tu seras maudit : maudit dans la  
« cité, maudit dans les campagnes, maudit  
« dans les fruits de ton sein, maudit dans les  
« fruits de tes champs.... Tu seras frappé de  
« démence, d'aveuglement et de folie fu-  
« rieuse.... semblable à l'aveugle dans les té-  
« nèbres, tu ne pourras plus trouver ton  
« chemin.... tu ne jouiras plus de tes enfants,  
« parce qu'ils seront emmenés en captivité....  
« L'étranger montera au dessus de toi et de-  
« viendra plus grand que toi; toi, du descen-  
« dras et deviendras le plus petit. Il sera la  
« tête des peuples, tu seras la queue.... tu  
« n'auras plus voulu servir ton Dieu dans la  
« joie, tu serviras ton ennemi.... l'ennemi que  
« Dieu enverra contre tes soldats mourant de  
« faim, de soif, de nudité, de misère ; l'ennemi  
« qui fera peser sur ta tête un joug de fer,  
« jusqu'à ce qu'il t'ait broyé. Car le Seigneur  
« amènera de loin une nation.... dont tu ne  
« pourras pas comprendre la langue, nation  
« rapace qui n'épargnera ni le vieillard, ni

« l'enfant, qui dévorera tout.... jusqu'à ce que  
 « tu périsses.... Entends-tu ? Si tu n'as plus  
 « aucune crainte pour le nom glorieux et ter-  
 « rible de Dieu, le Seigneur augmentera tes  
 « plaies et les plaies de ta race. — Plaies  
 « grandes et incurables, infirmités terribles  
 « et perpétuelles.... jusqu'à ce qu'il t'ait  
 « brisé <sup>1</sup>. »

Regardez la France, Messieurs, la France  
 peuple choisi de Dieu, et dites s'il n'est pas

1. Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui, ut custo-  
 dias. et facias omnia mandata ejus et cæremonias quas ego  
 præcipio tibi hodiè..., maledictus eris in civitate, maledictus  
 in agro... maledictus fructus ventris tui et fructus terræ  
 tuæ... Percutiat te Dominus amentia. et cœcitate ac furore  
 mentis... sicut cæcus in tenebris... et non dirigas vias tuas...  
 Filios generabis... et non frueris eis ; quoniam ducentur in  
 captivitatem... Advena ascendet super te eritque sublimior :  
 tu autem descendes et eris inferior... Ipse erit in caput et tu  
 eris in caudam... Eò quod non servieris Domino tuo in gau-  
 dio..., servies inimico tuo quem immittet tibi Dominus in fame,  
 in siti, in nuditate et omni penuria : et ponet jugum ferreum  
 super cervicem tuam, donec te conterat... Adducet Dominus  
 super te gentem de longinquo... cujus linguam intelligere non  
 possis : gentem præcissimam quæ non deferat seni, nec  
 misereatur parvuli et devoret... donec te disperdat... Nisi  
 timueris nomen ejus gloriosum et terribile, hoc est Dominum  
 Deum tuum, augetbit Dominus plagas tuas et plagas seminis  
 tui ; plagas magnas et perseverantes infirmitates pessimas et  
 perpetuas... inducet Dominus super te donec te conterat.

(Deuteronom., cap. xxviii.)

vrai que Dieu est justifié dans ses paroles :

« *Ut justificeris in sermonibus tuis.* »

Il n'y a que les mécréants de parti pris qui ne veulent pas reconnaître en nos maux l'accomplissement des menaces divines. Un homme qu'on ne peut suspecter de trop voir Dieu dans les choses humaines, écrivait naguère ces remarquables paroles : « Un ensemble de coïncidences malheureuses s'est joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer ses efforts. Et cet ensemble a été tel que, véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation des fautes nationales ou le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : *Digitus Dei est hic*<sup>1</sup>. » Et notre ennemi, le chef de la nation rapace que Dieu a lancée contre nous, ne s'écriait-il pas,

1. *La guerre en province pendant le siège de Paris*, par CH. DE FREYCINET.

tout étonné de ses triomphes : « Je m'incline  
 « devant Dieu qui seul nous a élus, moi, mon  
 « armée, mes alliés, pour exécuter ce qui vient  
 « d'être fait, et nous a choisis comme instru-  
 « ments de sa volonté. Ce n'est qu'ainsi que je  
 « puis comprendre cette œuvre <sup>1</sup> » ?

Dieu se venge ! Nous n'avons pas le droit de nous plaindre, ni de tirer de notre cœur endurci des *pourquoi* ? qui accusent sa justice ; il nous renvoie à nos péchés et triomphe facilement de nos téméraires jugements.

« *Et vincas cum judicaris.* »

Si donc nous voulons que la colère divine se change en pitié et que Dieu se souvienne de nos œuvres miséricordieuses, confessons cette vérité que nous aurions dû ne jamais oublier : Le péché fait les peuples misérables. *Miseros facit populos peccatum* <sup>2</sup>. Ne rougissons pas d'avouer nos fautes. *Non confundaris confiteri peccata tua* <sup>3</sup>. Pas d'excuses, Messieurs. Il ne faut pas que la France dise : Je ne suis plus la nation d'autrefois : la France de Clovis, de Charle-

1. Le roi Guillaume à la reine Augusta.

2. Proverb. cap. xiv, 35.

3. Ecclesiastic. cap. iv, 31.



magne et de saint Louis ; je suis la France moderne, j'ai été conçue dans l'iniquité, et ma mère, la révolution, m'a conçue dans le péché.

« *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum et in peccatis concepit me mater mea.* »

On ne peut mentir à Dieu. Il aime la vérité.

« *Ecce enim veritatem dilexisti.* »

Si la catastrophe dont la Providence s'est servie pour balayer de regrettables abus, a introduit dans notre vie publique de détestables principes, n'avons-nous pas été prévenus contre ces principes par l'Église, organe de la sagesse divine ? Elle a multiplié, pour nous préserver de l'erreur, ses avertissements et ses décisions. Bien plus, Messieurs, les choses les plus incertaines et les plus cachées, les vrais secrets de la sagesse divine nous ont été révélés.

« *Incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.* »

Dieu, par des prodiges répétés, nous a fait connaître l'avenir qui nous était réservé, afin de nous arrêter sur le chemin de la perdition où nous nous précipitions en aveugles. Et nous, mettant le comble à nos ingratitude, nous n'avons pas voulu l'écouter. Ah ! il n'est que

trop vrai que nous n'avons pas d'excuses. Humilions-nous, brisons nos cœurs, et, d'une commune voix, répétons sans cesse : Nous avons péché, Seigneur, ayez pitié de nous. *Peccavimus! Miserere!*

#### IV

#### RÉGÉNÉRATION.

Messieurs, le repentir fait revivre toutes les œuvres que le péché avait rendues semblables à la mort. Si nous parvenons, comme je l'espère, à toucher le cœur de Dieu par nos larmes, par nos gémissements, par nos tristes aveux ; Dieu se souviendra des miséricordes de la France et répandra sur elle le sang du Christ humilié. Baignée dans le fleuve où se sont purifiées tant d'âmes pécheresses, elle sortira blanche comme la neige, blanche comme au jour où Remi baptisait le Sicambre et ses fiers soldats.

« *Asperges me hyssopo et mundabor : lavabis me et super nivem dealabor.* »

A tous les bruits qui l'ont épouvantée succè-

dera une parole de joie et de liesse qui fera pressaillir ses ôs humiliés.

« *Auditui meo dabis gaudium et lætitiã et exultabunt ossa humiliata.* »

Cette parole s'est déjà fait entendre au milieu de nos malheurs; et c'est à vous, Monseigneur, qu'elle était adressée par le père de la chrétienté. Il daignait bénir « cette nation française dont les nobles sentiments et la vertu militaire sont recommandés par tant et de si glorieux monuments que la mauvaise fortune ne peut les obscurcir. *Istam nationem, cujus nobilissimi sensus et virtus militaris, tot tantisque gloriæ monumentis commendata, adversis casibus obscurari non possunt* <sup>1</sup>. » Ce témoignage d'une si haute admiration et d'une si touchante bienveillance était doux à notre oreille; mais, combien plus doux sera le cri joyeux que pousseront les peuples quand ils nous verront sortir de l'abîme de nos maux! — La France est ressuscitée vraiment, diront-ils; Dieu soit loué! *Gallia surrexit verè, alleluia!* Mais, pour cela, il faut vous mettre à l'œuvre, ô Dieu

1. Bref de Pie IX à l'archevêque de Tours, 11 nov. 1870.

clément, et aider notre repentir; car, sans vous, nous ne pouvons rien faire. Détournez donc d'abord votre face irritée des péchés que nous pleurons et effacez les iniquités que notre cœur brisé d'éteste et réproouve.

« *Averte faciem tuam à peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.* »

Détruisez la nation perverse qui a invoqué par ses crimes les foudres de votre justice et faites de nous un peuple nouveau; nouveau par le cœur, nouveau par l'esprit. Oublieux de la loi divine, infidèles à la grâce, nous nous sommes abandonnés à nos convoitises. Notre cœur, débarrassé de tout frein, s'est épris de tout ce qui pouvait le corrompre. Il a perdu, dans l'habitude du vice, ce reste de pudeur qui tient les fautes cachées, et n'a pas reculé devant la publicité scandaleuse de ses impuretés. Il faudrait désespérer de son retour au bien, si Dieu n'avait la puissance de créer; mais, d'un mot, il peut mettre un cœur pur à la place de notre cœur déshonoré.

« *Cor mundum crea in me, Deus.* »

Pareillement, il renouvelle l'esprit et le fait revenir de ses égarements en lui montrant l'a-

bîme où le conduisent les faux principes qui l'ont séduit. Sa vive lumière le ramène aux voies droites dans lesquelles doivent marcher les peuples chrétiens. Vérité, devoir, but de la vie. L'esprit voit cela sans ombre quand la grâce le renouvelle et l'allume.

« *Et spiritum rectum innova in visceribus meis.* »

Cœur pur, esprit nouveau : il nous faut cela pour revivre, Messieurs, sans quoi nous n'aurions plus à attendre que le sort des nations maudites qui, tour à tour écrasées par les barbares, ont disparu dans les flots de leurs bataillons victorieux... Mais non ! Dieu ne nous rejettera pas loin de sa face ; il ne nous enlèvera pas cet esprit de force, d'amour, de zèle, qui a fait de nous le premier peuple de l'Europe.

« *Ne projicias me à facie tuâ et spiritum sanctum tuum ne auferas à me.* »

Non, non, nous ne périrons pas. Dieu entendra nos cris de repentance et remplira notre cœur navré de cette joie qui, à des époques mémorables, a déjà fait tressaillir le cœur de la France : la joie d'être sauvés.

« *Redde mihi lætitiâ salutâris tui.* »

Quelle ardente chevauchée des fils de l'Islam à travers l'Asie, l'Afrique et l'Espagne ! Ils viennent de renverser l'empire des Visigoths, ils franchissent les Pyrénées au nombre de quatre cent mille. Femmes et enfants les suivent ; car ils veulent peupler la France, réduire en esclavage ses habitants et remplacer le nom du Christ par celui de Mahomet. Déjà ils ont chassé devant eux le duc d'Aquitaine ; l'air retentit de leurs cris : Allah ! Allah ! Mais, dans les plaines de Poitiers, Charles Martel les attend. Ils se précipitent. En vain leurs bataillons se succèdent sous la francisque qui les moissonne ! Ni le nombre, ni la valeur guerrière ne peuvent vaincre le Dieu qui combat pour la France. C'est fait. La nuit couvre leur fuite, et le jour nouveau éclaire trois cent mille de leurs cadavres. Dieu soit béni ! la France est sauvée.

L'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre se donnent la main et s'accrochent pour ne pas déraiser. Ils ne veulent plus de la France dont la puissance toujours croissante les inquiète. S'ils pouvaient la supprimer ! mais Philippe-Auguste vole à leur rencontre. Il n'a que cinquante mille soldats contre cent cin-

quante mille, un homme pour trois. Qu'importe; c'est l'élite de la nation, et le Dieu de la France est avec eux ! Ils se jettent confiants sur l'ennemi ; et, le lendemain, « moult prières et chants joyeux » célèbrent la glorieuse victoire de Bouvines qui a sauvé la France.

Nos grands seigneurs se querellent et s'entre-tuent ; les traîtres saluent partout l'étranger triomphant. Nous sommes menacés d'un fléau pire que la peste, pire que la famine, pire que les grandes eaux, pire que le feu du ciel, d'un fléau qui doit à jamais nous déshonorer en nous détruisant ; — nous allons être Anglais ! — Mais, voici venir une fille des champs ; c'est le ciel qui l'envoie. Elle a entendu, pendant sa prière, de mystérieuses paroles. — Va, Jeanne, va sauver le beau royaume de France. — Et elle va. Les peux lui obéissent comme à un vieux capitaine. *Sus ! sus ! à l'Anglais !* dit-elle. Et l'Anglais s'enfuit devant sa blanche bannière où brillent les noms de Jésus et de Marie. Orléans est délivré, la route de Reims s'ouvre comme par enchantement pour laisser passer la Pucelle et le gentil roi qu'elle va faire sacrer. Gloire immortelle à Jeanne d'Arc par qui Dieu



a donné à la France la joie d'être sauvée !

Partout il est vainqueur, ce Dieu des Francs ; dans les âmes comme sur les champs de bataille. Lorsqu'en proie aux guerres civiles, la France se voit à la veille de tomber sous la domination d'un hérétique et de perdre ses vieilles croyances, la grâce divine fait capituler le cœur d'Henri de Navarre à l'heure même où Paris lui ouvre ses portes. Encore une fois la France est sauvée.

Croyez-le bien, Messieurs, Dieu n'a pas épuisé les grâces de salut. J'ignore par quels moyens il interviendra dans notre nouvelle délivrance ; mais soyez sûrs qu'il nous arrachera aux étreintes de l'étranger et qu'il le chassera de notre territoire ; soyez sûrs qu'il nous sauvera de l'ennemi plus terrible qui s'agite au sein du pays et lui prépare de prochaines catastrophes. Non content de nous sauver, il nous rendra notre prestige et notre influence ; il affermira dans notre cœur le noble désir de répondre à la mission d'amour qu'il nous a confiée ; il nous remplira plus que jamais de son e-prit, afin que nous soyons maîtres dans les grandes œuvres.

« *Et spiritu principali confirma me.* »

Alors, Messieurs, nous verrons des merveilles. La France régénérée voudra rendre au Seigneur ses bienfaits. Elle enseignera aux nations pécheresses les voies de la justice et convertira les peuples impies.

« *Docebo iniquos vias tuas et impii ad te convertentur.* »

Elle dira : A moi mes forces ! à moi mes vaisseaux ! Allez, soldats et apôtres de la France, allez jusqu'aux extrémités du monde. Prenez la croix et chantez : « Les étendards du roi s'avancent, le mystère du salut resplendit. » *Vexilla regis prodeunt, fulget crucis mysterium.* Peuples, prosternez-vous. » Les gloires de notre apostolat effaceront les scandales que nous avons donnés au monde ; les scandales qu'un pieux auteur appelle si profondément des œuvres de sang et de mort, les scandales du sang innocent que des mains barbares ont répandu.

« *Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis mee ; et exultabit lingua mea justitiam tuam.* »

Les lèvres de la France, ces lèvres qui parlent

une langue si belle et si claire, publieront, sur tous les points de l'univers, la louange de Dieu, parce que Dieu lui-même, de ses mains très-saintes, les aura ouvertes.

« *Domine, labia mea aperies ; et os meum annuntiabit laudem tuam.* »

O Dieu, ô notre unique espoir ! vous voulez nous sauver, je le crois ; mais, comme nous vous attendons ; vous aussi, vous nous attendez. Tous les sacrifices que nous pourrions faire pour nous délivrer de l'ennemi, tous les dons que des mains libérales viendraient déposer sur l'autel de la patrie... misère et néant ! — Vous ne sauriez accepter tout cela.

« *Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique ; holocaustis non delectaberis.* »

Il vous faut quelque chose auparavant, c'est notre esprit broyé et notre cœur contrit et humilié.

« *Sacrificium Deo spiritus contribulatus ; cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* »

Mais quand notre esprit sera broyé, quand notre cœur sera contrit et humilié, ô Dieu de justice, vous vous montrerez doux, élément,

plein de bon vouloir pour la pauvre Sion, vous rebâtierez votre infortunée Jérusalem.

« *Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion, ut œdificetur muri Jerusalem.* »

Vous la rebâtierez telle qu'elle était ; avec ses murailles et ses frontières, là où vous les aviez placées. Et alors, d'un cœur joyeux, vous accepterez notre sacrifice de justice, nos offrandes, nos holocaustes ; alors, nous immolerons, sur vos autels, des victimes.

« *Tunc accipietis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta ; tunc imponent super altare tuum vitulos.* »

Des victimes ! — que dis-je ? — Il n'y en aura qu'une : la France, dont toute la vie sera désormais consacrée à votre gloire. C'est justice. *Sacrificium justitiæ.*

O Jésus, doux Agneau, mort pour nous sur la croix ; je reviens à vous. Vous êtes sorti glorieux du tombeau, et les anges ont chanté : *Christus surrexit verè.* Le Christ est ressuscité vraiment. Mais, depuis que vous êtes ressuscité, vous ne cessez pas de vous immoler chaque jour à la gloire de votre Père. Il en sera ainsi de la pauvre France. Quand elle sera sortie du

tandem de ses iniquités et de l'abîme de ses infortunes, quand les peuples auront chanté en voyant sa vie nouvelle : *Gallia surrexit corè, alleluia!* elle immolera richesse, influence, force, vie, tout pour la gloire de Dieu, — pour la gloire du Père qui lui a donné un si beau territoire et de si grands biens, pour la gloire du Fils qui l'a choisie comme la fille aînée de son Église, pour la gloire du Saint-Esprit qui lui a communiqué le souffle de la charité.

« *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.* »

Maintenant et toujours, comme au commencement, et dans tous les siècles des siècles.

« *Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.* »

# ALLOCUTION

POUR

## LA COMMUNION GÉNÉRALE

DU JOUR DE PAQUES.

---

*In exitu Israel de Egypto, domus Jacob de populo barbaro... (Psalm. CXIII.)*

Voilà, Messieurs, le premier verset du psaume que vous venez de chanter tout à l'heure ; et, sans doute, vous vous l'êtes appliqué à vous-mêmes.

La terre d'Égypte, c'est la terre du péché ; le peuple barbare, c'est le peuple des démons qui nous tient en son esclavage lorsque nous avons eu le malheur de perdre la grâce.

Dieu merci, vous êtes sortis de la terre d'Égypte et des étreintes du peuple barbare. Et maintenant, vous êtes un peuple libre, affranchi de la dure loi du monde et de l'enfer, pour passer sous la douce loi de Jésus-Christ, à qui

vous venez de vous donner, et qui vient de se donner à vous.

Messieurs, c'est la première fois que j'assiste à ce grand spectacle de la communion générale de Notre-Dame ; j'en suis profondément ému, et je sens dans mon âme toutes les émotions que vous avez ressenties vous-mêmes. Jésus-Christ vous a fait entendre sa parole pendant cette retraite ; il vous a arrachés au péché ; il a rompu les liens de vos habitudes ; il vous a donné la paix de la conscience ; il a fait retentir à votre oreille une parole de liesse, et vos os humiliés ont tressailli : *Auditui meo dabis gaudium et lætitiã, et exultabunt ossa humiliata* <sup>1</sup>. Par la bouche de son prêtre il a prononcé ces mots de délivrance : *Je vous absous*, vous êtes pardonné- il n'y a plus, dans votre vie, rien qui déplaie à Dieu ; allez en paix : *Ego te absolvo ; vade in pace*. Quel bonheur !

Mais ce n'est pas assez : Jésus-Christ a poussé plus loin sa bonté ; il est venu jusqu'à vous, et, frappant du dehors à la porte de votre âme, il lui a demandé l'hospitalité. Vous avez ouvert,

1. Psalm. L.



et maintenant Dieu demeure en vous. Pour combien de temps ? je vous le demande.

Hélas ! si nous nous rappelons notre vie passée, que d'infidélités ! que d'ingratitude ! Trop fiers de notre résurrection spirituelle, trop confiants dans la stabilité de nos bonnes résolutions, nous disions au Sauveur : « Puisque vous êtes revenu, ô Dieu si bon ! demeurez en nous pour toujours ! *Mane nobiscum in æternum !* » Et, au bout de quelques jours, c'était fini ; Jésus n'était plus là. Au lieu de nous inquiéter de son absence, nous abandonnions pendant une année entière la demeure qu'il avait honorée de sa sainte et adorable présence, au déshonneur, du péché et aux profanations de notre implacable ennemi, le démon.

C'était folie, Messieurs ! En des temps comme le nôtre, Jésus-Christ ne doit jamais quitter notre âme.

Puisqu'il vient de se donner à vous, dites-lui donc avec plus de force et d'instance que jamais : Seigneur, demeurez avec nous, *Mane nobiscum, Domine !* Et que ce soit non pour un jour, non pour une semaine, mais à jamais, *Mane nobiscum in æternum !* Demeurez avec nous, ô Dieu !

parce qu'il se fait tard et que le jour s'en va.  
*Quoniam advesperascit et inclinata est jam dies* <sup>1</sup>.

Il est plus que tard ; la nuit est profonde. Nous sommes tellement plongés dans l'ombre que nous ne pouvons plus marcher sans une lumière qui guide nos pas. Au milieu de toutes les doctrines perverses, de tous les faux principes qui égarent les esprits ; qui nous dirigera dans la bonne voie, *in viam rectam*, si ce n'est vous, ô ma lumière, *illuminatio mea* ! ô vraie clarté du ciel, qui illuminez tout homme venant en ce monde, *lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* <sup>2</sup> ?

Il fait nuit, nuit profonde ! et, enveloppés des ténèbres comme d'un manteau de trahison, que d'ennemis nous attendent sur le bord des chemins que nous parcourons en tremblant, tout prêts à nous frapper là où notre nature est moins protégée. O Jésus ! ô maître ! ô vous qui vous êtes donné à nous ! ô lumière ! soyez aussi notre bouclier, amortissez les coups, repoussez les traits perfides, cachez nous plus que n'est cachée une ville de guerre par la cein-

1. *Luc.* cap. XXIV, 29.

2. *Joan.* cap. 1, 9.

ture de ses forts et de ses remparts. *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos* <sup>1</sup>.

Lumière de nos pas, bouclier de notre faiblesse, soyez aussi notre force, *fortitudo et robur*. Faites que, dans des temps si mauvais, nous sachions nous montrer ce qu'on nous a dit d'être, pendant toute cette station : de véritables chrétiens. Jusqu'ici, esclaves du respect humain, nous nous courbions honteusement sous le joug de l'opinion. Désormais, ô Dieu ! nous voulons être libres pour être grands.

Nous vous avons promis d'être chrétiens, nous le serons ; et c'est vous, ô Jésus ! qui nous donnerez la force de confesser notre foi, à la face du monde entier.

Et maintenant, ô Vous qui êtes le roi d'Israël, faites attention ! *Qui regis Israel, intende !* Vous êtes venu dans nos âmes ; nous ne vous laisserons pas aller jusqu'à ce que vous nous ayez bénis, nous et notre pays ! *Non dimittam te donec benedixeris mihi* <sup>2</sup> !

Messieurs, pendant que vous tenez encore Jésus-Christ, faites comme Jacob, demandez-

1. Psalm. V.

2. *Genes. XXXII*, 26.

lui sa bénédiction, non-seulement pour vous et pour vos familles, mais pour notre malheureuse patrie, pour notre France tant aimée. Que cette Pâque que vous faites soit le signe de notre passage à tous, du passage de la patrie, de l'humiliation à la gloire, de la misère à la prospérité, de l'incrédulité à la foi, de la malédiction à la bénédiction de Dieu ! Le Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous, *Pascha nostrum immolatus est Christus*<sup>1</sup>, et il dit à chacun de nous : Passe ! passe ! Vous avez passé du péché à la grâce, de la mort à la vie ; maintenant faites passer le peuple tout entier, faites passer notre chère France de la justice à la miséricorde. La miséricorde divine n'attend que vos prières. Comment ne seriez-vous pas exaucés à cette heure où le maître de la vie s'est livré sans défense aux embrassements de votre amour repentant, à cette heure où le Fils de Dieu lui-même prie par votre bouche ?

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si je vous fais entendre encore une fois ces cris patriotiques. Après Dieu, ce que j'aime le plus au

1. *Epist. Cor. Cap. V, 7.*

monde, c'est ma chère patrie, ma malheureuse France. Rien ne me fait mal au cœur comme de la voir ainsi déchirée, meurtrie et prête à s'éteindre. J'appelle de tous mes vœux le jour où on pourra dire d'elle comme du Christ : Elle est vraiment ressuscitée ! *Surrexit Christus verè — Surrexit Gallia verè !*

Messieurs, demandez aujourd'hui à Dieu cette résurrection de la France, je vous en prie, je vous en conjure ; Dieu ne pourra pas résister à vos prières : il est si bon ! la France est si malheureuse !



DISCOURS

POUR LE VŒU NATIONAL AU SACRÉ CŒUR.

DE JÉSUS





## DISCOURS.

### POUR LE VŒU NATIONAL AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

*Christo ejusque sacratissimo Cordi  
Gallia penitens et devota.*

Au Christ et à son Sacré-Cœur la  
France pénitente et consacrée.

MONSEIGNEUR <sup>1</sup>, MESSIEURS,

Au commencement de l'hiver, en 1870, de pieux laïques, voulant obtenir de Dieu la délivrance de Paris assiégé et de la France occupée par les armées allemandes, firent un appel aux âmes chrétiennes pour qu'elles s'engageassent par vœu à ériger un temple au Sacré Cœur de Jésus. Ce temple devait être bâti au sein même de la capitale et transmettre à la postérité, avec le souvenir de nos malheurs, le souvenir de la merveilleuse intervention de Dieu. Mais es-

1. Monseigneur l'Archevêque de Paris.



ne présagent-ils pas de nouvelles explosions ? — Et cependant nous voulons le salut et la paix. Où les trouver ? Les hommes, malgré toute leur bonne volonté, ne nous les peuvent pas assurer. C'est pourquoi les âmes chrétiennes se retournent vers Dieu et cherchent à entraîner avec elles toute la nation. Vous savez, Messieurs, quelle proposition a été faite à ceux qui tiennent en main nos destinées, et comment cette proposition, qui nous conviait tous à un acte solennel d'expiation et de prière, a été rejetée. Il ne m'appartient pas de porter ici un jugement sur ce fait, l'un des plus importants, peut-être, de nos annales parlementaires ; mais, au nom de votre archevêque, au nom des chrétiens patriotes qui ont conçu l'idée d'un vœu national, je viens vous dire que tout n'est pas fini.

Pour la France qui souffre, pour l'Église et le Saint-Siège blessés dans leurs droits par le contre-coup de nos infortunes publiques, voici ce qu'on vous propose : un vœu conçu en ces termes :

VOEU NATIONAL AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS  
POUR OBTENIR  
LA DÉLIVRANCE DU SOUVERAIN PONTIFE  
ET LE SALUT DE LA FRANCE.

« En présence des malheurs qui désolent la  
» France, et des malheurs plus grands peut-être  
» qui la menacent encore ; »

« En présence des attentats sacrilèges commis  
» à Rome contre les droits de l'Église et du  
» Saint-Siège et contre la personne sacrée du  
» Vicaire de Jésus-Christ ; »

« Nous nous prosternons devant Dieu, et, réunis-  
» sant dans notre amour l'Église et notre patrie,  
» nous reconnaissons que nous avons été cou-  
» pables et justement châtiés. »

« Et pour faire amende honorable de nos  
» péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du  
» Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ  
» le pardon de nos fautes, ainsi que les secours  
» extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le  
» souverain Pontife de sa captivité, et faire  
» cesser les malheurs de la France, nous pro-  
» mettons de contribuer à l'érection, à Paris,

» d'un sanctuaire dédié au Sacré Cœur de  
» Jésus. »

« L'inscription de ce sanctuaire sera : Au  
» CHRIST ET A SON SACRÉ CŒUR LA FRANCE PÉNI-  
» TENTE ET CONSACRÉE. *Christo ejusque sacratis-*  
» *simo Cordi Gallia pœnitens et devota.* »

Je vais vous expliquer, Messieurs, le sens de ce vœu ; c'est tout l'objet de mon discours.

Par un mouvement d'instinct, l'homme, dans la détresse, cherche l'aide de plus grand et plus fort que lui-même, et lorsque tout lui manque, il laisse échapper de son âme angoissée cette parole cruellement vraie : « Je ne sais plus à qui me vouer. » De la terre il va au ciel, suprême refuge de toutes les douleurs. Là il trouve le secours qu'il a en vain demandé autour de lui. — Voilà notre état, Messieurs. Les espérances humaines, trop vivement caressées à l'heure où nous sortions des horreurs de la guerre, tombent l'une après l'autre sous le coup de révélations terribles qui éclairent la profondeur de notre misère. Littéralement, nous ne savons plus à qui nous vouer ici-bas. Les sauveurs que nous nous

étions promis s'éclipsent et Dieu s'applique à nous convaincre qu'il ne reste plus que lui. Lui ! c'est tout !

Levons donc les yeux vers les saintes montagnes d'où doit nous venir le secours. En haut nos regards vers Celui qui habite les cieux ; et, comme les serviteurs tremblants fixent les yeux sur les mains du maître pour le conjurer de ne plus frapper, fixons nos yeux sur les mains du Maître des maîtres, notre Dieu, jusqu'à ce qu'il nous fasse miséricorde. Disons-lui d'une commune voix : — « Ayez pitié de nous, Seigneur, « ayez pitié de nous, car nous sommes abreuvés « de dédains. Notre âme est trop remplie de « maux, les nations prospères nous considèrent « comme un opprobre et les superbes nous ac- « cablent de leurs mépris. Ayez pitié de nous <sup>1</sup>. » — Enfin, Messieurs, puis qu'il n'y a plus être au monde qui veuille ou qui puisse soutenir notre vie chancelante et conjurer les maux que

1. Ad te levavi oculos meos, qui habitas in caelis. Et non occuli servorum in manibus dominorum meorum, (id est oculi non sunt ad Dominum Deum servorum nostrorum, sed ad servos hominum, quos nos habemus in contemptu et despectione. Quia nihilum relictum est anima nostra, opprobrium abundantibus et despectio superbis. (Psalm. cxii.)



semble nous promettre un prochain avenir, vouons-nous à Dieu.

Mais à quel Dieu ? me direz-vous. — Au Dieu que nous avons offensé, en ayant soin d'exprimer par le caractère même de notre vœu tout l'odieux de nos péchés, toute la force et la plénitude de notre repentir, toute l'étendue de nos espérances. Il y a des hommes, des chrétiens même, j'ai la tristesse de le dire, qui pensent que s'adresser au Cœur de Jésus c'est l'acte d'un mysticisme étroit qui exclut de l'expiation nationale une foule innombrable d'âmes religieuses. Volontiers ils se contenteraient d'invoquer le Dieu très-bon et très-grand à qui les païens demandaient du secours dans leurs maux, à qui ils élevaient des temples après leurs victoires. Certes nous ne défendons à personne de recourir au Dieu très-bon et très-grand ; mais, éclairés par la foi, nous savons que ce Dieu demande aux hommes et aux peuples des actes religieux proportionnés aux grâces qu'ils ont reçues, ou qu'ils espèrent de sa bonté.

Nous voulons nous repentir publiquement de nos fautes et exprimer notre repentir par un monument. Eh ! bien, sur ce monument nous n'écri-

rons pas : — « Au Dieu très-bon et très-grand !  
» *Deo optimo et maximo* » ; parce que ce n'est pas seulement la haute majesté de Dieu que nous avons outragée. Nous avons péché contre le Seigneur et contre son Christ. *Adversus Dominum et adversus Christum ejus*. Contre ce Christ, qui s'est emparé de nous sur les champs de Tolbiac, nous a appelés aux admirables lumières de sa vérité, a lavé dans son sang la nation française, et en a fait une nation sainte, une race choisie, un peuple à loi. *Gens sancta, genus electum, populus acquisitionis*. Nous sommes au Christ, Messieurs, et voilà près de cent ans que nous nous époupons en efforts sacrilèges pour sortir de son héritage. Nous avons soustrait nos institutions nationales aux influences de sa loi sainte ; pour notre compte personnel, nous avons refusé d'obéir à cette loi ; nos mœurs sont devenues un public outrage à toutes les vertus chrétiennes, particulièrement à celles qui font les peuples forts ; nous avons laissé dédaigneusement l'usage de la grâce et des choses saintes aux femmes et aux enfants, comme si nous devenions plus hommes en cessant d'être chrétiens ; nous avons écouté complaisamment les

blasphémateurs qui s'appliquaient à réduire le Fils de Dieu aux mesquines proportions d'une personne humaine, à critiquer sa doctrine, à nier même son existence; nous avons dit: — « Peut-être ont-ils raison », et puis nous les avons applaudis, et puis nous sommes devenus, en masse, les complices de leur apostasie. Enfin nous avons couvert des ombres de l'incrédulité et de la gêne de nos iniquités l'auguste caractère qui attestait dans nos âmes la possession de Jésus-Christ. C'est donc à lui, Messieurs, que doit aller directement notre repentir national. Si nous nous adressions au Dieu très-bon et très-grand, il nous enverrait à son Fils et il aurait raison.

Au Christ nos vœux expiatoires! *Christo!* mais pourquoi à son Sacré-Cœur? — Parce que, si nous étions innocents, nous pourrions en appeler à la justice divine; coupables comme nous le sommes, nous n'avons plus de refuge que dans l'amour; l'amour seul peut nous sauver. De plus, la vocation chrétienne, à laquelle nous avons été infidèles, est une œuvre d'amour; elle commence par l'amour prévoyant qui nous

choisit ; elle se soutient par l'amour bienveillant qui nous protège, nous conduit et nous remplit de grâces ; elle se consume par l'amour triomphant qui nous couronne et nous béatifie éternellement. Or, le cœur de Jésus-Christ est à la fois le symbole et l'instrument de son amour. N'est-ce pas le cœur qui bat dans l'organisme humain la mesure des grands sentiments et des fortes émotions ? N'est-ce pas lui qui règle la musique sacrée de notre parole quand elle veut exprimer les douleurs ou les joies de l'amour ? Que l'amour nous blesse ou qu'il nous flatte ; c'est là que nous sentons ses coups ou ses caresses. Nous disons : « Mon cœur seuffre, » ou : « Mon cœur « tressaille » ; et c'est vrai. Il arrête ses mouvements ou il les précipite selon les sentiments qu'éprouve notre âme ; et, de tous les sentiments, l'amour est celui auquel il est le plus sensible.

Harpe sainte de l'amour, le cœur est encore le réservoir dans lequel l'amour puise les riches ondes du sang. Le sang ! suprême éloquence de celui qui aime ! Quand on a tout dit et tout fait pour prouver son amour, il ne reste plus qu'à répandre le sang jusqu'à ce que le cœur n'en

puisse plus garder une seule goutte. Alors c'est fini ! l'âme, déjà enveloppée des ombres de la mort, ne voit plus ce qui se passe ici-bas ; mais le cœur par ses dernières convulsions de sacrifice : *J'ai aimé ! j'ai aimé !* O Messieurs ? comme notre doux Sauveur Jésus avait raison lorsque, montrant son cœur de chair à la bienheureuse Marguerite-Marie, il lui disait : — « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné pour leur témoigner son amour. » — Pour nous il a subi de mortelles angoisses, pour nous il a éprouvé d'horribles dégoûts, pour nous il a passé par les terreurs de la passion et de la mort, pour nous il a versé jusqu'à la dernière goutte de son précieux sang. La plaie que lui a faite le lancier du Golgotha est comme une bouche qui répète sans cesse : *Amour ! amour ! amour !*

C'est à cet amour, Messieurs, que tout chrétien coupable doit faire amende honorable de ses fautes ; mais nous, Français, plus que tous les chrétiens. Nous avons été ingrats envers ce Christ que nos pères saluaient par cette joyeuse acclamation : « Vive le Christ qui aime les Français ! » — Oui, le Christ aime les Français.

Appelé à comparaître devant son Père pour régler la question de son héritage, son Père lui a dit : — « Demande-moi. *Postula à me.* » — Et il a demandé pour nous ce fortuné pays, sondé au continent par de si fortes attaches et baigné par deux mers qui lui livrent toutes les routes du monde. Terre où le soleil tempère ses ardeurs sans qu'elles cessent d'être fécondes, où les pluies du ciel, les rosées et les douces brises se succèdent en d'harmonieuses saisons pour faire germer, éplorer et mûrir l'herbe des prairies, les moissons des champs, les fruits des vergers et ces grappes empourprées d'où sort la généreuse liqueur qui réjouit le cœur de l'homme. Admirable contrée coupée par des fleuves majestueux, des rivières et des ruisseaux charmants, où montagnes et vallées prodiguent, tour à tour, leurs beautés aux regards. Paradis où rien ne manque pour faire un peuple heureux et prospère. La France, le plus beau des royaumes après celui du ciel. Voilà ce que le Christ, héritier des nations, a demandé pour nous à son Père. — Le Christ aime les Francs ; il les a abreuvés de gloires : gloire de la législation, de la magistrature et des armes ; gloire de la

science, des lettres et des arts ; gloire du dévouement, de l'apostolat et de la sainteté. — Le Christ aime les Francs ; plusieurs fois il les a retirés du péril de mort. Tolbiac, Poitiers, Bouvines, Orléans, Denain, sont des noms de salut plus encore que des noms de gloire. Quand la valeur des hommes ne répondait pas aux desseins miséricordieux de notre divin ami, eh ! bien, Messieurs, il faisait des miracles. Il prenait une enfant des champs et l'envoyait « recouvrer le beau royaume de France pour lequel ni rois, ni ducs, ni fille de roi ne pouvaient plus rien ; » c'était au nom de *messire Jésus-Christ* que la bergère Jeanne d'Arc ordonnait aux Anglais de *déguerpir*. — Le Christ aime les Francs ; il n'a point permis qu'ils fussent détachés, comme tant d'autres peuples, du corps de son Église par le schisme et l'hérésie, et à l'heure où les autels renversés gisaient près d'un trône seize fois séculaire, il a envoyé pour les relever le plus grand capitaine des temps modernes. Cet homme a mal compris sa mission, c'est vrai, mais nous y voyons mieux, pour cela même, l'amour du Christ. — Le Christ aime les Francs ; maintes fois il leur a



demandé des services d'ami qui ont mérité à la France, avec l'admiration du monde catholique, les titres de nation très-chrétienne et de fille aînée de l'Église. — Le Christ aime les Francs ; souvent, pour les consoler, les encourager, les avertir, leur reprocher leurs fautes, les inviter à la pénitence, il leur a envoyé sa très-sainte Mère, la douce et chère Dame de son sacré Cœur. Partout nous rencontrons des monuments qui nous rappellent ses apparitions bénies. — Le Christ aime les Francs ; et c'est à eux, Messieurs, qu'il a montré son cœur ; c'est à eux qu'il a promis le triomphe de son amour. La dévotion au Sacré-Cœur fut une dévotion française avant d'être une dévotion catholique. Est-il donc étonnant qu'elle se montre avec éclat à l'heure de nos grandes infortunes, et que nous fassions au Christ, qui nous a tant aimés, amende honorable pour nos ingrattitudes ?

Donc, au Christ et à son sacré Cœur nos vœux expiatoires. Cela est bien, cela est éminemment français. *Christo ejusque sacratissim Cordi Gallia pœnitens.*

Humiliés et prosternés devant l'amour que

nous avons méconnu. nous voulons encore nous vouer à l'amour, *collis pœnitens et devota*. Et cela, Messieurs, non-seulement parce que l'amour seul peut nous arracher aux etreintes de la jalousie et de l'envie ; mais parce que nous avons plus qu'un jamais besoin de prendre des leçons d'amour et d'en pénétrer nos cœurs. Les maux qui nous menacent sont l'œuvre de la haine, haine inexplicable si nous n'en cherchons la source que dans les passions humaines. Évidemment, l'ennemi de tout bien, le diable, puisqu'il faut l'appeler par son nom, veut tenter un de ses grands coups ; il s'y prépare depuis longtemps. Toujours vaincu, il se relève sans cesse, parce qu'il est animé d'un sentiment fort comme sa nature, profond comme son malheur, éternel comme lui. Une sainte femme l'a énergiquement et justement défini en ces quelques mots : — « *Celui qui hait, celui qui ne peut plus aimer.* » Depuis l'origine du monde il n'est occupé qu'à contrarier l'œuvre de Dieu ; et, pour cela, il se sert de toutes nos faiblesses et de toutes nos convoitises. La guerre qu'il fait à son Maître et à tous ceux que son Maître aime est de tous les lieux et de tous les temps ;

mais il est des moments où elle devient si générale et si violente qu'on croirait qu'il va triompher. Nous sommes à un de ces moments, Messieurs. Celui qui hait a soufflé partout la haine. Haine des peuples contre les peuples ; et, au sein des nations, haine du petit contre le grand, du misérable contre celui qui possède, du souffrant contre celui qui jouit, du paresseux contre le travailleur, de l'ignorant contre celui qui sait, de l'incroyant contre celui qui croit ; haine surtout contre les principes conservateurs de l'ordre social et contre ceux qui les représentent à tous les degrés ; haine qui prépare des embûches, ouvre des abîmes, marque ses victimes, lève le bras pour frapper, assassine sans pitié ; haine qu'on a comprimée par la force, mais qui réserve à la force, elle ne s'en cache pas, d'épouvantables représailles. Quel souffle, mon Dieu, quel souffle court à travers le monde ! il oppresse nos poitrines, il empoisonne notre sang, il y allume je ne sais quelle fureur maudite. N'est-ce pas, Messieurs, que, plongés dans une atmosphère de haine, nous sommes tentés nous-mêmes de haïr ? Eh ! bien, il ne le faut pas : ce ne serait pas chrétien. Je-

tons-nous donc dans le Cœur de Celui qui pardonnait à ses bourreaux; et, pour obtenir de lui qu'il délivre les âmes que possède le démon de la haine, laissons-nous posséder par l'amour.

O cœur de mon Jésus, je me consacre à vous ! Faites de moi ce qu'il vous plaira ; livrez-moi, si vous le voulez, à des mains ennemies. Qu'on me maltraite, qu'on me perce de coups ; j'y consens et vous jure d'aimer jusqu'à ma dernière heure. Pas une plainte, pas un murmure, pas un reproche ne sortiront de ma bouche ; mais je dirai : — « Mon âme, bénis le  
« Seigneur, et que tout ce qui est en moi chante  
« son nom sacré. O Dieu ! on m'a haï sans  
« raison, laissez-moi bénir votre amour. Té-  
« nèbres de mon esprit, bénissez le Seigneur ;  
« angoisses de mon cœur, bénissez le Sei-  
« gneur ; brisement de mes os, bénissez le  
« Seigneur ; fleuve de ma vie qui s'en va, bé-  
« nissez le Seigneur ; ruisseaux de mon sang,  
« bénissez le Seigneur ; rosée de mes larmes,  
« bénissez le Seigneur ; dernier souffle de ma  
« poitrine, bénissez le Seigneur ; froid de la  
« mort, bénissez le Seigneur..... » Et quand

les lèvres de ma bouche ne pourront plus rien dire : « Lèvres de mes plaies, parlez, parlez encore ; dites à Dieu : Pardon ! Amour ! — Amour ! Pardon ! »

Messieurs, je vous en conjure, consacrons-nous à l'amour, vouons la France entière à l'amour, afin qu'elle soit sauvée par l'amour. *Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens et devota.*

Mais, en faisant des vœux pour la France, nous ne devons pas et nous ne voulons pas oublier l'Église. Par un étrange, ou plutôt par un admirable jugement de Dieu, pendant que la fille coupable souffre, la mère innocente est plongée dans l'angoisse de la persécution, comme pour nous faire bien voir quels liens intimes unissent ensemble les destinées de la France et celles de l'Église. Tant que notre main était libre, les violateurs du plus saint des droits hésitaient à s'avancer sur le chemin de la rapine ; dès qu'ils ont vu nos bras enchaînés, ils ont brisé sans pudeur les dernières barrières qui les arrêtaient. C'est fait maintenant. L'Église, humiliée et captive dans la personne de

son chef, attend un sauveur. Partout il y a des enfants qui la plaignent, aucun pouvoir ne veut ou ne peut lui tendre la main. Si nous pouvions agir, Messieurs, nous agirions, je n'en doute pas ; sans force pour nous-mêmes, nous ne pouvons que joindre dans nos vœux la cause de l'Église à celle de la France. Tout va bien cependant, parce que le Christ ami des Francs, qui reçoit nos humbles supplications, est aussi l'époux de l'Église. Quand sa généreuse et vaillante fille pouvait tenir une épée, le Christ, amour de l'ombre et du mystère, laissait à la France le soin de protéger son épouse ; aujourd'hui la fille et l'épouse ont besoin de son secours ; il faut qu'il se montre, dût-il faire pour cela des miracles. Époux de l'Église, armez-vous donc pour la défense de votre épouse outragée ; la France votre fille pécheresse, ne pouvant plus prêter à sa mère l'aide de son bras, lance vers votre Cœur adorable les flèches de son amour repentant et de ses humbles prières. La France fait un solennel appel à l'honneur de votre nom et à l'amour de votre Cœur. *Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens et devota.*



Messieurs, le cœur de l'époux ne peut rien refuser à qui le prie pour une épouse chérie. « Or, le Christ, dit l'Apôtre, chérit son Église ; « il s'est livré pour elle afin de la sanctifier, il « veut qu'elle soit glorieuse, sans tache, sans « ride, sans rien qui la déshonore. Si l'homme « doit aimer sa femme comme son propre « corps, la nourrir, en prendre soin comme il « nourrit sa chair et prend soin de sa chair ; « ainsi le Christ à l'égard de son Église, car « elle est de son corps, de sa chair et de ses os. « *Membra corporis ejus, de carne ejus, et de ossibus ejus* <sup>1</sup>. »

L'humiliation et la souffrance de l'Église ne peuvent donc pas se prolonger indéfiniment. Si Dieu a laissé s'endormir sa puissance, ce sommeil n'aura qu'un temps, car le cœur de l'époux veille sans cesse. Ému par nos vœux, il va réveiller sa puissance endormie ; et, par un coup d'éclat dont les peuples seront étonnés, il rendra à son épouse sa liberté compromise et sa gloire effacée. Mon espoir, j'oserai dire plus, Messieurs, ma conviction intime est que la fille

1. *Ephés.*, cap. v, 25-30.



ainée de l'Église, la France, interviendra dans ce grand acte de justice et de miséricorde. Comment? — je n'en sais rien; mais celui qui ressuscite les morts ne peut-il pas nous rendre la vie? Nous l'avons éloigné par nos crimes, il va revenir appelé par nos vœux. Nous lui dirons: « Seigneur, si vous aviez été là, la France  
« ne serait pas morte; » — il nous répondra de sa douce voix: « La France, mon amie,  
« n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. » Et, s'adressant aux misérables restes de notre  
« puissance: France, dira-t-il, lève-toi, *Gallia*,  
« *veni foràs.* » La voilà, la pauvre morte, la voilà qui se lève, ressuscitée par l'amour du Christ dont nos vœux ont touché le Cœur.

Pour obtenir une si grande grâce, vous comprenez, Messieurs, qu'il faut que notre vœu soit vraiment national. Non pas que nous puissions espérer l'unanimité, ni même la majorité: mais, que tous les vrais catholiques, au moins, prennent part à cette solennelle manifestation dans toute l'étendue du territoire

français ; Dieu se contentera de leurs suffrages, car ce sont les vœux des justes qu'il agrée pour apaiser sa justice. *Vota justorum placabilia* <sup>1</sup>.

Encore un mot et je termine. Notre vœu national commencé par la prière doit recevoir sa dernière expression dans un monument. Ce monument répond à un besoin à une sainte ambition, à un noble sentiment. Dispersés à tous les points de la France, nous voulons un signe matériel de notre union dans le même repentir, le même espoir, la même reconnaissance. Le sanctuaire du Sacré-Cœur édifié au sein même de notre capitale sera ce signe. La prière est un acte qui passe ; nous voulons en assurer autant que possible la perpétuité : or, le monument parle pendant que les cœurs et les lèvres se taisent, l'église du Sacré-Cœur fera prier ses pierres tout imprégnées de nos larmes et de nos sacrifices, toutes chargées d'inscriptions et de symboles qui rappelleront aux futures générations combien fut grand notre malheur, profond notre repentir, aimable le

<sup>1</sup> *Prov.*, cap. xv, v. 8.

Cœur de Jésus qui nous a pardonné et relevés de notre abjection. Enfin, toute victoire illustre veut un monument qui témoigne, à travers les âges, de la reconnaissance des peuples qu'elle a délivrés. Or, trois victoires seront inscrites sur le temple du Sacré-Cœur : victoire de l'amour pénitent sur nos péchés ; victoire de l'amour fraternel sur la haine sociale ; victoire de l'amour divin sur la justice divine.

Maintenant, Messieurs, à l'œuvre. Prions et donnons. Je voudrais pouvoir du sommet de la plus haute de nos montagnes faire entendre ma voix à la France entière ; mais parler ici et à vous, n'est-ce pas m'adresser à toute la France ? Ne serez-vous pas mes porte-voix et les courriers agiles et zélés du Vœu national ? Je viens de vous parler ; — maintenant parlez à la France, et puissiez-vous recevoir bientôt une réponse qui nous console de nos tristesses et nous remplisse le cœur d'espoir.

« Elie, dit l'apôtre S. Paul, interpellait le  
« Seigneur au sujet d'Israël. Seigneur, s'écriait-  
« il, on a tué tes prophètes, on a renversé tes  
« autels, il n'y a plus que moi qui te sois fidèle

« et l'on veut prendre ma vie. Mais savez-vous  
 « quelle fut la réponse de Dieu ? — Je me suis  
 « réservé sept mille hommes qui n'ont point  
 « plié les genoux devant Baal. Ainsi, ajoute  
 « l'Apôtre, il y a dans le temps présent des ré-  
 « serves que Dieu s'est faites par un choix de  
 « sa grâce <sup>1</sup>. » Ces réserves, vous les trouverez.  
 Messieurs, elles s'élèveront, je l'espère, non  
 pas jusqu'à sept mille, mais jusqu'à septante  
 fois sept mille. Tous ne pourront pas donner ;  
 mais tous prieront, et, plus puissante que la  
 harpe d'Amphion, la prière rassemblera les  
 pierres de notre monument ; plus douce que la  
 lyre d'Orphée, elle apaisera le cœur des bêtes  
 féroces dont les menaces épouvantent la société.  
 Septante fois sept mille justes ! — Faites que  
 nous les trouvions, ô mon Dieu, pour apaiser  
 vos saintes colères. Si nous les trouvons, nous

1. Elias interpellat Deum adversus Israel. Domine, prophetas  
 tuas occiderunt, altaria tua suffoderunt : et ego relictus sum  
 solus et quærunt animam meam. Sed quid dicit illi divinum res-  
 ponsum ? reliqui mihi septem milia vivorum, qui non curvave-  
 runt genua antè Baal. Sic ergo et in hoc tempore, reliquæ,  
 secundum electionem gratiæ salvæ factæ sunt (Epist. Rom.,  
 cap. II, 2, 5).

---

pourrons écrire hardiment sur le frontispice de notre monument : -- Au Christ et à son Sacré Cœur la France pénitente et vouée à jamais.  
*Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens et devota.*



# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. . . . . I

## PREMIÈRE CONFÉRENCE.

### L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS,

#### LE CHRÉTIEN ET LA VÉRITÉ.

Exposition du sujet. *Radicalisme* contre *radicalisme*. Ces conférences doivent se borner à un exposé rapide, serré, ferme, audacieux, souverainement affirmatif des principes austères qu'il faut appliquer tout de suite pour conjurer le péril présent. — Objet de la première conférence : le chrétien en face de la vérité. — I. *Origine de la vérité d'après les principes chrétiens*. — Les philosophes, les savants, les bavards et leur affirmation radicale : l'unique source de la vérité est la raison humaine; *l'homme fait la vérité de ce qu'il croit*. — A cette affirmation le chrétien oppose celle-ci : L'unique source de la vérité, c'est Dieu : *l'homme ne fait pas la vérité, il la reçoit*. Comment Dieu communique la vérité : — 1° Par l'illumination des créatures qui parlent à la raison; — 2° par sa parole : révélation antique, enseignement de Jésus-Christ ;



— 3° par l'Église chargée de continuer la mission doct-  
 rale du Fils de Dieu, l'Église, colonne et fondement de la  
 vérité. — II. *Ordre de la vérité d'après les principes*  
*chrétiens.* — Erreur de la sagesse humaine qui veut or-  
 donner la vérité selon son bon plaisir. — Le chrétien éta-  
 blit dans son esprit l'ordre de la vérité selon que Dieu se  
 montre avec plus ou moins d'évidence. — Comment la  
 raison démontre la vérité de la foi. — Comment la foi  
 domine la raison. — L'ordre de la vérité ne peut être  
 faussé pratiquement dans l'esprit du chrétien; car Dieu  
 l'a mis à l'abri des fluctuations de la pensée et des sur-  
 prises de l'erreur par l'enseignement infallible de l'Église.  
 — Le chrétien écoute l'Église et se laisse conduire par  
 elle. — Formule résumant les considérations précédentes.  
 — III. *Attitude du chrétien vis-à-vis de la vérité.* —  
 Faux principes de tolérance. — Le chrétien confesse sa  
 foi avec courage. — 1° En souffrant pour elle; — 2° en  
 se séparant de ceux qui la combattent; — 3° en revendi-  
 quant publiquement ses droits. . . . . 5

## DEUXIÈME CONFÉRENCE.

### L'HOMME SELON LES PRINCIPES CHRÉTIENS.

#### LE CHRÉTIEN ET LE DEVOIR.

Auprès de la formule radicale qui pervertit la notion du  
 vrai se place la formule radicale qui pervertit la notion  
 de la justice et du devoir. — Selon le radicalisme, le  
 principe de toute justice est uniquement dans l'homme :  
*L'homme fait la bonté de ce qu'il aime.* — A cette for-  
 mule on oppose dans cette conférence les principes chré-  
 tiens touchant le *principe* et la *pratique* du *devoir*. —  
 I. Courte réfutation du principe radical. — Affirmation

chrétienne : *Le principe de la justice est au-dessus et en dehors de l'homme; en Dieu*. La loi, principe du devoir. — Dieu, loi des êtres. — L'homme reçoit cette loi d'une manière plus parfaite que les autres créatures; doctrine de saint Thomas sur ce sujet. — La conscience, 1<sup>o</sup> première promulgation de la loi de Dieu, 2<sup>o</sup> loi universelle et populaire, 3<sup>o</sup> loi perpétuelle. — Infirmités de la conscience humaine. — Dieu vient au secours de la conscience par sa *loi parlée*. — Dernière forme de la loi divine: loi chrétienne, 1<sup>o</sup> illuminatrice, 2<sup>o</sup> souveraine, 3<sup>o</sup> invariable et inaltérable. — Dieu, principe du devoir en est aussi le juge suprême et la récompense. — II. Le radicalisme qui nie la justice du dehors, supprime la lutte dans la *pratique* du devoir. — Complicité des mœurs publiques dans cette lâcheté. — Le chrétien affirme la lutte jusqu'à la violence. — Trois ennemis en présence : 1<sup>o</sup> le démon, 2<sup>o</sup> le monde, 3<sup>o</sup> les passions. — Comment le chrétien est soutenu dans le combat. — Portrait du chrétien, *homme du devoir*, d'après l'Écriture. — Le chrétien homme du devoir peut seul sauver la société dans la crise présente. 45

## TROISIÈME CONFÉRENCE.

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA FAMILLE.

#### CONSTITUTION DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE.

L'homme est poursuivi dans tout le développement de sa vie par la négation radicale de Dieu. — La famille est avilie par les maximes du radicalisme, concluant à *l'abolition du mariage et au couple libre*. — D'après les principes chrétiens: 1<sup>o</sup> la famille est constituée par Dieu; il y a mis *son image, sa loi, sa grâce*; 2<sup>o</sup> la famille est une institution sainte. Le chrétien doit : 1<sup>o</sup> *s'y préparer*

*saintement*; 2° *y entrer saintement*; 3° *y vivre saintement*. I. Loi civile, apologistes du divorce, sectaires, science matérialiste, ont travaillé de concert à la déconsidération du mariage chrétien et à l'avilissement de la famille. Il faut revenir résolument aux principes chrétiens exposés plus haut. Dieu a mis *son image* dans la famille: 1° image de Dieu famille, 2° image de Dieu providence, 3° image de Dieu fait homme. — Dieu a mis *sa loi* dans la famille: indissolubilité du lien conjugal; sa rigueur, ses avantages. — Dieu a mis *sa grâce* dans la famille; par elle l'amour transformé, résiste à ses trois mortels ennemis: la révélation de l'inconnu, le temps, l'inconstance. — II. La famille institution sainte. — 1° Le chrétien se prépare saintement à la famille, en gardant pour elle la virginité de son esprit et de son cœur. — Les profanateurs. — 2° Le chrétien entre saintement dans la famille en mettant au-dessus des *convenances humaines*, les *convenances divines* de son union. — Ce que sont ces convenances d'après l'Écriture. — 3° Le chrétien vit saintement dans la famille, — unité de foi, — religion du foyer domestique, — pureté de cœur, — fidélité de l'amour, — respect des lois de Dieu. *Honorabile connubium et thorus immaculatus*, telle est la devise des époux chrétiens. — Éloge des grandes familles. — Famille et patrie . . . . . 89

## QUATRIÈME CONFÉRENCE.

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA FAMILLE.

#### ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

La tendance du radicalisme est de faire disparaître la famille dans l'État. — L'État père universel, c'est son idéal. — En attendant il veut déposséder les chefs de fa

mille quant à l'instruction des enfants, et pour cela il réclame *l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque*. — Une parole de l'Écriture répond à ces prétentions : *Posseidi hominem per Deum*. Les parents possèdent; l'enfant est à eux; il est à eux par Dieu et pour Dieu. -- Le devoir des chefs de la famille chrétienne est de faire valoir leur titre et le titre de Dieu. — I. Ce que le chrétien entend par la possession de l'enfant. — Il veut que son enfant soit ce qu'il est lui-même : le fils de Dieu et le citoyen de l'éternité. — C'est par l'éducation chrétienne qu'il assure sa possession. — 1° Préparation de l'éducation chrétienne. — Influence des vertus du père et de la mère sur les germes de la vie humaine. — Le baptême. — 2° Milieu de l'éducation chrétienne. — Le foyer domestique où tout est parfaitement ordonné. — 3° Moyens d'action. — La parole, — l'exemple, — le salutaire exercice de l'autorité. — Le prêtre achève l'œuvre des parents. — II. Le père et la mère ont le droit et le devoir de faire valoir leurs titres et les titres de Dieu à *la possession* de l'enfant, contre toute force qui tenterait de les déposséder. — Le radicalisme veut déposséder les parents par l'instruction *obligatoire, gratuite et laïque*. — Ces trois mots ne sont pas également odieux. — Ce que pensent certains hommes graves de *l'obligation et de la gratuité*. — Examinés solidairement et dans les intentions du radicalisme, ces trois mots cauent un piège et nous conduisent logiquement à *l'athéisme obligatoire et gratuit*. — Protestation contre l'ignorance. — Appel aux pères de famille pour réclamer l'enseignement libre à tous les degrés. — Ils sont soutenus par les solennelles décisions de l'Église. — Ils doivent préparer la race chrétienne qui régènera la France. . . . . 129

## CINQUIÈME CONFÉRENCE.

## APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA SOCIÉTÉ

## LE POUVOIR.

Le radicalisme en avilissant et désorganisant la famille, avilit et désorganise la société dans son principe naturel. — Ce n'est pas assez, il s'attaque directement à la société. — Et d'abord à la tête qui est le *pouvoir*. *Le peuple*, selon lui, *est la première et unique source du pouvoir*. — Celui qui exerce le pouvoir est, à la plus simple expression, le fonctionnaire du peuple, et doit rester, en tout temps et tout état de choses, soumis à l'arbitraire de sa volonté suprême. — Réponses de l'enseignement chrétien : 1° Le pouvoir vient de Dieu, il représente Dieu ; sa dignité à côté des devoirs qu'elle impose, crée des droits au respect et à l'obéissance. — I. Enseignement de saint Thomas d'Aquin touchant l'origine du pouvoir. — Il tient à la nature même des choses ; — il est de droit divin. Que représente-t-il ? — Haine des anarchistes. Faux principe de l'école révolutionnaire, *le peuple est souverain*. — Sa signification, — ses conséquences. — Comment il faut entendre la souveraineté nationale. — Comment il faut éviter de se compromettre, par des mots mal appliqués, avec les anarchistes. — Enseignement de l'Écriture sur la dignité du pouvoir. — Ce qu'en ont pensé les peuples chrétiens. — Belles paroles du père Lacordaire à ce sujet. — II. Devoirs à l'égard du pouvoir. — L'école révolutionnaire prêche le *mépris* et la *résistance*. — Comme l'anarchie se transforme en despotisme, le *mépris* et la *résistance* se transforment en *adoration* et en *servilité*. — Le chrétien se tient entre ces deux extrêmes

par le *respect noble* et l'*obéissance éclairée* auxquels il ajoute la prière. — Vœux du chrétien relativement au pouvoir. — Ce que serait un pouvoir chrétien. . 169

## SIXIÈME CONFÉRENCE.

### APPLICATION DES PRINCIPES CHRÉTIENS A LA SOCIÉTÉ.

#### LES RAPPORTS SOCIAUX.

La société étant décapitée, que peuvent devenir les membres du corps social?—Le radicalisme, pour les organiser à sa manière, décrète l'*égalité absolue, l'abolition définitive et entière des classes et la liquidation sociale.*

— Réponses de l'enseignement chrétien.— 1<sup>o</sup> Il y a entre tous les hommes une égalité fondamentale de droits et de devoirs; mais dans le classement des membres du corps social, il y a des inégalités providentielles dues à des causes indestructibles. 2<sup>o</sup> Une vertu sociale tempère ces inégalités et les fonde dans un ordre admirable; c'est la charité, que saint Paul appelle le lien de la perfection. —

I. Égalités: — 1<sup>o</sup> de nature; — 2<sup>o</sup> de droits à la vérité; — 3<sup>o</sup> de responsabilité devant la loi et le devoir; — 4<sup>o</sup> de dignité dans la grâce; 5<sup>o</sup> de destinées. — Sur ces égalités fondamentales se posent les inégalités sociales. — Elles sont de tous les temps et de tous les lieux; — elles sont dues à des causes indestructibles: 1<sup>o</sup> L'action des agents naturels extérieurs à l'homme; 2<sup>o</sup> les différences de talent, caractère, passions; 3<sup>o</sup> l'usage de la liberté. — Les inégalités loin de nuire à l'ordre, contribuent à sa splendeur. — On ne pourrait les supprimer sans les voir renaître aussitôt, sous l'action des mêmes causes. — Les meneurs de peuple le savent bien. — Leur mauvaise foi et leur lâcheté. —

II. Comment les inégalités sociales sont tempérées. —

On s'applique à l'inégalité la plus choquante en apparence. — *Richesse et pauvreté*. — Le riche et le pauvre dans les desseins de Dieu; — leur dignité. — Doctrine de saint Paul invoquant la charité pour rétablir l'égalité entre le riche et le pauvre: *ut fiat æqualitas*. — Force répressive et expansive de la charité dans le riche et le pauvre. — Ordre qui résulte de l'action de la charité. — Dernier appel à l'auditoire placé entre les *deux radicalismes*. 211

AU PIED DE LA CROIX, *MISERERE* DE LA FRANCE. 253

ALLOCUTION POUR LA COMMUNION GÉNÉRALE DU JOUR DE PAQUES. . . . . 299

DISCOURS POUR LE VŒU NATIONAL AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS . . . . . 307

FIN DE LA TABLE.











MONSABRE, J.M.L.  
Conférences de  
Notre-Dame de Paris.



